

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022



LafargeHolcim
Maroc

Depuis 1928, LafargeHolcim Maroc met toute son expertise et son savoir-faire au service du développement économique et social du Royaume, en participant à la modernisation du secteur de la construction et en s'inscrivant dans la stratégie nationale de développement durable à horizon 2030.

En développant des produits de qualité à forte valeur ajoutée et en apportant des solutions techniques et des services innovants, LafargeHolcim Maroc répond aux besoins de ses clients et s'adapte aux évolutions urbanistiques de son marché, notamment en matière de construction durable et respectueuse de l'environnement.

Conformément à sa vision de contribuer à construire un avenir durable, LafargeHolcim Maroc a renforcé sa stratégie de développement par le lancement en 2022 de son programme ARDI HAYATI, en ligne avec le modèle de décarbonisation du Groupe Holcim.

Rapport Financier Annuel

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de LafargeHolcim Maroc regroupent les informations et indicateurs financiers exigés par la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières.

Pour réaliser le reporting extra-financier, les équipes de LafargeHolcim Maroc se sont notamment appuyées sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.



CONSTRUISONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

Notre modèle de création de valeur	06
Actionnariat et participations	08
Une large présence territoriale	09
Entretien avec l'Administrateur Directeur Général	10
L'équipe dirigeante	12
Le développement durable dans l'ADN de LafargeHolcim Maroc depuis des décennies	14
Les enjeux de notre écosystème identifiés par l'analyse de matérialité	16
ARDI HAYATI, notre programme pour exercer notre activité dans la durabilité	18



POURSUITE DE NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

L'excellence opérationnelle dans nos usines, modèle dans le Groupe Holcim	30
La nouvelle cimenterie Agadir-Souss, vitrine du modèle de développement de LafargeHolcim Maroc	32
Des innovations au service de la différenciation et de la satisfaction client	36
Indicateurs opérationnels et financiers	40
Les chantiers emblématiques de 2022	42

SANTÉ & SÉCURITÉ, NOTRE VALEUR FONDAMENTALE



PERFORMANCE ET DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME ARDI HAYATI EN 2022

Indicateurs de performance extra-financière	52
Lancement d'une nouvelle gamme de produits bas carbone	54
Geocycle : vers une nouvelle étape dans la valorisation des déchets ménagers	56
N'bniouw l'7ayat, des actions fortes pour créer de la valeur partagée	60



LES FEMMES ET LES HOMMES, PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DE LAFARGEHOLCIM MAROC

La culture de l'apprentissage dans notre ADN	66
Une forte culture de l'engagement	67
Principaux indicateurs RH	70

ACHATS RESPONSABLES ET TRANSMISSION DES VALEURS DE DURABILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES FOURNISSEURS

UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LAFARGEHOLCIM MAROC	74
ACHATS RESPONSABLES ET TRANSMISSION DES VALEURS DE DURABILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES FOURNISSEURS	72
GOUVERNANCE	78



COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

Rapport de gestion	88
Comptes sociaux	100
Comptes consolidés	122
Résumé des notes aux comptes consolidés	126
Rapports des commissaires aux comptes	154

CONSTRUISONS
ENSEMBLE
UN AVENIR DURABLE



NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

NOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS



CIMENT

Composé de sept cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptée aux besoins des clients.

SOLUTIONS CONSTRUCTIVES



BÉTON

LafargeHolcim Maroc déploie un réseau de 21 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et des bâtiments dans les différentes régions du Royaume.



GRANULATS

LafargeHolcim Maroc exploite une carrière de granulats. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, graves routières et graviers pour béton et enrobé).



MORTIER

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Une usine d'une capacité annuelle de 100.000 tonnes est dédiée au mortier de ciment à Bouskoura.



ACTIVITÉ ROUTES

LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.

AUTRES ACTIVITÉS



CHAUX

Unique unité de production de chaux au Maroc, l'usine de Tlat Loulad dans la région de Ben Ahmed est le résultat d'une joint-venture avec le groupe espagnol Calciner.



GEOCYCLE

Filiale de LafargeHolcim Maroc, Geocycle est le leader au Maroc de la valorisation et du traitement des déchets ménagers et industriels. La filiale dispose de 5 plateformes de traitement de déchets.

NOS RESSOURCES



NOTRE CAPITAL HUMAIN

1061

effectifs propres

1519

sous-traitants



NOS SITES

38

sites de production et de distribution, dont

7

Cimenteries

3

Centres de broyage

21

Centrales à bétons

5

Plateformes de traitement de déchets

1

Usines de chaux

1

Usine de mortier



CAPACITÉ DE PRODUCTION

13,5MT



NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

18 MD MAD

Total actif

10 MD MAD

Capitaux propres

NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT



Être la référence en matière de développement durable



Consolider nos activités et développer des activités relais de croissance



Développer des solutions de construction innovantes et durables

NOS LEVIERS



Un engagement très fort des collaborateurs



L'excellence opérationnelle : 4 usines classées parmi le TOP 5 des usines du Groupe Holcim, le reste des usines dans le top 15.



la différenciation par la satisfaction client, l'innovation, et la durabilité



Une stratégie de développement durable créatrice de valeur pour l'ensemble des parties prenantes

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

POUR L'ENVIRONNEMENT

LANCEMENT DE PRODUITS BAS CARBONE

ECOPlanet
Construisons Bas Carbone

ECOPact
Les Bétons Responsables

AIRIUM

-2% de baisse des émissions de CO₂ (par rapport à 2021) par tonne de ciment vendu sur le marché domestique

+11% (par rapport à 2021) de déchets valorisés et convertis en combustibles alternatifs

81% de taux d'utilisation d'électricité verte

POUR LES COLLABORATEURS

74% des salariés ont bénéficié d'une formation

POUR LES COMMUNAUTÉS

137 117 bénéficiaires de nos initiatives en faveur du développement des communautés riveraines

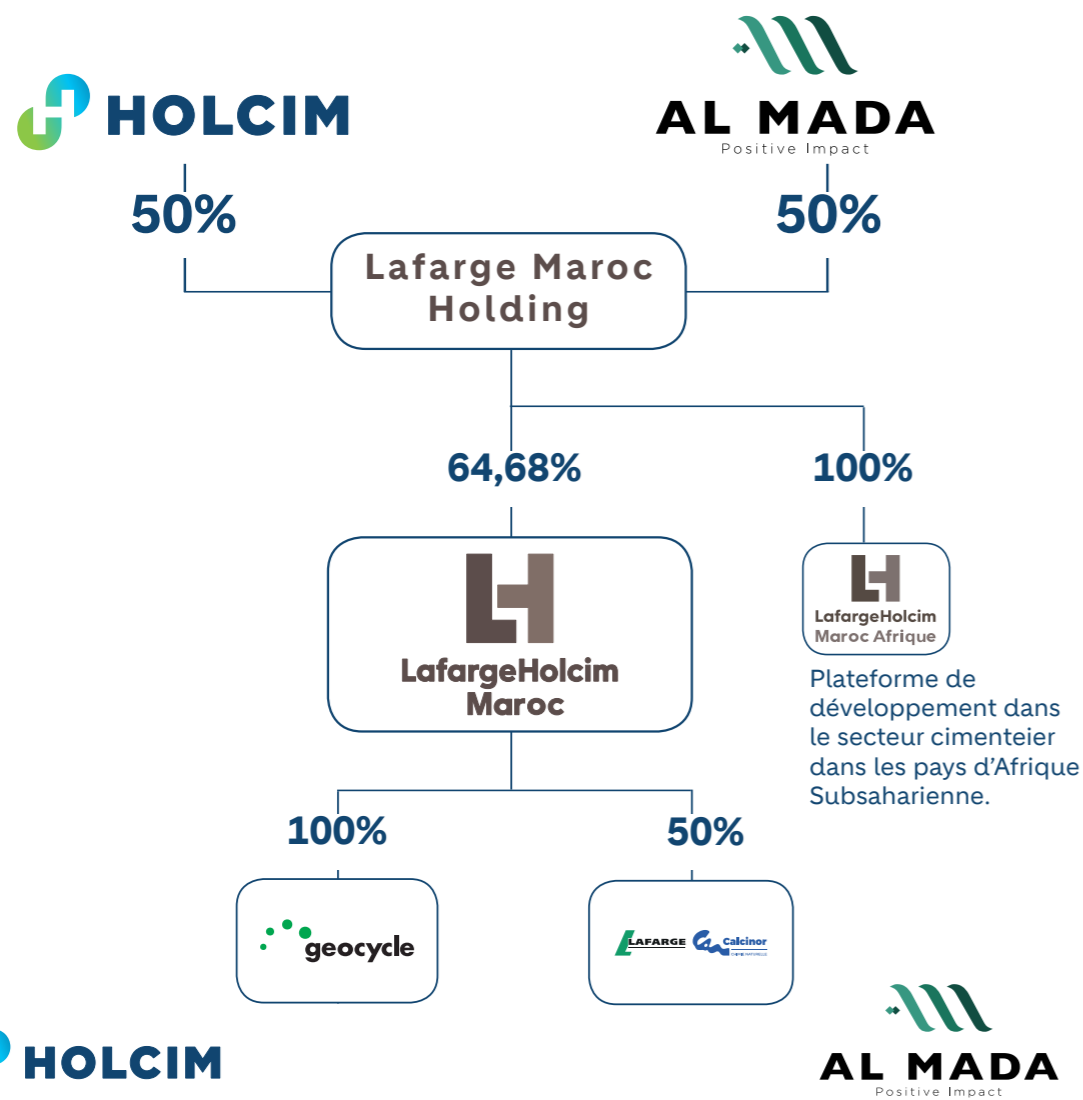
POUR LES ACTIONNAIRES

1 392 M MAD
RNPG

4,9%
Rendement dividende par action

9,6%
Retour sur capitaux investis

ACTIONNARIAT & PARTICIPATIONS



Fort de 60 000 employés, Holcim est le leader mondial des solutions de construction innovantes et durables. Présent sur quatre principaux segments d'activité, le ciment, les granulats, le béton et les produits & solutions.

Al Mada est un fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca. À vocation internationale et doté d'une stratégie de développement à long terme, Al Mada est un partenaire de référence pour le développement des économies africaines.

UNE LARGE PRÉSENCE TERRITORIALE



ENTRETIEN AVEC L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

JOSÉ ANTONIO PRIMO

Administrateur
Directeur Général



Les défis climatiques et les enjeux de développement durable sont aujourd'hui au cœur de la stratégie des acteurs industriels mondiaux. Comment cela se traduit-il pour LafargeHolcim Maroc ?

En tant que partenaire historique du développement économique et social national, LafargeHolcim Maroc a placé le développement durable au cœur de ses priorités.

Notre ambition est de contribuer à un avenir durable en réduisant notre empreinte carbone et en offrant des produits et solutions répondant aux défis de la transition énergétique.

Bien qu'ancrée dans l'ADN de l'entreprise depuis plusieurs décennies, la stratégie de développement durable de LafargeHolcim Maroc prend un nouvel élan en 2022, en ligne avec la volonté du Groupe Holcim d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050.

En quoi consiste cette nouvelle stratégie ?

Le lancement de notre feuille de route développement durable, "Ardi Hayati", regroupant plus de 20 projets structurants vise à accélérer le déploiement d'initiatives en matière de réduction de notre empreinte environnementale, la préservation des ressources naturelles, la valorisation des déchets, et enfin la contribution au développement des communautés.

Comment LafargeHolcim Maroc a pu transformer sa feuille de route en projets concrets ?

Face aux défis de l'urbanisation croissante et des nouvelles exigences en termes de performances environnementales, nous avons placé l'innovation au cœur de notre stratégie de développement durable et lancé sur le marché en 2022 les premières solutions de construction bas carbone au Maroc, Ecopact et Ecoplanet, devenant ainsi un précurseur national dans le domaine de la construction durable.

Parallèlement, nous avons renforcé notre politique adoptée depuis plusieurs décennies visant à accroître la part de l'électricité renouvelable dans notre mix énergétique, qui atteint cette année un taux de 81%.

En tant que leader de la valorisation des déchets au Maroc, nous nous sommes engagés à travers notre filiale Geocycle dans le cadre d'une convention signée entre l'interprofession et l'État, à valoriser au sein de nos installations des déchets ménagers issus de 5 décharges à proximité de nos usines, contribuant ainsi à réduire leurs impacts environnementaux tout en augmentant leur durée de vie. Nous sommes également fiers de nos actions en faveur de la biodiversité, notamment l'opération de transplantation d'arganiers adultes, une première mondiale, au sein de notre usine d'Agadir-Souss.

Nos ambitions de développement durable s'appliquent à toute notre chaîne de valeur, de nos collaborateurs à nos fournisseurs, pour faire ensemble, une plus grande différence.

Je tiens à cette occasion à les remercier pour leur implication et leur dévouement au quotidien, afin de rendre nos ambitions et nos projets réels.

Quel bilan faites-vous de l'année 2022 ?

Cette année a été marquée par plusieurs réalisations de grande importance pour LafargeHolcim Maroc. Nos usines ont continué à afficher des performances exceptionnelles, notamment grâce à notre politique d'excellence opérationnelle. Nous sommes aujourd'hui très fiers de compter la totalité de nos usines parmi le Top 15 des 99 cimenteries du groupe Holcim et de voir les 4 premières places occupées par nos usines de Fès, Oujda, Tétouan et Settat. Cette performance nous permet de continuer à figurer parmi les « best in class » du Groupe Holcim à travers le monde.

Grâce à notre usine Agadir-Souss, nous avons consolidé notre maillage territorial dans le sud du pays et renforcé notre ancrage dans une région à fort potentiel de croissance. Dans le cadre du programme N'BNIUW L'7AYAT, l'usine contribue depuis son lancement en 2021 au développement économique et social de la région et cela à travers diverses initiatives en faveur des populations riveraines de la région.

Dans le cadre de notre stratégie de différenciation et de satisfaction client, l'année 2022 a été riche en initiatives. Les produits spéciaux ont poursuivi leur percée sur le marché et ont connu un élargissement de leur gamme à travers de nouvelles

“ Nous avons lancé sur le marché en 2022 les premières solutions de construction bas carbone au Maroc, Ecopact et Ecoplanet, devenant ainsi un précurseur national dans le domaine de la construction durable. ”

références. Soucieux d'apporter un service inégalé et de renforcer sa proximité avec ses clients, LafargeHolcim Maroc a continué à enrichir son nouveau portail client avec une multitude de fonctionnalités allant jusqu'à la prise de commande en ligne. Témoinnant des efforts et de l'engagement des équipes de LafargeHolcim Maroc, les enquêtes menées chaque année auprès des clients démontrent un score (NPS) en amélioration constante, s'élevant à 72 en 2022, en hausse de 4 points par rapport à 2021.

Quels sont les chantiers de construction auxquels LafargeHolcim Maroc a contribué en 2022 ?

Pour LafargeHolcim Maroc, l'année 2022 a été une année de concrétisation d'un nombre important de projets de grande envergure et dans des secteurs clés pour le développement économique et social national. Pour ne citer que quelques exemples, la Gare routière de Rabat qui s'inscrit dans la modernisation du transport interurbain de la capitale; le pont Mohamed VI à Casablanca qui représente aujourd'hui le plus long pont en zone urbaine jamais construit au Maroc. LafargeHolcim Maroc contribue activement à la réalisation des ambitions nationales en matière d'énergie verte, et cela s'est traduit en 2022 par la construction du parc éolien de Boujdour destiné à accompagner les entreprises industrielles dans le cadre de contrats d'achat d'électricité d'origine éolienne.

ÉQUIPE DIRIGEANTE



José Antonio PRIMO

Administrateur Directeur Général

Avant de rejoindre LafargeHolcim Maroc en tant qu'Administrateur Directeur Général, José Antonio PRIMO a occupé plusieurs postes de Direction Générale au sein des filiales du Groupe Holcim, notamment en Europe Centrale, aux Etats-Unis, au Mexique et en Espagne. Il était en charge depuis 2020 des Projets de Capture et Utilisation du CO₂ du Groupe Holcim en Europe. Durant sa carrière au sein du Groupe, José Antonio Primo avait occupé la fonction de Directeur Industriel de Lafarge Maroc pendant plusieurs années.



Abdel-ileh CHOUAR

Directeur Développement Durable & Innovation

Abdel-ileh Chouar a débuté sa carrière chez Lafarge Maroc en tant que responsable du bureau technique, où il a occupé plusieurs postes industriels avant d'être nommé Country Health & Safety Manager puis Concrete Operations Manager. Il a par la suite été nommé Directeur Industriel de Lafarge Nigeria puis Directeur Industriel de Lafarge Afrique du Sud. Avant de rejoindre LafargeHolcim Maroc, il a été Directeur de la Task Force Industrielle de l'OCP. Abdel-ileh Chouar est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole des Arts et Métiers-Paristech.



Saad DALIL

Directeur Commercial et Marketing Ciment

Saad Dalil a démarré sa carrière en tant qu'ingénieur commercial chez International Paper. Il a ensuite rejoint LafargeHolcim Maroc, où il a occupé depuis 15 ans plusieurs fonctions commerciales et marketing. Il a notamment été Directeur de l'activité Béton de mi 2018 à début 2021. Saad Dalil est ingénieur agro-économiste, lauréat de l'ENA de Meknès, titulaire d'un Master de l'ENIM de Rabat et d'un Executive MBA des Ponts et Chaussées - EHTP.



Amine CHERRAT

Directeur Financier

Amine CHERRAT a commencé sa carrière chez P&G à Casablanca puis chez Bossard Gemini Consulting à Paris. En 2000, il a rejoint le Groupe Lafarge où il a été responsable de la stratégie, du développement et du pilotage des programmes de performances opérationnelles de la région East Med & Trading. Il a occupé par la suite les fonctions de Directeur du contrôle et de la performance de la filiale grecque Héraclès, de Directeur du contrôle de l'activité Béton au niveau mondial (pilotage financier de 40 unités opérationnelles), et enfin de Directeur du développement en France.

Amine retourne en 2012 au Maroc en qualité de Directeur Financier et de secrétaire du Conseil de Lafarge Ciments, assurant notamment la direction des fonctions finance, juridique, achats, audit et systèmes d'information. À l'issue de la fusion entre Lafarge Ciments et Holcim, il devient le Directeur Financier de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim Maroc Afrique.



Younes CHETABI

Directeur Industriel

Younes CHETABI a démarré sa carrière chez Holcim Maroc en tant qu'Ingénieur Méthodes puis Responsable Maintenance Mécanique à l'usine d'Oujda. Il a ensuite occupé successivement les postes de Responsable Maintenance et Responsable Production à l'usine de Fès. Il a poursuivi sa carrière en tant que Responsable du Centre de Broyage de Nador. Il a été ensuite nommé Directeur de l'usine de Fès. Et il a enfin occupé le poste de Directeur de l'usine de Settât au sein de LafargeHolcim Maroc avant de rejoindre Lafarge Irak en tant que Directeur Industriel.

Younes CHETABI est ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Électricité et Mécanique (ENSEM) de Casablanca



Alae LALAMI

Directeur Solutions Constructives

Alae Lalami a passé plus de 23 ans au sein de LafargeHolcim Maroc, où il a occupé des fonctions principalement dans le commercial et le marketing, où il a été Directeur des zones nord, sud et Administrateur de l'enseigne de retail Mawadis. Il a été Directeur de l'activité RMX, puis Directeur de la nouvelle direction Solutions Constructives, activité qui comprend les granulats, le béton, le mortier et l'activité routes.

Alae Lalami est diplômé de l'École Supérieure de Distribution en France et titulaire d'un MBA de l'Université du Québec à Montréal.



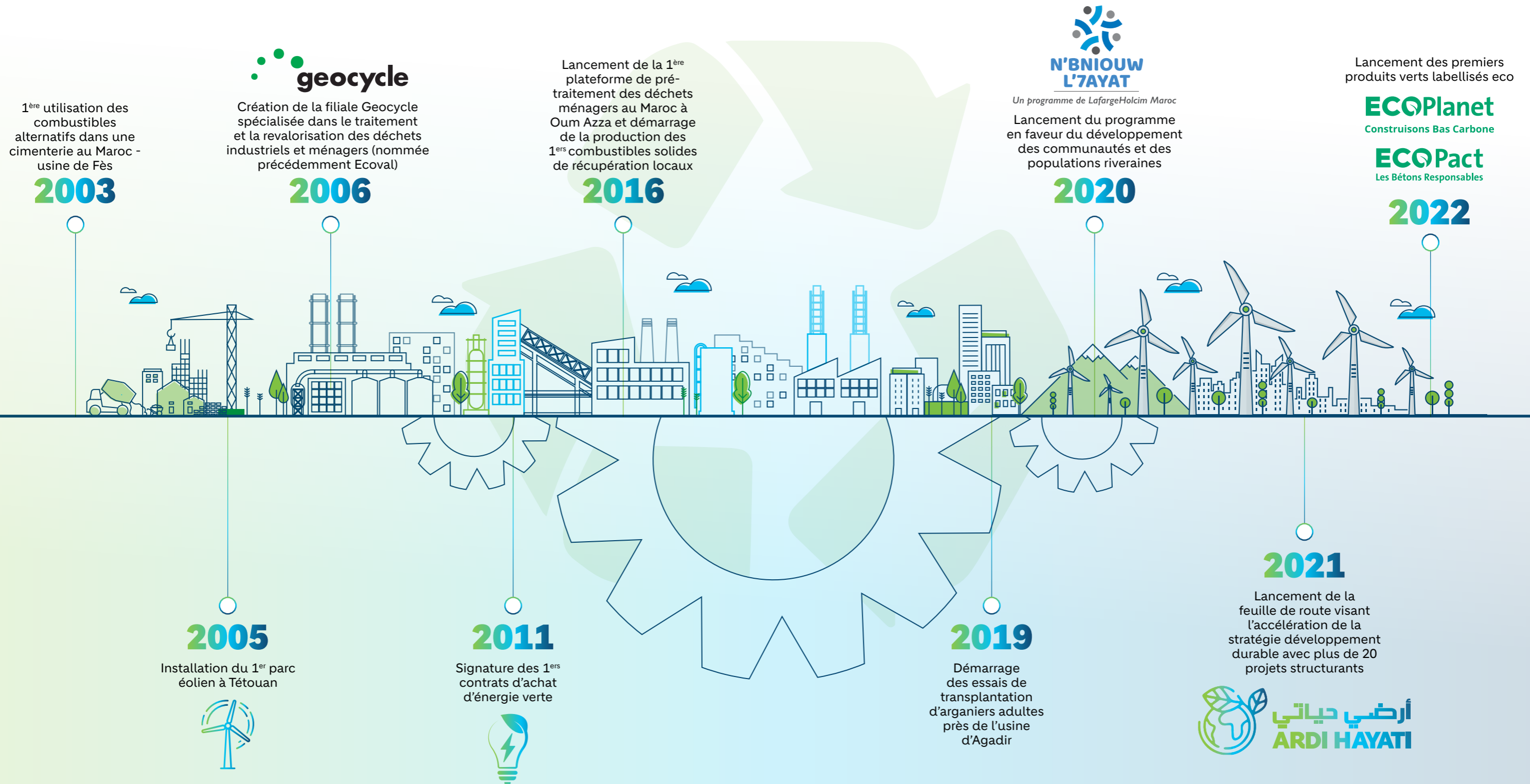
Imane LOUBANE

Directrice Ressources Humaines

Imane Loubane a démarré sa carrière professionnelle en ressources humaines dans différents secteurs d'activité dont notamment la banque et l'assurance avant de rejoindre LafargeHolcim Maroc, où elle a essentiellement occupé depuis 10 ans des fonctions en ressources humaines. Elle a été directrice du développement RH en charge du recrutement et de la gestion des carrières. Imane Loubane est diplômée en marketing et titulaire d'un DESS en RH et stratégie d'entreprise à l'IAE de Tours.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADN DE LAFARGEHOLCIM MAROC DEPUIS DES DÉCENNIES

En tant que partenaire historique et acteur de référence dans le secteur des matériaux de construction, la protection de l'environnement est une priorité pour LafargeHolcim Maroc depuis de nombreuses années. Nous sommes conscients que nos processus de production ont une empreinte écologique. Nous savons également que nos produits jouent un rôle fondamental dans le développement et l'urbanisation. Notre objectif est de contribuer à construire un avenir durable en réduisant notre impact sur l'environnement et en offrant des produits et des solutions qui répondent aux enjeux de transition durable.



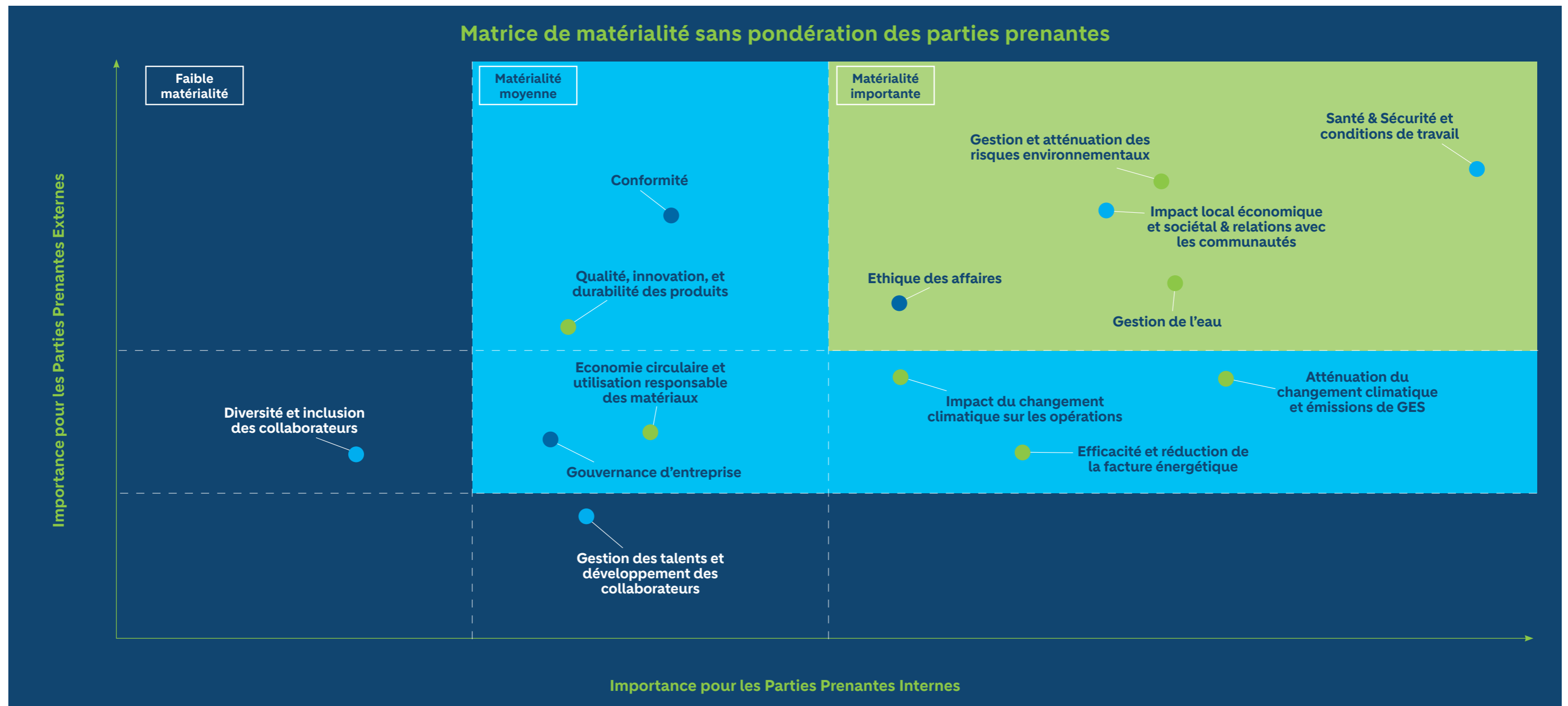
LES ENJEUX DE NOTRE ÉCOSYSTÈME IDENTIFIÉS PAR L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Afin de consolider les relations avec ses parties prenantes externes et internes, et de gérer leurs attentes, LafargeHolcim Maroc a lancé un processus de consultation de ses parties prenantes afin d'élaborer sa matrice de matérialité et construire sa nouvelle feuille de route de développement durable.

Plus de 70 représentants des parties prenantes (clients, fournisseurs, administrateurs, partenaires sociaux, les actionnaires, représentants des autorités locales et nationales, ONG et associations) ont été invités à évaluer l'importance des enjeux auxquels LafargeHolcim Maroc est confrontée. D'après le consensus général, les enjeux prioritaires pour LafargeHolcim Maroc sont la gestion et l'atténuation des risques environnementaux, la gestion de l'eau, la Santé & Sécurité et les conditions de travail, l'impact économique et les conditions de travail, l'impact économique et sociétal local et l'éthique des affaires.

Les 14 enjeux abordés ont été considérés comme importants, nous confortant ainsi dans notre vision globale du développement durable et de la responsabilité étendue de l'entreprise envers son écosystème qui agit depuis plusieurs décennies en faveur de la protection de l'environnement, de la santé et sécurité au travail, du développement des communautés, de l'éthique et de l'intégrité dans la conduite des affaires.

● ENVIRONNEMENT ● SOCIAL ● GOUVERNANCE



ARDI HAYATI, NOTRE PROGRAMME POUR EXERCER NOTRE ACTIVITÉ DANS LA DURABILITÉ

Les défis mondiaux en matière de transition énergétique dans lesquels le Maroc s'est inscrit à travers un plan d'action à horizon 2030, exigent des efforts considérables de la part de l'ensemble des parties prenantes. En ligne avec le modèle de décarbonisation du Groupe Holcim qui vise une neutralité carbone à horizon 2050, LafargeHolcim Maroc a renforcé ses engagements en matière de développement durable par le lancement du programme Ardi Hayati.

Construit autour de 4 axes majeurs, climat et énergie, économie circulaire, eau et nature, population et communautés, ce programme a été décliné durant l'année 2022 en une feuille de route, représentant plus d'une vingtaine de projets structurants avec des objectifs bien définis.



CLIMAT & ÉNERGIE

Réduire les émissions CO₂



EAU & NATURE

Protéger l'eau et la biodiversité



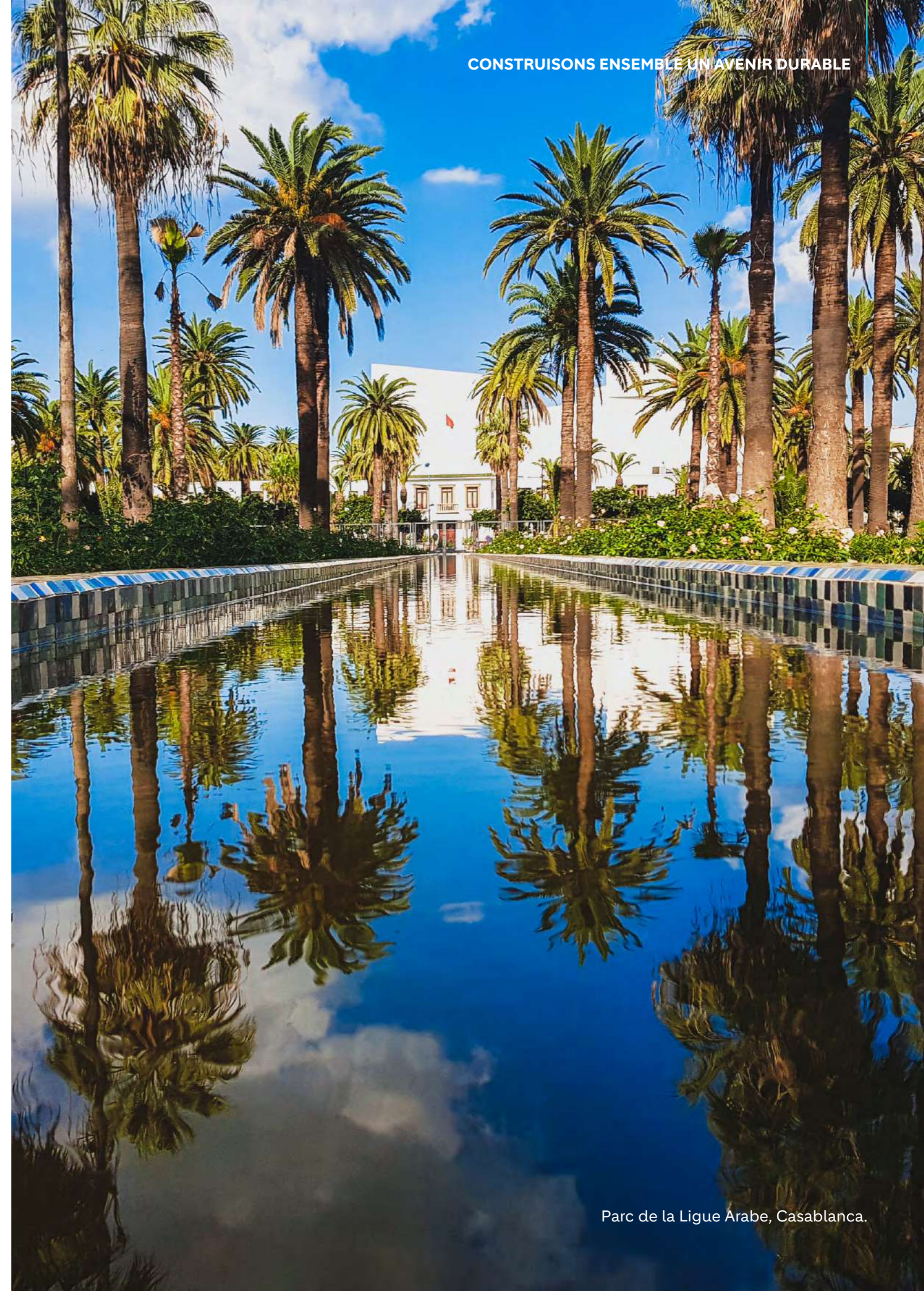
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Favoriser la valorisation des déchets



POPULATIONS & COMMUNAUTÉS

Créer de la valeur partagée



Parc de la Ligue Arabe, Casablanca.



CLIMAT & ÉNERGIE

Réduire les émissions de CO₂

En tant qu'entreprise déterminée à réduire son impact sur l'environnement, nous donnons la priorité à produire plus et mieux, avec moins de ressources.

Réduire les émissions de CO₂ provenant de l'activité

Nous nous sommes engagés dès 2005 à accroître la part d'électricité d'origine renouvelable dans notre consommation énergétique globale. Notre usine de Tétouan a été la première cimenterie au monde à disposer de son propre parc éolien, d'une capacité maximale de 32 MW. Cette initiative nous a incité par la suite à conclure des contrats d'achats d'électricité verte avec des opérateurs nationaux sur toutes les

usines. Le taux de substitution électrique dépasse 80 % par an depuis 2019, ce qui contribue à réduire nos émissions de CO₂ de manière tangible. Nous nous efforçons également de réduire considérablement les émissions de Nox (oxyde d'azote) et de SO₂ (dioxyde de soufre).

D'autres initiatives et projets sont menés par LafargeHolcim Maroc visant la décarbonisation de ses activités. Il s'agit notamment d'accélérer l'utilisation de combustibles alternatifs à travers notamment le recyclage des déchets ou encore de réduire le facteur clinker dans la composition du ciment produit. En effet, c'est lors de la production de clinker, le principal composant du ciment, que l'on produit le plus d'émissions de CO₂.



Offrir des solutions et produits verts

L'un des axes majeurs de la stratégie de décarbonisation de LafargeHolcim Maroc est de fournir des produits et des solutions durables contribuant ainsi à la construction de projets urbains intelligents, ainsi que de bâtiments et infrastructures éco-responsables.

Poursuivant ainsi son engagement à faire progresser l'ensemble du secteur de la construction vers des modes constructifs plus durables et plus responsables, LafargeHolcim Maroc a lancé sur le marché, depuis 2022 des produits et solutions vertes. L'objectif étant de contribuer à construire des bâtiments qui tiennent compte de leurs impacts environnementaux sur l'ensemble de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières qui les composent, jusqu'à leur démolition et recyclage.

Gestion des émissions de CO₂ dans la chaîne de valeur de la production de ciment

Approvisionnement en énergie



- Utilisation de l'énergie renouvelable
- Amélioration de l'efficacité énergétique à chaque étape du processus de production
- Optimisation énergétique des installations et des outils de production

1 Extraction de matières premières

Réhabilitation de carrières

2 Production de clinker

- Revalorisation de déchets et utilisation de combustibles alternatifs
- Valorisation de matériaux alternatifs

3 Production de ciment

Réduction du facteur clinker dans la composition du ciment produit

4 Transport du ciment

- Optimisation du transport
- Promotion des moyens de transport à faible émission de CO₂, ferroviaires...

Mener la transition énergétique bas carbone à toutes les étapes du cycle de vie des bâtiments



PRODUCTION DURABLE

Minimiser l'empreinte environnementale de la production

CONSTRUCTION DURABLE

Réduire l'empreinte carbone sur les chantiers

VILLES DURABLES

Construire des bâtiments durables

Contribuer au recyclage des déchets

ECO Pact
ECO Planet

AIRIUM
HYDROMEDIA
PERFECTO





EAU ET NATURE

Protéger l'eau et la biodiversité

La protection de l'environnement passe pour LafargeHolcim Maroc par la préservation de ses ressources.

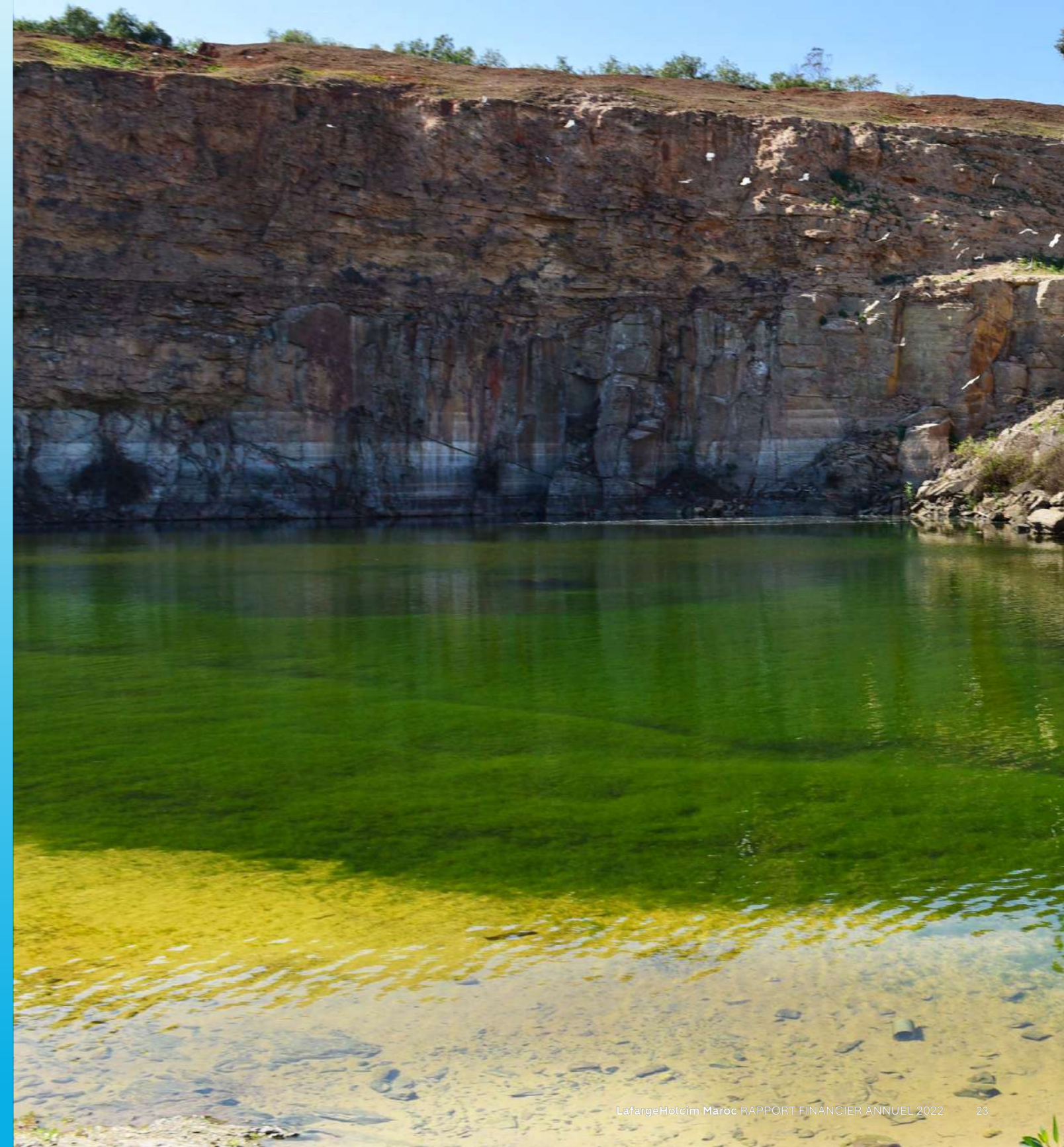
Préservation de l'eau

Au Maroc, le stress hydrique est une question cruciale. C'est pourquoi LafargeHolcim Maroc s'est engagée à améliorer la gestion de cette précieuse ressource dans son processus de production. À cette fin, chaque site et tous les processus de production sont soumis à des évaluations rigoureuses pour contrôler leur consommation d'eau. En outre, LafargeHolcim Maroc utilise la technologie des procédés secs au niveau de ses fours, des systèmes de refroidissement en circuit fermé ainsi qu'un système de recyclage de l'eau. L'ensemble des nouveaux investissements sont réalisés en tenant compte des exigences en matière de consommation d'eau. Aujourd'hui LafargeHolcim Maroc présente l'un des taux de consommation d'eau les plus bas des usines du Groupe Holcim au niveau mondial.

Biodiversité

La première étape de la production de ciment est l'extraction des matières premières dans des carrières, avec inévitablement un impact sur l'environnement. Cependant, ces impacts peuvent être largement atténués par le développement et la mise en œuvre d'un plan de réhabilitation des carrières qui peut contribuer à protéger la biodiversité.

LafargeHolcim Maroc s'efforce de réduire son empreinte environnementale en réhabilitant ses sites et carrières à la fin de leur exploitation. Jusqu'à présent, 539 hectares ont été réhabilités. Un total de 323 000 arbres de 25 variétés différentes ont été plantés, et des partenariats avec l'INRA, le Département des Eaux et Forêts, l'ANDZOA et l'AgroTech Souss Massa ont permis d'acclimater 6 000 arganiers sur le site de la carrière de Bouskoura et de réussir la transplantation d'arganiers adultes au sein de l'usine d'Agadir-Souss. Des ruches d'abeilles ont également été installées dans plusieurs carrières afin de promouvoir la pollinisation et favoriser le développement de l'écosystème.





ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Favoriser la valorisation des déchets

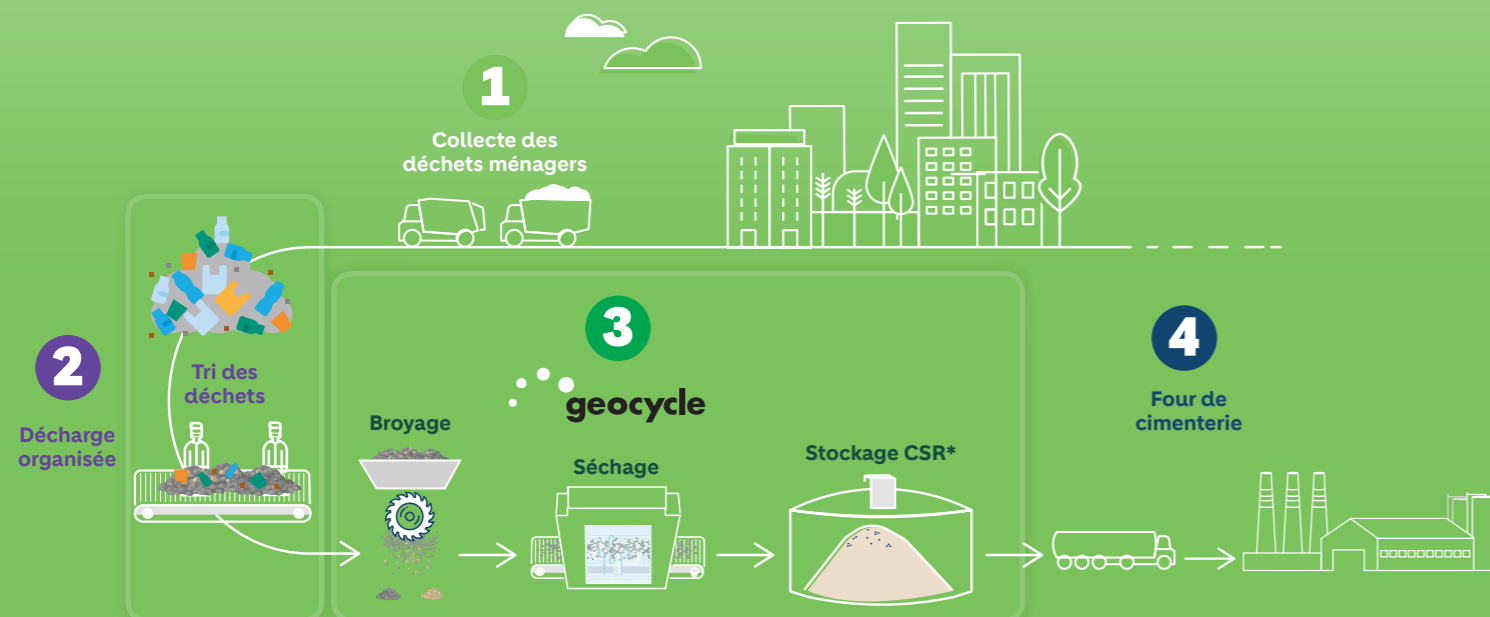
Précurseur en matière de transition énergétique, LafargeHolcim Maroc a lancé en 2007 Geocycle, une filiale dédiée au traitement des déchets industriels et ménagers (déchets de papier et de carton, des déchets de bois, des pneus usagés, des plastiques, des déchets alimentaires...). Pionnier de l'économie circulaire au Maroc, Geocycle opère avec un double avantage pour l'environnement et l'économie.

Geocycle propose aux industriels des solutions innovantes de traitement et de gestion globale de leurs déchets, afin de réduire les externalités environnementales et autres nuisances significatives pour l'environnement.

Les activités de Geocycle permettent de réduire la quantité de déchets qui finissent dans les décharges. Sans leur co-processing en cimenterie, ces déchets seraient brûlés à l'air libre ou enfouis causant des dommages significatifs sur l'environnement. Enfin grâce au recyclage des déchets, Geocycle fournit aux cimenteries de LafargeHolcim Maroc des combustibles alternatifs réduisant significativement l'utilisation des combustibles fossiles et atténuant de ce fait les émissions de CO₂ fossiles. Plus de 110 000 T sont valorisés chaque année en cimenteries.



Valorisation des déchets ménagers - De la ville... à nos cimenteries



* CSR : Combustibles Solides de Récupération



أرضي حياتي
ARDI HAYATI





POPULATIONS & COMMUNAUTÉS

Créer de la valeur partagée

N'BNIOUW L'7AYAT, le programme de responsabilité sociale et sociétale de LafargeHolcim Maroc, vise à promouvoir le développement local en intégrant et en co-développant les zones où sont implantés nos sites d'exploitation. Nous reconnaissons l'importance de trouver un équilibre entre la protection de l'environnement, la performance économique et le progrès social afin de bâtir des liens durables avec les communautés riveraines et créer de la valeur partagée.



Un programme de LafargeHolcim Maroc

Nos initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) font partie intégrante d'un plan de développement continu à long terme. Notre objectif est de servir la communauté et d'assurer son développement par le biais d'un dialogue ouvert qui inclut toutes les parties prenantes. Nous travaillons en priorité dans les douars les plus proches de nos sites, en tenant compte de leurs circonstances socio-économiques propres. En outre, nous fournissons des ressources matérielles et humaines et nous encourageons le volontariat auprès de nos collaborateurs faisant de la RSE l'affaire de tous.



POURSUITE DE **NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT**



L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE DANS NOS USINES, **MODÈLES** DANS LE GROUPE HOLCIM



LafargeHolcim Maroc s'est distinguée une nouvelle fois dans le classement annuel réalisé par le Groupe Holcim, où nos usines figurent dans le top 15 des usines les plus performantes parmi les 99 usines du Groupe Holcim avec les quatre premières places occupées par les usines de Fès, Oujda, Tétouan et Settat.

Ce classement s'appuie sur un ensemble de critères de performance industrielle et environnementale :

- Coûts (fixes, variables et de maintenance)
- Efficacité (fiabilité, consommation énergétique)
- Développement durable (Santé & Sécurité, Qualité, Environnement, Populations & communautés)



LA NOUVELLE CIMENTERIE AGADIR-SOUSS, VITRINE DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DE LAFARGEHOLCIM MAROC

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE POUR SERVIR LES CLIENTS DES RÉGIONS SUD DU PAYS ET DYNAMISER L'EXPORT VERS LE RESTE DU CONTINENT

Cette nouvelle unité industrielle permet à LafargeHolcim Maroc de renforcer son maillage territorial, de se rapprocher de ses clients des régions du sud du pays et de participer activement à la construction durable dans des régions en plein essor économique.

La position stratégique de l'usine d'Agadir-Souss a permis de renforcer la dynamique de l'export, en 2022, grâce aux premières exportations par bateau à destination de partenaires en Afrique subsaharienne.



Située à 65 km au sud-ouest de la ville d'Agadir, dans la commune rurale de Tidsi, la cimenterie d'Agadir-Souss qui a mobilisé un investissement de 3 milliards de dirhams a une capacité annuelle de production de 1,6 million de tonnes de ciment. Alimentée en énergie verte et utilisant des combustibles alternatifs, la nouvelle cimenterie 4.0 est construite selon le concept de « Plant of tomorrow - l'usine de demain » et fait appel à des technologies d'automatisation, de robotique, d'intelligence artificielle et de maintenance prédictive pour améliorer son processus de production.

1 400

Personnes mobilisées sur le chantier, dont 1/3 de ressources locales

200

Emplois directs et indirects depuis le démarrage

3 Md MAD

Investissement

9,4 M

d'heures travaillées

1,6 MT

Capacité de production

UNE INSTALLATION RESPONSABLE DE SON ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DE SON EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Conformément à sa stratégie en matière de responsabilité sociale et à son programme Ardi Hayati, LafargeHolcim Maroc a pensé le projet d'installation de sa cimenterie d'Agadir-Souss dans sa globalité en prenant en compte l'ensemble de son écosystème. Sur le volet des infrastructures, deux nouvelles routes en chaussée neuve ont été construites. L'une de 8 km permet de contourner la commune de Tidsi, la seconde de 3 km a permis de désenclaver le village voisin. Des installations ont également été mises en place pour permettre l'accès à l'eau potable à plusieurs villages riverains, ainsi que la construction de trois châteaux d'eau et d'un système de pompage alimenté par des panneaux solaires pour les besoins d'arrosage.



Employabilité

Sur le volet de l'employabilité, la construction de l'usine a permis de créer près de 1 400 emplois au sein de la Région de Souss-Massa, dont un tiers de ressources locales. Depuis sa mise en service, la cimenterie génère près de 200 emplois directs et indirects.

Environnement

Sur le plan environnemental, les équipes de LafargeHolcim Maroc ont réussi grâce à un partenariat avec l'ANDZOA et l'AgroTech Souss Massa, une prouesse mondiale qui a permis de transplanter des arganiers adultes avec un taux de réussite qui dépasse les 70%. Cette réalisation permet à LafargeHolcim Maroc de participer à la préservation de l'arganier, une ressource endémique du Maroc et de contribuer au développement de la Réserve de Biosphère Arganeraie.



Développement des communautés et des territoires

Au niveau du développement des communautés et des territoires, LafargeHolcim Maroc s'appuie sur son programme N'BNIUW L'7AYAT, dont l'objectif est de renforcer l'autonomisation des communautés, valoriser toutes les pratiques qui permettent de développer l'économie locale, créer de la valeur partagée et bâtir des liens durables.

C'est ainsi que des programmes d'appui à l'éducation et à la lutte contre l'abandon scolaire pour les enfants des douars riverains ont été mis en place, incluant la réhabilitation de 4 écoles qui accueillent 700 enfants des villages riverains, le transport des écoliers les plus éloignés, ainsi que les fournitures scolaires en début d'année.

Des programmes de supports à l'employabilité ont été déployés auprès de deux coopératives féminines afin de faciliter le développement de l'activité locale et l'autonomisation des femmes issues des villages voisins.

Dans le domaine de la santé, plusieurs caravanes médicales ont été organisées au profit des populations riveraines.



Un programme de LafargeHolcim Maroc



L'usine d'Agadir-Souss distinguée par le prix

« Investment Award »

décerné lors d'un événement organisé par Industrie du Maroc Magazine

Des visites de l'usine Agadir-Souss pour les partenaires

Les équipes de la cimenterie d'Agadir-Souss ont reçu plusieurs partenaires afin de leur faire découvrir les installations modernes de l'usine, ainsi que le potentiel qu'elle représente en matière de développement des infrastructures et de construction pour les provinces du sud. Des visites ont ainsi été organisées pour les clients, la presse nationale, et autres partenaires.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, M. Mohammed SADIKI a pour sa part visité le projet de la 1^{ère} transplantation d'arganiers adultes menée au sein de la cimenterie.

DES INNOVATIONS AU SERVICE DE LA DIFFÉRENCIATION ET DE LA SATISFACTION CLIENT

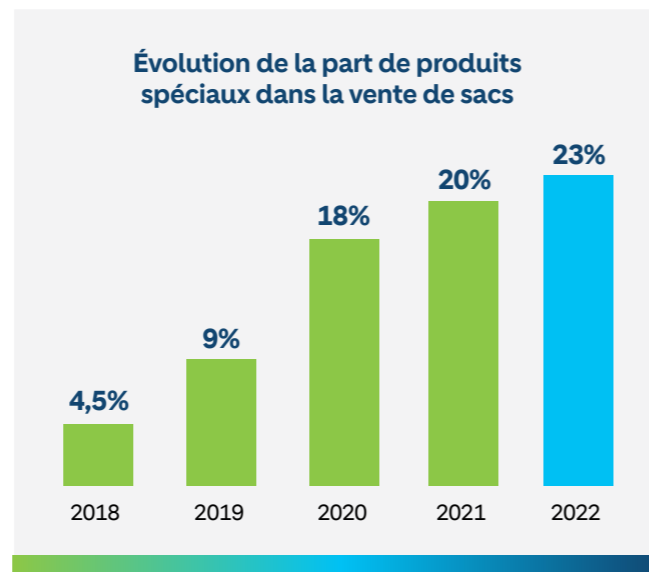
UNE GAMME DE PRODUITS SPÉCIAUX QUI POURSUIT SA PERCÉE SUR LE MARCHÉ ET S'ÉLARGIT AVEC DEUX NOUVELLES RÉFÉRENCES.

Spécialement conçus pour des applications spécifiques telles que la maçonnerie, les éléments préfabriqués ou les fondations et structures, les produits spéciaux offrent aux utilisateurs de meilleures performances, un meilleur rendement et une plus grande facilité d'usage. Depuis leur lancement, ils ont rapidement rencontré un fort engouement des clients et ils représentent désormais 23% des ventes de ciment en sac. Au cours de l'année, le Perfecto, produit phare de la gamme, a été labélisé ECO grâce à son impact environnemental limité. La gamme des produits spéciaux a été enrichie par SwariPro, un ciment premium pour la réalisation de structures et fondations et Holcim 55 PM, le seul ciment pour « travaux à la mer » disponible en sac au Maroc.

L'ACTIVITÉ ROUTES DE LAFARGEHOLCIM MAROC AU CONGRÈS NATIONAL DE LA ROUTE À DAKHLA



En marge de la 11^{ème} édition du congrès national de la route à Dakhla, les équipes de l'activité Routes ont pu mettre en avant la solution innovante et durable qu'offre LafargeHolcim Maroc pour les projets d'infrastructure routière. Cette offre inclut à la fois le traitement des sols au Liant Hydraulique Routier (LHR), ainsi que l'utilisation de matériaux locaux. Au-delà de l'innovation, cette technique permet aux donneurs d'ordre de bénéficier d'une solution économique, durable, rapide et respectueuse de l'environnement.



UNE SATISFACTION CLIENT EN CONSTANTE AMÉLIORATION

Les enquêtes réalisées chaque année par LafargeHolcim Maroc selon la méthodologie NPS (Net Promoter Score) ont intégré pour la 1^{ère} fois en 2022 les chauffeurs des clients qui sont en contact quotidien avec les équipes en usine.

L'enquête réalisée auprès de 80% du portefeuille de clients actifs a révélé de très bons résultats avec un score de 72 pour les clients et 48 pour les chauffeurs, en constante amélioration avec respectivement + 4 points et + 27 points par rapport à 2021. Cette performance conforte LafargeHolcim Maroc dans sa volonté de faire de l'expérience client un élément différenciateur en continuant à assurer un service clients parmi les meilleurs dans son secteur d'activité.

72

Clients
+4 pointsScore
NPS

48

Chauffeurs
+27 points

UN ACCOMPAGNEMENT CLIENTS À TRAVERS UNE GAMME DE SERVICES ÉTOFFÉE



UN CONCEPT POLYVALENT DE PRESTATION DE SERVICES

Un concept polyvalent de prestation de services aux clients industriels, Unités de préfabrifications béton et fournisseurs de béton prêt à l'emploi. Il permet de développer les compétences de leurs collaborateurs, de les accompagner dans l'amélioration de leurs produits finis et de leur performance industrielle. Au cours de l'année 2022, plus d'une dizaine de clients ont bénéficié d'un accompagnement complet comprenant la formation ainsi que la préparation à la certification IMANOR selon la norme NM10.1008. Grâce à cette certification, les clients béton prêt à l'emploi ont pu se démarquer sur le marché en démontrant la conformité de leurs produits, en optimisant leurs pratiques, en valorisant leur savoir-faire, tout en renforçant la confiance de leurs propres clients.

POURSUITE DU BRANDING DES POINTS DE VENTE

Afin d'accroître la visibilité auprès des clients, renforcer l'attractivité de leur point de vente ainsi que la présence des marques commerciales «Lafarge» et «Holcim», le programme d'aménagement des points de vente des clients distributeurs partenaires a été poursuivi au cours de l'année. Au total ce sont près de 300 points de vente qui ont déjà été équipés.

300

Points de vente
équipés

PLUS DE 50 LOCALITÉS COUVERTES PAR LES CARAVANES DE FORMATION

Des caravanes de formation ont sillonné plus de 50 localités à travers tout le pays afin de former plus de 120 clients distributeurs et leurs clients finaux à l'utilisation des produits commercialisés, d'augmenter le trafic et la visibilité des points de vente grâce à l'animation et des actions de street marketing.



UNE PROXIMITÉ CLIENT RENFORCÉE À TRAVERS UN PORTAIL CLIENT 100% DIGITALISÉ

LafargeHolcim Maroc continue à enrichir son nouveau portail client avec une multitude de fonctionnalités. Du côté client, le portail permet d'avoir une vue d'ensemble sur l'historique des commandes, les factures, avoirs et paiements en cours de traitement, il permet également de passer les commandes en ligne et d'effectuer en cas de besoin des réclamations liées à des commandes ou factures.

Du côté entreprise, ce portail permet non seulement de fluidifier la relation avec les clients en rendant accessibles un certain nombre d'informations sans devoir passer par les interlocuteurs habituels, de réaliser des analyses des portefeuilles client par les commerciaux et d'optimiser les flux logistiques à travers un suivi très précis des commandes.



DISTINCTIONS DE LAFARGEHOLCIM MAROC POUR SON ENGAGEMENT DANS LA DURABILITÉ

PROCUREMENT AWARDS, UNE RECONNAISSANCE POUR LA POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

LafargeHolcim Maroc a été distingué lors des Morocco Procurement Awards durant le salon du Transport et de la Logistique – Logismad. Cette reconnaissance est venue récompenser les efforts en matière d'achats responsables et plus précisément pour le Meilleur projet Energie Propres. Ce prix a été institué pour mettre en avant les projets innovants qui ont apporté des solutions efficaces pour contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.



LABEL RSE CGEM RENOUELÉ POUR 3 ANS

La CGEM a renouvelé son Label RSE à LafargeHolcim Maroc et sa filiale Geocycle pour récompenser leur engagement en matière de politique RSE et d'amélioration continue des pratiques pour la pérennisation et le renforcement des acquis.



UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES PRESCRIPTEURS

Afin de construire des liens forts et durables avec les prescripteurs dont les architectes et bureaux d'études, de nombreuses initiatives ont été entreprises durant l'année, comme la participation au forum Africain des infrastructures, au congrès de l'Union Africaine des Architectes, ou encore l'organisation d'une visite de l'usine de Settat au profit de l'ordre des architectes, afin de faire connaître l'étendue de la gamme de produits et services de LafargeHolcim Maroc.



LAFARGEHOLCIM MAROC AUX CÔTÉS DES JEUNES ARCHITECTES

LafargeHolcim Maroc a été le sponsor officiel des Young Moroccan Architecture Awards.

Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des partenariats de l'entreprise vise à promouvoir auprès des jeunes générations les solutions de construction durable d'aujourd'hui et de demain que fournit LafargeHolcim Maroc.



Usine de Settat

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Le résultat net consolidé IFRS au titre de l'exercice 2022 s'établit à 1 392 MDH comparé à 2 010 MDH en 2021.

En MDH	2021	2022
Chiffre d'affaires	8 195	7 985
Résultat d'exploitation courant	3 496	2 696
Résultat net	2 010	1 392

- La demande nationale de ciment a reculé de -10,6%* par rapport à 2021 en raison de l'impact négatif du contexte inflationniste au Maroc.
- A fin décembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7 985 MDH, enregistrant une baisse de -2,6% par rapport à 2021. Cette évolution défavorable est liée à la baisse des volumes de vente compensée partiellement par la hausse des ventes de clinker ainsi que l'augmentation du prix moyen de vente.
- Le résultat d'exploitation courant s'élève à 2 696 MDH à fin décembre 2022, en baisse de -23% par rapport à la même période en 2021. Cette évolution est liée principalement à la baisse des ventes de ciments ainsi qu'à la hausse des prix des intrants, notamment l'énergie fossile, qui n'a été que partiellement répercutée sur les prix.
- Le résultat net consolidé à 1 392 MDH en 2022, est en baisse de -31% par rapport à 2021 en raison de l'augmentation de la contribution sociale en 2022 et de l'impact de la révision de la base d'impôt différé suite à la hausse progressive de l'IS de 2023 à 2025 prévue dans la loi de finance de 2023.
- Le retour sur capitaux investis s'établit à 9,6%.

COMPTES SOCIAUX

- Le résultat net social de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 327 MDH au 31 décembre 2022.
- Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 66 Dh par action au titre de l'exercice 2022.

PERSPECTIVES

Dans un contexte incertain au niveau mondial, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts d'optimisation de coûts tout en restant focalisé sur la sécurité de ses employés et de ses partenaires, la qualité de service et le développement de son offre pour améliorer la satisfaction de ses clients.

Par ailleurs, le programme de développement durable de la société, qui vise notamment le développement de l'utilisation des énergies vertes (combustibles de substitution et électricité renouvelable), permettra à terme de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés et à la volatilité de leurs cours. A ce jour, plus de 80% de la consommation électrique de LafargeHolcim Maroc provient de sources renouvelables.

*Source: Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la Ville



Tour Mohammed VI

LES CHANTIERS EMBLÉMATIQUES DE 2022

Partenaire historique et acteur de référence dans la construction de grands chantiers nationaux, LafargeHolcim Maroc met son expertise au service des grands projets d'infrastructure et de bâtiment, en offrant des solutions adaptées tenant compte des enjeux de durabilité, de maîtrise des coûts, d'innovation et de respect des normes environnementales. Parmi les chantiers d'envergure engagés en 2022, figurent les projets suivants :

GARE ROUTIÈRE DE RABAT

Bénéficiant d'un accès direct à partir de l'autoroute Casablanca-Rabat, la nouvelle gare routière de Rabat s'inscrit dans le cadre de la structuration de l'entrée Sud de la ville et contribue à la modernisation du transport interurbain dans la capitale.



8 hectares

Surface foncière



21 617 m²

Surface couverte



10 Km³

de béton

Services & solutions



Béton Ultra haute performance de la gamme ultra series

Bétons décoratifs de la gamme ARTEVIA

Artevia



Pompage

Assistance technique et accompagnement au niveau de l'application des bétons décoratifs



PONT MOHAMMED VI, CASABLANCA

Le pont de dénivellation du boulevard Mohammed VI situé au croisement des boulevards : Al Qods, Driss El Harti, Dakhla et Amgala est le plus long pont sur une zone urbaine au Maroc qui permettra une circulation sur 2X2 voies.


620,4 m
 Longueur


16,1 m
 Largeur


16 Km³
 de béton

Services & solutions


 Pompage
 Analyse sécurité
 du chantier en
 raison des coulages
 importants


 Plusieurs coulages
 importants d'environ 2000
 à 2500 m³ chacun livrés
 en 12 heures



PARC ÉOLIEN AFTISSAT, BOUJDOUR

Le parc éolien Aftissat d'une puissance de 200 MW est situé à 40 Km au sud de la ville de Boujdour. Ce projet est destiné à accompagner les entreprises industrielles dans le cadre de contrats d'achat d'électricité, conformément à l'objectif du Maroc d'installer 52% de la capacité d'énergie renouvelable d'ici 2030.


200 MW
 Puissance


11 Km³
 de béton

Services & solutions


 Ciment
 Low Alcaline


 Béton prêt à l'emploi
 pour le coulage de
 40 massifs



BARRAGE TIDDAS, KHÉMISSAT

Le barrage dans la région de Khémisset s'inscrit dans le cadre du renforcement du potentiel en eau potable & industrielle des régions de Rabat et de Casablanca, ainsi que la production de l'énergie électrique.



500 M m³

Capacité



115 Km³

de béton

Services & solutions



Ciment
Low Alcaline



Ciment finement broyé
qui répond aux critères
des coulis d'injection

BORJ ATTIJARI, CASABLANCA

Situé dans la zone de la cité financière de Casablanca, la tour Borj Attijari est un immeuble de grande hauteur composé de bureaux sur 25 étages, 4 sous-sols, 2 bâtiments de bureaux et 2 bâtiments de logements.



99 000 m²

Superficie



63 Km³

de béton

Services & solutions



Béton Ultra Haute
Performance
Béton Ultra Fluide
Béton Ultra Accélééré



Pompage
Chantier livré 7j/7j et
24h/24h compte tenu
de l'objectif volume
(50 km³ en 2022)



Coulages importants
pour de grandes dalles



SANTÉ & SÉCURITÉ, NOTRE VALEUR FONDAMENTALE

La Santé & Sécurité sont au cœur des préoccupations de LafargeHolcim Maroc, qui a l'ambition d'être l'entreprise marocaine la plus sûre pour ses collaborateurs, ses fournisseurs, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes. Depuis plusieurs années nous œuvrons à instaurer une culture santé et sécurité dans toutes nos opérations avec l'objectif d'atteindre « zéro accident » pour nos collaborateurs et nos sous-traitants. Cette culture devenue aujourd'hui omniprésente s'est développée grâce à notre modèle de management de la santé et sécurité qui s'appuie sur des plans d'actions annuels qui visent à renforcer et améliorer nos performances au quotidien.

UN PRIX D'EXCELLENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

LafargeHolcim Maroc a remporté un prix d'excellence décerné par le Groupe Holcim à 5 pays parmi 16 participants. Ce prix récompense les efforts fournis par LafargeHolcim Maroc en matière de Santé et Sécurité au travail. Les usines de Settat, Oujda, Tétouan et Fès ont pour leur part été distinguées parmi les 32 sites en compétition.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UN PRÉALABLE POUR ATTEINDRE LE « ZÉRO ACCIDENT »

La sécurité routière représente un enjeu de taille dans une activité qui nécessite de transporter des produits et livrer les clients à travers tout le royaume. Avec près de 45 millions de km parcourus chaque année, par ses collaborateurs et sous-traitants, LafargeHolcim Maroc a lancé depuis plusieurs années le programme « Road Safety », une démarche structurée qui prend en compte l'ensemble des risques liés au transport routier. Ce dispositif couvre aussi bien les déplacements professionnels des collaborateurs que le transport des matières premières et des marchandises.

Le programme « Road Safety », a vocation à former et certifier des chauffeurs sur plusieurs aspects qui comprennent la conduite, l'état de santé, ainsi que le facteur fatigue dans la gestion des trajets.

Dans le cadre du programme Road Safety, LafargeHolcim Maroc a organisé comme chaque année la semaine santé et sécurité routière en mettant l'accent sur les risques de la distraction au volant.



AMÉLIORATION SIGNIFICATIVE DU COMPORTEMENT DE CONDUITE DES CHAUFFEURS

272 000

heures de formation dédiées à la sécurité.

1 100

conducteurs formés et sensibilisés

Grâce à la mise en place d'un système de suivi du comportement de conduite (IVMS : In Vehicle Monitoring System) des chauffeurs sur l'ensemble de la flotte de camions, LafargeHolcim Maroc réalise régulièrement des contrôles pour vérifier le respect des règles de bonne conduite des conducteurs (port de ceinture de sécurité, usage du téléphone au volant, horaires de pause...). Cette initiative a permis de réduire le nombre d'incidents critiques sur les routes de 75% en l'espace de 4 années et d'améliorer les standards en matière de sécurité routière chez les partenaires transporteurs. Ceci a conduit LafargeHolcim Maroc à instaurer un barème de maturité pour évaluer les prestataires sur une échelle de 1 à 5 étoiles. Grâce à un accompagnement individualisé, le nombre de transporteurs « 3 étoiles » a augmenté de 30% durant ces dernières années.



SALAMATY, UNE OFFRE CONÇUE POUR INSTAURER UNE CULTURE SÉCURITÉ CHEZ LES CLIENTS

LafargeHolcim Maroc a lancé depuis quelques années une offre spécialement conçue pour accompagner les clients, promoteurs, constructeurs et entreprises de travaux publics, dans la mise en conformité de leurs chantiers sur les volets santé et sécurité.

L'offre Salamaty permet aux clients d'instaurer une culture sécurité en changeant les comportements face aux risques, de réduire le nombre d'accidents sur les chantiers, de préserver les vies humaines et enfin de réduire les pertes financières liées aux arrêts et retards sur les chantiers. Au cours de l'année 2022 les équipes LafargeHolcim Maroc ont accompagné plusieurs chantiers dans plusieurs villes, avec une formation spéciale pour les chantiers nécessitant la réalisation de travaux en hauteur. L'intérêt croissant des clients pour l'offre Salamaty démontre clairement une prise de conscience des promoteurs immobiliers et des entreprises de travaux quant à l'importance de la sécurité de leurs chantiers. À travers cette offre LafargeHolcim Maroc a la ferme volonté de contribuer à la professionnalisation du secteur des matériaux de construction au Maroc.

PERFORMANCE ET
DÉPLOIEMENT DU
PROGRAMME ARDI
HAYATI EN 2022

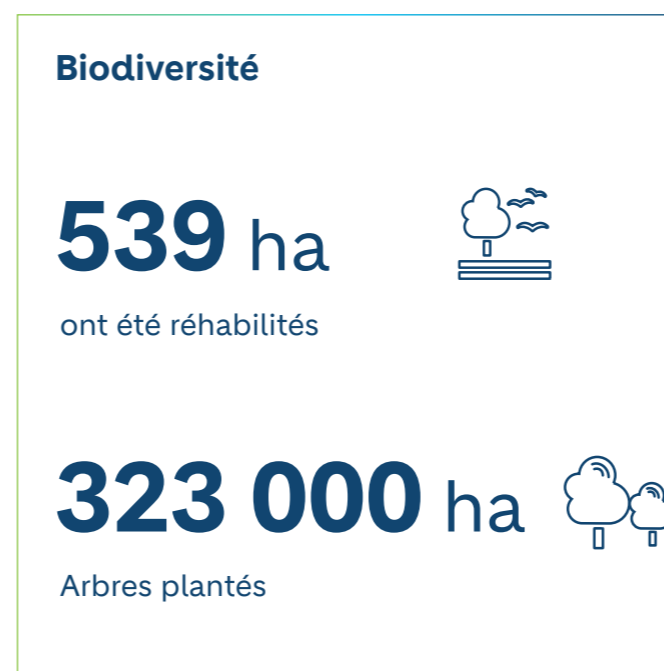
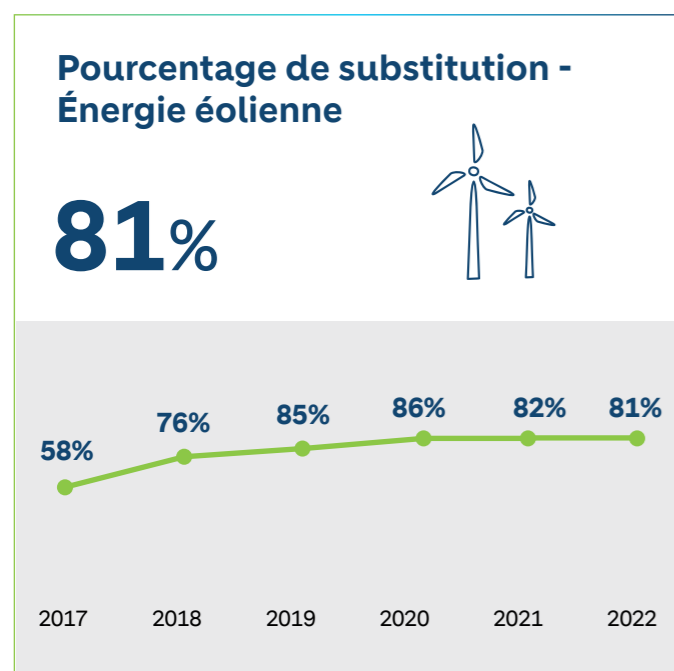
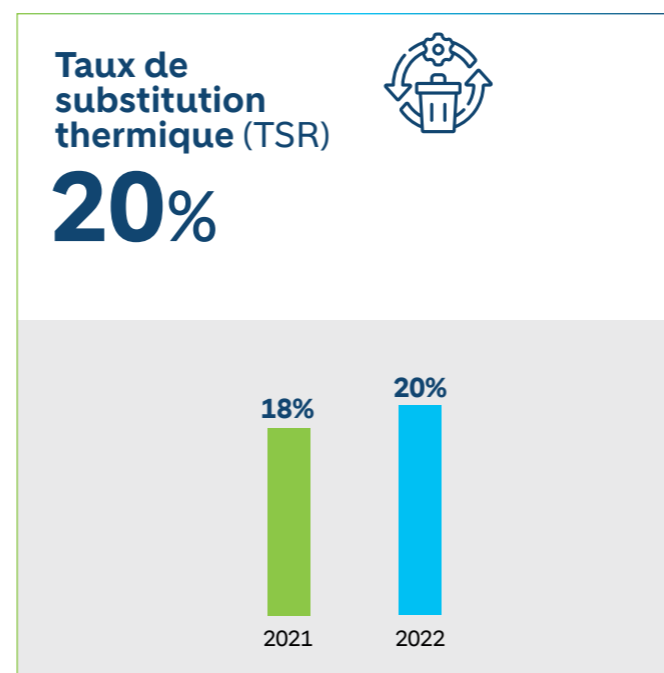
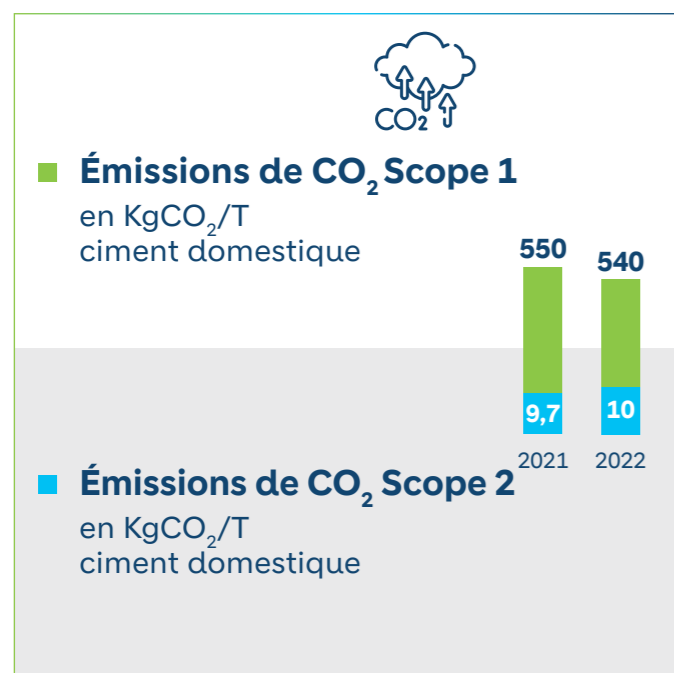


INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



Afin d'accompagner la feuille de route Ardi Hayati, une gestion en mode projet a été mise en place en 2022 avec un pilotage rigoureux des performances extra-financières.

DES PERFORMANCES EN CONSTANTE AMÉLIORATION



LANCEMENT D'UNE NOUVELLE GAMME DE PRODUITS BAS CARBONE : UNE 1^{ÈRE} AU MAROC

Axe majeur de sa stratégie de décarbonisation, LafargeHolcim Maroc a lancé en 2022 une nouvelle gamme de solutions et produits verts consolidant ainsi son positionnement de pionnier au Maroc sur le marché de la construction durable. Avec des produits offrant une meilleure qualité, durabilité et plus respectueux de l'environnement, LafargeHolcim Maroc renforce sa stratégie d'innovation et de différenciation, et contribue au développement du secteur de la construction nationale. Grâce à ses équipes de R&D et avec l'appui du Groupe Holcim, ces nouveaux produits sont identifiés à travers un ÉcoLabel et répondent au besoin croissant de clients souhaitant s'inscrire dans la construction durable et obtenir des certifications environnementales telles que HQE, LEED et EDGE. En 2022, ECOPlanet et ECOPact viennent compléter l'offre en terme de solutions et produits verts de LafargeHolcim Maroc, qui met à la disposition de ses clients une large palette de solutions visant à limiter l'empreinte carbone dans la construction et les bâtiments. Il s'agit notamment du Airium Thermochope, béton Ultra Thermique qui permet d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, du sol au plafond, ou encore le perfecto, conçu pour les travaux de maçonnerie et qui permet une réduction de 35% des émissions de CO₂, tout en favorisant des rendements plus élevés pour les utilisateurs.



ECOPact

Les Bétons Responsables

ECOPact est une gamme de bétons bas carbone permettant une réduction des émissions de CO₂ de 30% à plus de 70% notamment grâce à l'utilisation de ciment ECOPlanet. ECOPact comprend des bétons prêts à l'emploi selon 4 classifications qui diffèrent en fonction de leur taux de réduction de carbone. Cette gamme permet des applications multiples pour tous types de constructions : bâtiments et infrastructures, sans pour autant changer les usages et pratiques de constructions traditionnelles. Elle est destinée aux maîtres d'ouvrages qui souhaitent s'associer à LafargeHolcim Maroc pour une construction plus durable et plus responsable.

ECOPlanet

Construisons Bas Carbone



ECOPlanet est le premier ciment au Maroc permettant l'élaboration de béton à faibles émissions de CO₂. Nos premiers ciments ECOPlanet CLC(A) PMES, particulièrement adaptés aux travaux en environnement marin ou exposés aux sulfates, bétonnage en masse et pour les constructions avec des exigences de durée de vie jusqu'à 100 ans ont déjà été utilisés pour leurs caractéristiques de durabilité sur les chantiers du port Nador West Med et de la tour Mohammed VI. Ils sont produits dans nos usines de Bouskoura et d'Oujda.

AIRIUM

Airium® répond aux besoins des professionnels de la construction soucieux d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Résistant au feu de classe A, ce produit permet d'isoler toitures, terrasses et planchers. Utilisé pour la première fois au Maroc dans la construction de la tour Mohammed VI, Airium® fait partie de la nouvelle gamme de produits éco de LafargeHolcim Maroc.

Rencontre autour de la construction durable

LafargeHolcim Maroc a réuni différents représentants du secteur du bâtiment lors d'une conférence sur le thème de la construction durable. Cet événement a été une occasion de faire connaître les solutions constructives durables de LafargeHolcim Maroc, dans un contexte d'urbanisation croissante, de nouvelles exigences technologiques, environnementales, socio-économiques et culturelles des constructions contemporaines.

Les intervenants, architectes, représentants du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et d'institutions en lien avec le monde de la construction, ont eu l'occasion d'échanger sur l'utilisation de matériaux industriels performants pour assurer une construction durable.

LafargeHolcim Maroc a pu ainsi mettre l'accent sur la prise en compte des impacts environnementaux des bâtiments sur l'ensemble de leur cycle de vie depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la démolition et le recyclage des matériaux, tout en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments.



GEOCYCLE : VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE DANS LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

L'État et l'APC (Association professionnelle des Cimentiers) ont signé en janvier 2022 une convention visant la mise en place d'un plan national de production de combustibles solides de récupération (RDF) à horizon 2030. L'ambition est d'ériger le Maroc comme référence dans la valorisation des déchets ménagers avec un objectif d'élimination de 45%. Leader de la valorisation des déchets au Maroc, Geocycle s'engage à travers cette convention à valoriser au sein de ses installations des RDF produits par 5 décharges à proximité de ses usines : Oum Azza, Mediouna, Agadir, Tétouan, Meknès et contribuer ainsi à réduire leurs impacts environnementaux tout en augmentant leur durée de vie.



Geocycle Week, une initiative sur le thème « onlyoneearth »

Geocycle a initié une campagne en faveur du climat, de la nature et de la pollution. Plusieurs activités ont été mises en place avec les collaborateurs pour valoriser les contributions de Geocycle en matière d'économie circulaire. Il s'agit notamment d'opérations de collecte de déchets autour de la plateforme d'El Gara, de sensibilisation des écoliers sur les aspects de tri et valorisation des déchets, ainsi qu'une initiative de nettoyage de plage en collaboration avec l'association Bahri.



LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION AU SERVICE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lancement de la Sustainability School

Afin que le programme Ardi Hayati soit une priorité et la préoccupation de tous, LafargeHolcim Maroc a lancé la Sustainability School. Cette nouvelle plateforme de e-learning a pour vocation de sensibiliser les collaborateurs aux fondamentaux du développement durable et favoriser le passage à l'action à la fois à titre personnel ou professionnel.



Green Sales Academy

Afin d'accompagner la commercialisation de la nouvelle gamme de produits verts, LafargeHolcim Maroc a lancé une formation dédiée au profit de son équipe commerciale afin de renforcer son socle de connaissances sur ces nouveaux produits.



DES ACHATS DURABLES QUI PERMETTENT D'ACCROÎTRE LA PART DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE

LafargeHolcim Maroc continue à déployer ses efforts pour accroître la part d'électricité de source renouvelable dans son mix énergétique au sein de ses usines. Grâce à cette démarche, LafargeHolcim Maroc compte aujourd'hui plusieurs contrats PPA (Power Purchase Agreement) ce qui permet d'atteindre désormais le seuil des 81% d'électricité d'origine éolienne en 2022.



Ateliers de sensibilisation au changement climatique

En collaboration avec un cabinet spécialisé, LafargeHolcim Maroc a initié plusieurs ateliers avec l'outil de référence La Fresque du Climat, afin de sensibiliser plus de 900 collaborateurs et leurs enfants aux conséquences du changement climatique. La Fresque du Climat est un atelier ludique, collaboratif et créatif qui permet à chacun d'appréhender les enjeux du changement climatique.

LANCEMENT D'UN GUIDE ENVIRONNEMENTAL À DESTINATION DES PARTENAIRES TRANSPORTEURS

LafargeHolcim Maroc a élaboré un guide environnemental à destination de ses sous-traitants et particulièrement des transporteurs afin de les sensibiliser aux exigences réglementaires en vigueur et ceux de LafargeHolcim Maroc en matière de respect de l'environnement.

Chaque année, ce sont 45 millions de kilomètres qui sont parcourus par les 1 600 chauffeurs partenaires à travers tout le pays. Cette initiative permet à LafargeHolcim Maroc de maîtriser les impacts environnementaux sur l'activité transport et de continuer à améliorer ses performances, elle permet également aux transporteurs qui souhaitent travailler avec l'entreprise d'avoir les prérequis nécessaires pour intégrer le processus de sélection, de préqualification, d'évaluation et d'audit.

Le guide élaboré par LafargeHolcim Maroc englobe une partie relative à la formation des conducteurs sur les aspects d'écoconduite, la conformité et la maintenance du matériel roulant, et les mesures d'atténuation des impacts environnementaux mises en place, ainsi que le suivi périodique à travers des tableaux de bord et des indicateurs environnementaux.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de LafargeHolcim Maroc d'accompagner ses partenaires dans l'amélioration de leurs pratiques en matière sociale et environnementale.



BIODIVERSITÉ : 1^{ÈRE} TRANSPLANTATION D'ARGANIER ADULTES, UNE PREMIÈRE MONDIALE AU SEIN DE L'USINE D'AGADIR-SOUSS

En partenariat avec l'Agence Nationale pour le Développement des Zones oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA) et l'AGROTECH, l'usine d'Agadir-Souss a réalisé avec succès la première transplantation d'arganiers adultes. Cette expérience a permis de déplacer des arganiers existants dans des zones destinées à des activités économiques vers des sites de plantation où les arbres pourront être sauvegardés et continuer à se développer.

Cette expérience pilote menée pendant deux années donnera lieu à des publications scientifiques et un guide de bonnes pratiques afin de contribuer à préserver ce patrimoine mondial. Partenaire du Congrès international de l'Arganier, LafargeHolcim Maroc a pu y promouvoir cette initiative en faveur de la biodiversité et la reforestation.



N'BNIOW L'7AYAT, DES ACTIONS FORTES POUR CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE

Notre programme N'BNIOW L'7AYAT se concentre sur 4 axes prioritaires que sont l'éducation de proximité et la lutte contre l'abandon scolaire de tous, et notamment des filles ; le partage des actions sécurité et l'accès aux soins pour les communautés les plus proches ; le développement de l'employabilité des jeunes issus des communautés locales ; le développement local via des partenariats dans des actions allant dans le sens de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines.

N'BNIOW PAR L'ÉDUCATION: CONTRIBUER À L'ÉDUCATION DES JEUNES GÉNÉRATIONS

L'éducation est un pilier de l'engagement de LafargeHolcim Maroc envers ses communautés riveraines, plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année dans le cadre du programme N'BNIOW L'7AYAT pour favoriser l'éducation des jeunes générations et lutter contre l'abandon scolaire. Ceci s'est caractérisé notamment par la mise en place ou la rénovation des sanitaires et lieux de vie dans les écoles partenaires, ainsi que la participation à la mise en place de moyens de transport pour les élèves éloignés, ainsi que du matériel scolaire et informatique pour les écoles riveraines.



N'BNIOW PAR LA SANTÉ POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

Pour favoriser l'accès à des soins de bonne qualité pour les communautés les plus proches, notamment pour les plus démunies, nos sites initient régulièrement des caravanes médicales au profit des habitants des communes proches des sites de production, en partenariat avec des associations locales. En complément des services de soins publics et avec des partenaires spécialisés (médecins généralistes et ophtalmologues bénévoles), les équipes de LafargeHolcim Maroc déploient également des actions ciblées pour le dépistage de différentes pathologies.



N'BNIOW PAR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES COMMUNAUTÉS

L'implication dans l'action sociale se concrétise chaque année avec de nombreux programmes locaux mis en place pour les populations riveraines: Accès à l'eau par le forage de puits et l'installation de fontaines dans les douars; désenclavement de douars voisins des sites de production par le renforcement des voies et accès, réhabilitation d'espaces verts, support aux coopératives locales par l'extension et l'aménagement de leurs locaux.



N'BNIOW L'7AYAT, DES ACTIONS FORTES POUR CRÉER DE LA VALEUR PARTAGÉE (SUITE)



N'BNIOW PAR L'EMPLOYABILITÉ ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES LOCALES

Le développement de l'employabilité est un axe majeur du programme N'BNIOW L'7AYAT pour l'ensemble de nos sites. L'enjeu est de contribuer à la formation des populations locales et de favoriser la création et la croissance de coopératives et TPE dans le cercle le plus proche de nos sites, avec une attention particulière aux jeunes, filles et garçons. Les projets sont ensuite portés seuls ou en partenariat avec des organismes publics ou privés. Les programmes annuels des usines intègrent des actions permettant : La prise en charge de formations qualifiantes avec des organismes spécialisés, notamment l'OFPPPT ; une aide à la création d'activités génératrices de revenus ; un appui au développement des coopératives et des TPE et à des activités locales existantes ; l'orientation des jeunes et un accompagnement dans les actions de formation de base. Nous nous attachons à encourager l'économie locale et à créer des emplois en travaillant avec des fournisseurs et des prestataires locaux et en développant « l'écosystème » de chacun des sites.



MÉDIATISATION DU PROGRAMME N'BNIOW L'7AYAT SUR 2M TV

Afin de faire connaître au grand public les actions de responsabilité sociale entreprises dans le cadre du programme N'BNIOW L'7AYAT, une série de capsules vidéos a été diffusée en partenariat avec 2M TV, intitulée « N'bni 7ayati ». Cette série de témoignages a permis de mettre en avant des bénéficiaires du programme qui ont pu profiter d'une formation ou d'un accompagnement pour entreprendre un changement majeur dans leur vie professionnelle.



MOBILISATION DE PLUS DE 700 COLLABORATEURS POUR LA 3^{ÈME} SEMAINE DU BÉNÉVOLAT

L'engagement de LafargeHolcim Maroc en matière de développement durable intègre une forte dimension de préservation de l'environnement et de protection de la biodiversité. En marge de la journée mondiale de l'environnement et dans le cadre du programme N'BNIOW L'7AYAT, la semaine du bénévolat a été organisée par les équipes des différents sites de LafargeHolcim Maroc et a regroupé plus de 700 bénévoles. Ceux-ci ont pu sensibiliser plus de 10 000 enfants des écoles riveraines des sites sur la thématique de la protection de la biodiversité. Ils ont également participé à la plantation de 4 200 arbres autour des différents sites.



A fin 2022



N'BNIOW L'7AYAT a remporté le prix « l'Etoile de l'Action RSE »

à l'occasion de la 5^{ème} édition des Impériales qui a récompensé la Campagne/Action RSE qui s'est la plus démarquée en 2021.

LES FEMMES
ET LES HOMMES,
**PILERS DU
DÉVELOPPEMENT DE
LAFARGEHOLCIM MAROC**



LES FEMMES ET LES HOMMES, PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Chez LafargeHolcim Maroc, ce sont les femmes et les hommes qui constituent nos forces vives qui sont les piliers de notre réussite. Nous sommes résolus à instaurer une culture d'engagement, d'entrepreneuriat, de diversité et d'inclusion au sein de notre entreprise, afin d'être mieux préparés à relever les défis de demain. Pour y parvenir, nous devons capitaliser sur les talents de notre organisation et continuer à en attirer de nouveaux. Nous mettons en pratique cette volonté au quotidien, en favorisant l'équité, l'égalité des chances, la diversité, le respect des droits de l'homme et le développement des compétences.



POURSUITE DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DU LEADERSHIP

Une formation certifiante a été co-construite avec l'École Centrale de Casablanca et déployée auprès de l'ensemble des managers qui ont pu développer les compétences essentielles : la capacité à fédérer autour d'objectifs communs, l'écoute, la bienveillance, la communication, la motivation et l'accompagnement.

LA CULTURE DE L'APPRENTISSAGE DANS NOTRE ADN

Notre organisation valorise la culture d'apprentissage, le perfectionnement et la mobilité professionnelle. Nous sommes convaincus que le développement des compétences de nos collaborateurs est le gage de notre succès futur, nous avons pour cela mis en place un dispositif qui intègre à la fois de la formation, ainsi que la participation à des projets transverses qui permettent à chaque collaborateur de travailler en toute sécurité et d'améliorer sa performance. Avec la LH Maroc University, nous permettons depuis plusieurs années à nos collaborateurs d'accéder à un cursus adapté pour développer les compétences et les savoir-être de chacun.



UNE FORTE CULTURE DE L'ENGAGEMENT

Chez LafargeHolcim Maroc, nous sommes convaincus que le succès de notre entreprise repose sur l'engagement et l'épanouissement de nos collaborateurs. Nous accordons ainsi une grande importance à l'avis de chacun pour identifier et hiérarchiser nos priorités en matière de ressources humaines et construire une politique en adéquation avec les aspirations de chacun. Une enquête a été réalisée par un cabinet international spécialisé dans le domaine des enquêtes auprès des collaborateurs pour mesurer l'engagement des collaborateurs à travers l'ensemble des entités du Groupe Holcim.

Elle a permis aux collaborateurs de s'exprimer et de faire entendre leur voix dans le but de continuer à améliorer la satisfaction des salariés et faire du Groupe Holcim et de ses filiales, l'employeur de choix et le meilleur endroit où travailler dans notre industrie.



KOULCHI MOUMKIN, NOTRE SLOGAN POUR PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

Avec l'ambition d'être l'employeur préféré des femmes dans le secteur industriel marocain, LafargeHolcim Maroc fait de la diversité des genres un enjeu stratégique majeur. Grâce aux efforts entrepris depuis plusieurs années, de plus en plus de femmes ingénieures et techniciennes sont venues renforcer les effectifs de l'entreprise. #KoulchiMoumkin, célèbre toutes les femmes, leurs droits et leurs espoirs en mettant en avant des femmes qui racontent leur quotidien et rappellent qu'elles sont capables de relever tous les défis.



ORANGER LE MONDE

En marge de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et en tant que signataire du Women Empowerment Principles (WEP) ONU Femmes, LafargeHolcim Maroc a rejoint l'opération « Orangez le Monde : mettre fin dès maintenant à la violence à l'égard des femmes ». Le siège de l'entreprise a été illuminé en orange le 9 décembre afin de marquer l'engagement de l'entreprise pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles.

LE DIALOGUE SOCIAL UN FACTEUR CLÉ DANS LE MAINTIEN DE LA PAIX SOCIALE

La performance durable de l'entreprise repose sur un climat social sain, favorisé par un dialogue continu et constructif avec les partenaires sociaux.

Chez LafargeHolcim Maroc nous accordons beaucoup d'intérêt à la professionnalisation du dialogue social. Les représentants du personnel élus en 2021 ont bénéficié d'un accompagnement et d'une série de formations par des spécialistes du droit social, afin de les familiariser avec le code du travail et de clarifier leur rôle et leurs missions pour la consolidation de la paix sociale et la préservation des intérêts des collaborateurs et de l'entreprise.



PRINCIPAUX INDICATEURS RH

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	2020	2021	2022
Femmes	141	153	151
Hommes	918	930	910
TOTAL EFFECTIF	1 059	1 083	1 061

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (direction, cadres, employés...) DÉCLINÉE PAR GENRE

	2020	2021	2022
Femmes direction	9	9	8
Femmes cadres	58	70	72
Femmes non cadres	74	74	71
TOTAL FEMMES	141	153	151
Hommes direction	28	29	29
Hommes cadres	192	203	200
Hommes non cadres	698	698	681
TOTAL HOMMES	918	930	910
TOTAL EFFECTIF	1 059	1 083	1 061

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2020	2021	2022
Ciment	946	991	965
Bétons	85	76	80
Granulats	19	9	8
Routes et Mortiers	9	7	8
TOTAL EFFECTIF	1 059	1 083	1 061

RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2020	2021	2022
CDD	25	0	0
CDI	1027	1072	1049
ANAPEC	7	11	12
TOTAL EFFECTIF	1 059	1 083	1 061

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

	2020	2021	2022
Ancienneté			
0 à 5 ans	236	276	308
6 à 10 ans	163	140	132
11 à 20 ans	420	409	396
21 - 25 ans	79	110	107
26 ans et plus	161	148	118
TOTAL EFFECTIF	1 059	1 083	1 061

FORMATION GLOBALE

	2020	2021	2022
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	93%	63%	74%
Budget formation en % de la masse salariale	2%	2%	2%

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2020	2021	2022
Nombre de recrutements	80	102	74
Nombre de démissions	25	30	40
Nombre de licenciements	1	0	1

DIALOGUE SOCIAL

	2020	2021	2022
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	56	66	62

NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

	2020	2021	2022
Litiges sociaux	1	0	3

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (personnel propre et intervenants externes)

	2020	2021	2022
Nombre d'accidents avec arrêt	0	4	5

ACHATS RESPONSABLES ET TRANSMISSION DES VALEURS DE DURABILITÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES FOURNISSEURS



Conformément à sa volonté de transmettre les valeurs de durabilité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, LafargeHolcim Maroc a lancé plusieurs initiatives à travers sa Direction des achats. Le portail digital dédié aux fournisseurs lancé en 2021 permet d'inciter les fournisseurs qui souhaitent être référencés, quel que soit leur taille, de répondre à un certain nombre d'exigences en matière de droit social, de santé sécurité et de respect de l'environnement.

L'aspect sécurité a d'ailleurs été au cœur de la rencontre annuelle des fournisseurs, événement

durant lequel plus d'une soixantaine de fournisseurs ont pu échanger avec les équipes de LafargeHolcim autour du thème « Faisons de la Santé & Sécurité notre priorité pour un partenariat durable ».

A travers ces initiatives, les équipes achats accompagnent les fournisseurs qui le souhaitent à s'aligner sur les exigences du Groupe Holcim à travers un référencement qui leur permet d'être consulté pour des appels d'offre à l'échelle internationale.

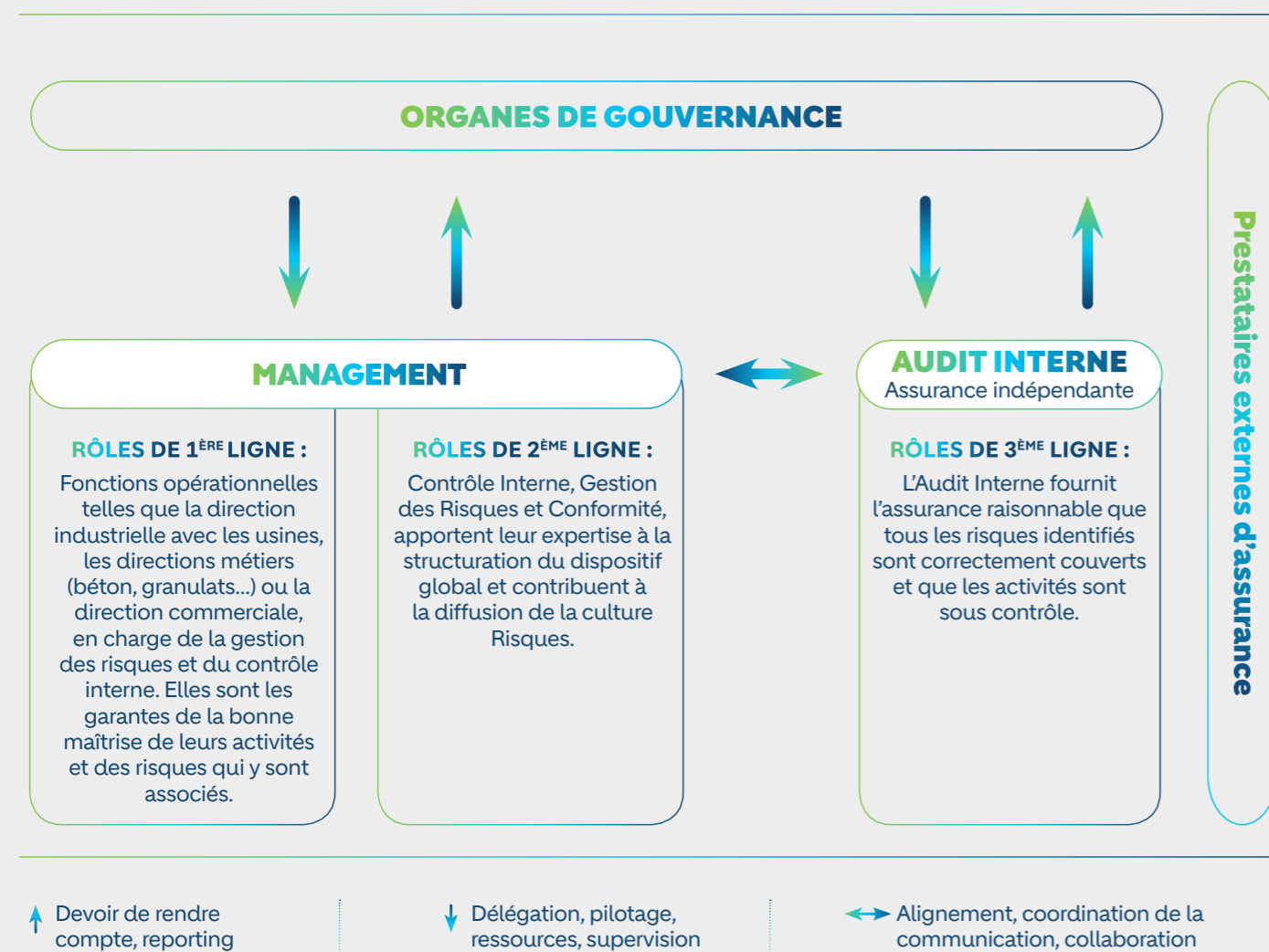


UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Afin de prévenir et atténuer les risques externes, opérationnels et financiers, LafargeHolcim Maroc a fait évoluer son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques. Basé sur le principe des 3 lignes de défense tel que recommandé par

l'IIA (Institute of Internal Auditors), ce dispositif permet à LafargeHolcim Maroc d'exercer son activité conformément aux meilleurs standards internationaux de manière durable.

Le modèle des trois lignes de défense



UN MODÈLE DE GESTION DES RISQUES QUI RÉPOND AUX MEILLEURES PRATIQUES EN LA MATIÈRE

LafargeHolcim Maroc est exposée comme toute entreprise dans le cadre de ses opérations à des risques de différentes natures (risques marché, environnementaux, réglementaires...).

Afin de faire face à ces risques, LafargeHolcim Maroc a mis en place un processus d'Entreprise Risk Management qui s'inspire des référentiels COSO ERM (2017) et ISO 31 000 (2018), des orientations du groupe Holcim, ainsi que des bonnes pratiques recommandées par les associations professionnelles telles que l'IIA (Institute of Internal Auditors) et l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne).

Le dispositif de Management des Risques bâti par LafargeHolcim Maroc dont les ambitions sont exprimées dans sa Politique de Gestion des Risques, concerne toutes les activités de l'entreprise, ainsi que toutes les filiales contrôlées majoritairement et ayant des comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

LafargeHolcim Maroc accorde une importance particulière à la culture Risques de ses collaborateurs; le management de l'entreprise contribue à maintenir un état d'esprit d'amélioration continue.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ALIGNÉ SUR LES MEILLEURES PRATIQUES À L'INTERNATIONAL

Le dispositif de Contrôle Interne s'appuie sur le référentiel COSO 2013 et ses 5 composantes, les activités de contrôle étant pour l'essentiel basées sur les exigences du groupe Holcim (Minimum Control Standards). Il est également bâti sur des interactions fortes avec les autres lignes de défense (notamment

la Gestion des Risques, la Conformité et l'Audit Interne dans une logique de maîtrise combinée des 3 lignes de défense) ainsi qu'avec les autres fonctions d'assurance (Santé & Sécurité, Qualité & Environnement, Sûreté,...).

Le dispositif contrôle interne prend en compte les référentiels suivants :

- ▶ Le référentiel COSO qui définit le cadre global à travers les 5 composantes et les 17 principes
- ▶ Le référentiel des contrôles basé principalement sur les contrôles MCS (Minimum Control Standards) du Groupe Holcim avec des directives claires et un « consequence management » si ces standards ne sont pas respectés à 100%. Ces standards englobent des contrôles sur la gouvernance, la conformité, la comptabilité et la consolidation, la fiscalité, la trésorerie, les immobilisations, la gestion des stocks, la gestion des clients et des fournisseurs, les ressources humaines et le développement durable ainsi que l'IT. Ce référentiel est complété par des contrôles spécifiques pris en charge par les autres fonctions d'assurance.
- ▶ Le référentiel des procédures et processus qui clarifie les rôles et responsabilités opérationnelles sur les processus, à travers la désignation des Business Process Owners. Cette base de données constitue également une base pour le référentiel ISO, sur les aspects relatifs au management de la qualité et de l'environnement.



L'AUDIT INTERNE, GAGE DE LA GESTION DES RISQUES ET DE L'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

En tant que 3^{ème} ligne de défense, la fonction d'audit interne contribue à la réalisation des objectifs de l'entreprise en fournissant au management et aux organes de gouvernance une assurance et des recommandations quant à l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

La fonction d'audit interne exerce son rôle conformément aux recommandations de l'IIA et rend compte régulièrement au comité d'audit constitué d'administrateurs indépendants en plus des représentants des deux partenaires majoritaires (Al Mada et Holcim).

La fonction d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc dispose d'une charte qui lui permet de mener et cadrer l'ensemble de ses travaux. Cette charte définit la mission de la fonction d'Audit Interne, ses rôles et responsabilités, ses habilitations et périmètre, ainsi que les droits et obligations de ses auditeurs et audités, afin de garantir le respect des règles éthiques, déontologiques et organisationnelles applicables au sein de LafargeHolcim Maroc.

ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES

L'intégrité est considérée chez LafargeHolcim Maroc comme une valeur indissociable de la performance, l'entreprise dispose d'un code de Conduite des affaires applicable à tous les employés et un code de conduite destiné aux fournisseurs, conformément aux dispositifs mis en place par le Groupe Holcim à travers le monde. Une ligne "Intégrité" permet d'ailleurs à toute personne de remonter une violation du Code de Conduite de façon anonyme ou non. Afin de favoriser une culture de l'intégrité, des

sessions de formation et de sensibilisation sont organisées tout au long de l'année sur différentes thématiques (droit de la concurrence, Code de Conduite des affaires, corruption, déontologie boursière...). Une semaine dédiée à la compliance est également organisée chaque année, afin de sensibiliser les collaborateurs sur le Code de Conduite des affaires et les directives en découlant, et leur permettre d'avoir des réponses à leurs questions.



GOVERNANCE

STRUCTURE DE GOVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

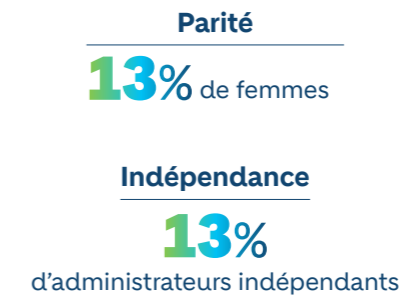
LafargeHolcim Maroc est administrée par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il

procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Il est composé de 15 membres dont 2 administrateurs indépendants que sont messieurs Momar NGUER et Arnaud JOURON nommés pour une durée de 3 ans lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2020. Les 2 administrateurs indépendants ont été choisis conformément aux dispositions de la loi n°19-20 modifiant la loi n°17-95 sur la société anonyme,

COMPOSITION DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2022

<p>M. Ali FASSI FIHRI* Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 A</p>	<p>M. José Antonio PRIMO Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 B</p>	<p>M. Grant EARNSHAW Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>
<p>M. Arnaud JOURON Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 D E</p>	<p>M. Martin KRIEGER Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>	<p>M. Tarafa MAROUANE Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>
<p>Mme Karine Uzan MERCIÉ Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C E</p>	<p>M. Momar NGUER Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 D E F</p>	<p>M. Hassan OURIAGLI Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>
<p>Mme Géraldine PICAUD Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>	<p>M. Aymane TAUD Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C E</p>	<p>M. Abdelmjid TAZLAOUI Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>
<p>BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT représentée par M. Chahir BEN HALIMA Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>	<p>CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION représentée par M. Khalid EL HATTAB Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>	<p>CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par M. Khalid CHEDDADI Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2022 C</p>

- A** Président du Conseil d'Administration
 - B** Administrateur Directeur Général
 - C** Administrateurs non exécutifs
 - D** Administrateurs indépendants
 - E** Comité d'Audit
 - F** Président du Comité d'Audit
- * Remplacé par M. Said El Hadi, le 16 mars 2023



COMITÉ D'AUDIT

Composé de quatre administrateurs, le Comité d'Audit se réunit avec les auditeurs externes à l'occasion des arrêtés des comptes semestriels et annuels. Deux autres réunions sont dédiées au suivi de l'efficacité du contrôle interne et de l'audit interne, ainsi qu'à la gestion des risques.



BIOGRAPHIES ET MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Ali FASSI FIGHRI*

Monsieur Ali FASSI-FIHRH est Président du Conseil d'Administration de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'un Doctorat en Énergétique de l'Université Paris VII et Aix-Marseille III, il était auparavant Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE), établissement public qui a été créé à la suite du regroupement de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et de l'Office National d'Électricité (ONE), dont il était le Directeur Général.

Autres mandats

Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Placo Maroc, Nareva Holding SA, LafargeHolcim Côte d'Ivoire, Cimencam (Cameroun), LafargeHolcim Guinée, SCBL (Bénin), LafargeHolcim Maroc, Cimencam figuil (Cameroun).

*Remplacé par M. Said EL HADI, le 16 mars 2023

M. José Antonio PRIMO

Monsieur José Antonio Primo est Administrateur Directeur Général de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'une maîtrise de science de l'Université de Alcalá (Espagne), il a occupé de nombreuses responsabilités de direction générale au sein du Groupe Holcim, notamment en Europe centrale, aux Etats-Unis, au Mexique et en Espagne. Plus récemment, il a dirigé les projets de captage et d'utilisation du CO₂ du Groupe Holcim en Europe. Entre 2006 et 2009 il était Directeur Industriel de Lafarge Maroc.

Autres mandats

Cimencam Figuil (Cameroun), Cimencam (Cameroun), Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Placo Maroc, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Ciments Sahara, Geocycle Maroc, Lubasa, LafargeHolcim Maroc.

M. Grant EARNSHAW

Monsieur Grant Earnshaw est Directeur de la région Moyen-Orient chez le groupe Holcim. Il est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en administration des affaires de l'École de commerce d'Édimbourg et est un ingénieur en bâtiment et génie civil certifié du Peterborough Technical College, avec des formations en technologie du béton et en construction de la Construction Industry Training Board du Royaume-Uni. Avant ce poste, il a occupé plusieurs fonctions chez Holcim notamment en tant que vice-président principal et responsable de l'intégration, PDG de Lafarge Iraq, Vice-Président du groupe en charge de la Stratégie, Développement, Fusions et Acquisitions de la région EMEA - Lafarge (UK & France) et Directeur Général de Lafarge Moyen-Orient et ingénieur de projet chez Balfour Beatty Plc. Monsieur Earnshaw est aussi membre de l'Institut des directeurs (UK). Il a été nommé au conseil d'administration de Lafarge Africa Plc le 7 avril 2018.

Autres mandats

Jordan Cement Factories, Holcim Lebanon PLC, Lafarge Cement Egypt, Lafarge Middle East & Africa Building Materials, Lafarge Ciment de M'sila Spa, Lafarge Ciment Oggaz Spa, Lafarge Maroc S.A., LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique.

M. Arnaud JOURON

M. Arnaud JOURON est Directeur associé au sein du Cabinet Arthur D. Little, en charge de l'industrie et des opérations. Diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et d'un DEA en Intelligence Artificielle, M. JOURON a été Président Directeur Général d'ArcelorMittal Tubular Monde, Directeur Financier des Long Carbone Europe pour ArcelorMittal, Directeur Financier de l'entité Inox Monde d'ArcelorMittal devenue Aperam. Il s'est aussi occupé de la division Automobile et Packaging de Constellium. Il a été Président du Conseil d'Administration et Administrateur de nombreuses sociétés du secteur au niveau international telles que : ArcelorMittal Algérie, Mines de Tébessa, Sonasid, ArcelorMittal Jubail, Unicon.

Autres mandats

LafargeHolcim Maroc.

M. Martin KRIEGER

Monsieur Martin Krieger est le Directeur de la région Asie, Moyen-Orient et Afrique du groupe Holcim et est membre du Comité exécutif du groupe depuis 2016. Il est diplômé de l'université de Vienne et a obtenu un doctorat en droit. Il a également obtenu un MBA à l'université d'économie de Vienne. Monsieur Krieger a rejoint le groupe Holcim en 1990 et a occupé plusieurs postes de direction en Europe et en Asie. Il est arrivé en Inde en 2002 en tant que PDG des opérations de Lafarge, puis a été nommé président régional du ciment pour l'Asie, basé à Kuala Lumpur. En 2012, il a été nommé PDG de Lafarge India pour le ciment, le RMX et les granulats. En juillet 2015, il est devenu le directeur de zone pour l'Europe centrale. En août 2016, il a été nommé Directeur de la région Asie-Pacifique chez Holcim.

Autres mandats

Holcim Philippines Inc, Cement Australia PTY Limited, LafargeHolcim Bangladesh Ltd, Lafarge Maroc SA, LafargeHolcim Maroc Afrique, Huaxin Cement Co. Ltd, Holchin B.V., Holderfin B.V.

M. Tarafa MAROUANE

Monsieur Tarafa MAROUANE est Président Directeur Général du groupe SOPRIAM, PDG et Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Optorg, Vice-président au sein de la CGEM en charge de la dynamique sectorielle, Vice-président du Conseil d'Administration de la FMC et membre du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Diplômé de l'École Centrale de Nantes et d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a entamé sa carrière chez Autohall à la fin des années 1980. Il a ensuite rejoint Cosumar, puis l'ONA en 2003 en tant que directeur des ressources humaines. Il a occupé également les postes de PDG de Zellidja SA et de la SOMED. M. MAROUANE a occupé par le passé les fonctions de Président-Directeur Général de Fenie Brossette SA et Directeur Général Adjoint de SONASID SA.

Autres mandats

Compagnie Optorg, Tractafic Equipment Corporation, Tractafic Motors Corporation, Tractafic Equipment France, Société de Distribution Internationale, Tractafic Equipment Africa, Tractafic Motors Africa, Société de distribution automobile marocaine, Tractafic Equipment International, Société de Distribution International Automobile, A6 Immobilier, LafargeHolcim Maroc, Lafarge Maroc, Sopriam.

Mme Karine Uzan MERCIÉ

Madame Karine UZAN MERCIÉ est Directeur Fiscal du groupe Holcim. Avocate au barreau de Paris et titulaire d'un Master en Économie du Cycle des Hautes Études pour le Développement Économique (CHEDE), elle a occupé plusieurs fonctions au sein du groupe Coca-Cola, où elle a notamment été Directeur des Projets Stratégiques groupe, Directeur Fiscal groupe, Directeur Financier Europe, Directeur Trésorerie Europe. Elle a également occupé le poste de Directeur des Affaires Publiques et de la Communication pour Coca-Cola en France. Auparavant, elle était Directeur Fiscal du groupe Alstom. Mme Uzan Mercié est décorée de l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Autres mandats

LAFARGE AFRICA Plc (Nigeria), LAFARGE SA (France), Oris (France), Puissance Elles (France), UK Pension Plan Investment Committee (UK), Directrice fiscale HOLCIM.

M. Momar NGUER

Monsieur Momar NGUER est Président de Mnguer Advisory et Conseiller Spécial du PDG de Total SE. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit international, M. NGUER a passé 36 ans au sein du groupe Total où il a exercé plusieurs responsabilités. Il a notamment été Directeur Général de la branche Marketing & Services et membre du Comité Exécutif, Directeur Afrique et Moyen-Orient de la branche Marketing & Services et membre du Comité Directeur puis du Comité de performance groupe. Il a également été Directeur Général de Total Raffinage Marketing au Cameroun, au Kenya avant de prendre la direction Afrique de l'Est et Océan Indien de Total Raffinage Marketing. M. NGUER est Président du Comité Afrique du Medef International. Il a été décoré Chevalier dans l'ordre de la Valeur au Cameroun et a reçu la Medalla de Plata de l'Independencia Nacional en Guinée Equatoriale.

Autres mandats

Africa Radio (France), CFAO (France), ECP Power and Water Holding (France), Eranove SA (France), A P Moller Capital (APMC) (Danemark), A P Moller Capital (APMC) (Danemark), Arise Ports & Logistics (APL) (Gabon), Lafarge Holcim Maroc, Nouvelle Minoterie Africaine - Sanders (NMA) (Sénégal), Sea-Tank International (Luxembourg).

M. Hassan OURIAGLI

Monsieur Hassan OURIAGLI est PDG d'AL MADA. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a rejoint le groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique pour y occuper ensuite le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris.

Autres mandats

Acima, Africaplane, African Hospitality Group, Ahm Gestion, Al Mada, Al Mada Capital, Al Mada Gestion, Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte Naphta, Dan Maroc, Digibay, First Connect Sat, Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, Managem, Nareva Holding, Nareva Power, Ofna, Ona Courtage, Ona International, Orientis Invest, Prestige Resorts, Reserves Immobilières, Rihla Ibn Battuta Prod, Societe Immobiliere Agena, Societe Africaine De Tourisme, Societe Centrale D'investissements Immobilières, Societe Immobiliere Centuris, Societe Immobiliere Mandarona, Wafa Assurance, Wana Corporate.

Mme Géraldine PICAUD

Madame Géraldine PICAUD est Directeur Financier du groupe Holcim et membre du Comité Exécutif de LafargeHolcim SA. Diplômée de l'ESC de Reims en Business Administration, Mme PICAUD a été Directeur Financier groupe et Membre du Comité Exécutif d'Essilor International, Directeur Financier de Volcafe Holdings Ltd, la division café d'ED&F Man à Zurich, et Directeur Financier de Safic Alcan SAS.

Autres mandats

LafargeHolcim Maroc, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Holcim Group Services Ltd (Jona, Suisse), Holcim Technology Ltd (Jona, Suisse), Danone S.A.

BIOS ET MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

M. Aymane TAUD

Monsieur Aymane TAUD est Directeur Général Délégué d'AL MADA. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité de l'Université de Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD a exercé plusieurs responsabilités au sein du groupe AL MADA, en tant Président Directeur Général de Nareva Holding, Directeur en charge des investissements puis directeur Exécutif d'AL MADA. Avant de rejoindre AL MADA, M. Taud a été Directeur des Fusions & Acquisitions au sein de CFG Groupe puis a créé Financia, société de Conseil en Fusions & Acquisitions cédée à BMCE capital.

Autres mandats
 Al Mada Capital, Al Mada Gestion, African Hospitality Group, Ahm Gestion, Atlas Hospitality Morocco, Attijariwafa Bank, First Connect Sat, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, Lafargeholcim Maroc Afrique, Nareva Holding, Omnium De Gestion Marocain, Ona Courtage, Ona International, Reserves Immobilières, Wafa Assurance, Wana Corporate.

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI est PDG du groupe ONAPAR-AMETYS et du groupe SOMED et de leurs filiales respectives. Diplômé de l'ESSEC, de l'IEP de Paris et d'un SEP à la London Business School, M. TAZLAOUI a été Directeur Général Adjoint de la SAMIR et auparavant Secrétaire Général de la CNSS. Il a démarré sa carrière en France au sein de l'UPC, filiale de l'assureur UAP dont il a été Directeur Informatique avant de devenir Directeur Délégué en charge des fonctions supports du groupe Parunion.

Autres mandats
 Attijariwafa Bank, Wafa Assurance, Lafarge Holcim Maroc, Fenie Brossette, Zellidja, Rebab, Al Mada, Onapar-Amety, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resorts, Prestige Resort, Mandarona, Hco, Wha, Mehdia City Mehdia Rivages, Mehdia Rivages Sat, Sat, Agena, Centuris, Scii, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, Ohio, Marodec, Novalys, Marogolf, Prestalys, La Marocaine Des Golfs, Skimmo, Mkn Immo, Samed Holding, Samed Développement, Résidence Acacia, A6 Immobilier, Des 07, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Résidences Suncity Fenie Brossette, Immobilière Al Ain, Mabani Zellidja, Umep, Sfpz (Société En Liquidation), Education Development Company Sa, Lycée El Bilila Privé Sa, Elbilila Skolar Lisasfa Privé Sa, Elementaire Leon Lafraicain Prive, Elementaire Elbilila Prive, Us Education Company Prive, Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, Atlas Hospitality Gestion, African Hospitality Group, Lafarge Maroc, Lafargeholcim Maroc Afrique, Cimr, Fondation Ona, Université Ona, Ofna, Ona International.

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT représentée par M. Chahir Ben Halima

Monsieur Chahir BEN HALIMA est le spécialiste senior en gestion de fonds, en charge des fonds d'investissements de la Banque Islamique de Développement (BID). Il est Titulaire d'un MBA d'IE Business School de Madrid, d'un Master en Gestion Bancaire de l'IFID de Tunis, et d'une Maîtrise en Finance de l'IHEC de Carthage. Il a occupé au cours des 15 dernières années plusieurs fonctions d'investissement et de développement à la BID, à la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé et à la Banque Mondiale et a contribué significativement au développement de plusieurs investissements, programmes et initiatives phares, notamment dans la région MENA.

Autres mandats
 LafargeHolcim Maroc, SMI-SMIP, AFAQ Saudi SME Fund (Arabie Saoudite).

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION représentée par M. Khalid EL HATTAB

Monsieur Khalid EL HATTAB est actuellement Directeur du Pôle Finances du groupe CDG et Administrateur et membre des Comités d'Audit & Risques/d'investissement de plusieurs filiales et participations du groupe CDG opérant dans le domaine du développement territorial, du tourisme et de l'investissement. Titulaire d'un MBA en Finances de l'Oklahoma City University (USA), M. EL HATTAB dispose de dix-neuf ans d'expérience en management, finance de marché et d'entreprises, gestion des risques, banques et consulting, et ce dans des organismes de référence tels que Bank Al-Maghrib, la Caisse de Dépôt et de Gestion, Mazars...

Autres mandats
 CIH Bank, Maroclear, FINEA, Umnia Bank, Maghreb Titrisation, Atlanta Sanad, Fipar Holding, CDG invest, CAPMEZZ II, MADAEF, Foncière UIR, Foncière CHELLAH, Fondation CDG, CDG Capital, Fondation AHLY, OPCI - Real Estate Security, UIR, FEC, CDG Développement, CGI, SAZ, OPCI - CDG Premium Immo, OPCI CDG Pierre Secure, OPCI Avenir Patrimoine Sécurité, LafargeHolcim Maroc.

CAISSE INTERPRO-FESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE représentée par M. Khalid CHEDDADI

Monsieur Khalid CHEDDADI est PDG de la CIMR et Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc. Diplômé de l'École Supérieure des Mines de Paris, et maître ès sciences mathématiques, il a intégré la CIMR en septembre 2003 en tant que Directeur Général, avant d'être coopté Administrateur, puis Président du Conseil d'Administration. Il a été pendant de nombreuses années Vice-Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances et membre du Comité Consultatif des Assurances Privées, auprès du Ministère des Finances.

Autres mandats
 Afma, Al Mada Holding, A6 Immobilier, Atlas Hospitality Morocco, Banque Populaire, Brasseries du Maroc, CFG Bank, Cosumar, Eqdom, IMC, Jorf Fertilizers Company V, LafargeHolcim Maroc, Olea Capital Fund, Olea Trading, Olea Capital Sle Bertin, Olea Capital Société, Centrale D'exploitation, Olea Capital Sle III, Olea Capital Sle II, Olea Capital Sle I, Risma, Sapress, Société de Sel de Mohammedia, Samed, Sonasid, Warak Press, Lesieur Cristal, Auto Hall, CIH, Akwa Africa, H Partners, Axa Assurances Maroc, Sohepress, Upline Venture, Ramical, Akilam, Larbel, CIMR Foncia, Sicav Attadamoun, Sicav Tresos Plus, Sicav Iddkhar, Sicav Ajjal.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de Direction assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par mois.

COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION	FONCTION
M. José Antonio PRIMO	Administrateur Directeur Général
M. Amine CHERRAT	Directeur Financier
M. Younes CHETABI	Directeur Industriel
M. Abdel-ileh CHOUAR	Directeur Développement Durable & Innovation
M. Saâd DALIL	Directeur Commercial et Marketing Ciment
M. Alae LALAMI	Directeur Solutions Constructives
Mme Imane LOUBANE	Directrice Ressources Humaines

INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2022

Conformément aux exigences réglementaires, LafargeHolcim Maroc informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont réunies l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

LafargeHolcim Maroc a publié les informations financières suivantes au cours de l'année 2022 :

PUBLICATIONS FINANCIÈRES	DATES DE PUBLICATION
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2021	25/02/2022
Communiqué de Presse relatif aux résultats financiers 2021	18/03/2022
Avis de convocation à l'AGO 17 mai 2022	15/04/2022
Communiqué de Presse post AGO du 17 mai 2022	18/05/2022
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2022	31/05/2022
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2022	31/08/2022
Communiqué de Presse relatif aux résultats du 1 ^{er} semestre 2022	24/09/2022
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2022	30/09/2022
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2022	30/11/2022

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En MMAD	Deloitte						EY						Autres CAC						TOTAL 2022	TOTAL 2021	TOTAL 2020
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année					
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020			
Commissaires aux comptes certification examen des comptes individuels et consolidés																					
Emetteur	1,06	1,10	1,10	38%	38%	38%	1,06	1,06	1,06	38%	37%	37%	0,00	0,00	0,00	0%	0%	0%	2,12	2,16	2,16
Filiales	0,22	0,22	0,22	8%	8%	8%	0,20	0,20	0,20	7%	7%	7%	0,00	0,09	0,10	0%	3%	4%	0,41	0,50	0,51
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes																					
Emetteur			-			-			-			-			-			-			-
Filiales			-			-			-			-			-			-			-
Sous-total	1,28	1,31	1,31	46%	46%	46%	1,26	1,26	1,26	46%	44%	44%	0	0,09	0,1	0%	3%	4%	2,53	2,65	2,67
Autres prestations rendues																					
Autres			0,04			-	0,23	0,21	0,14						-			-	0,23	0,21	0,18
Sous-total	0,00	0,00	0,04	0	0	0	0,23	0,21	0,14	0%	0%	0%	0,00	0,00	0,00	0	0	0	0,23	0,21	0,18
Total général	1,28	1,31	1,35	46%	46%	46%	1,48	1,47	1,40	46%	44%	44%	0,00	0,09	0,10	0%	3%	4%	2,76	2,86	2,85

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



RAPPORT DE GESTION

LAFARGEHOLCIM MAROC

Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 702.937.200 dirhams
6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca
Immatriculée sous le n°40779

La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 de la Société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. PRÉSENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITÉ ET DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, la Société a réalisé :

- Un chiffre d'affaires consolidé de 7 985,05 MDh contre 8 194,57 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant de 2 695,77 MDh contre 3 496,36 MDh en 2021 ;
- Un résultat net de 1 391,68 MDh contre 2 010,48 MDh au titre de l'exercice précédent.

Activité ciment :

Le résultat d'exploitation courant de l'activité ciment est en baisse de -26% suite à la baisse des volumes et la hausse du coût des combustibles et des emballages qui n'a pas été totalement compensée par la hausse des prix.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- › Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 7 569 MDh contre 7 737 MDh en 2021 (-2%).
- › Le résultat d'exploitation courant s'établit à 2 563 MDh contre 3 464 MDh en 2021 (-26%).

Activité béton :

En 2022, le résultat d'exploitation de l'activité béton est impacté par la baisse des ventes. L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité béton se présente comme suit :

- › Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 435 MDh contre 535 MDh en 2021 (-19%).
- › Le résultat d'exploitation courant s'établit à -18 MDh contre -7 MDh en 2021.

Activité granulats :

En 2022, le chiffre d'affaires de l'activité granulats est impacté par la baisse des volumes de vente.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité granulats se présente comme suit :

- › Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 29 MDh contre 38 MDh en 2021 (-22%).
- › Le résultat d'exploitation courant s'établit à -3,2 MDh contre -2,7 MDh en 2021 (-16%).

II. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

III. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

A. BILAN DES COMPTES ET DES RÉSULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- › Les produits d'exploitation sont de **8 006 492 088,38** contre **8 290 746 723,35** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- › Les charges d'exploitation sont de **5 470 381 385,14** contre **4 847 563 819,72** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- › Les produits financiers s'élèvent à **50 536 726,42** contre **17 584 894,12** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- › Les charges financières s'élèvent à **289 828 108,33** contre **200 224 210,34** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- › Le total des produits non courants s'élève à **245 990 733,06** contre **143 043 297,59** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- › Les charges non courantes s'élèvent à **438 009 891,13** contre **322 269 246,02** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- › Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2022 se solde par un **bénéfice net de 1 327 471 257,82** dirhams.

B. APPROBATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de **10 055 047 819,5** dirhams dont un bénéfice net de **1 327 471 257,82** dirhams, et un total actif de **17 644 187 513,099** dirhams.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

C. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de **1 327 471 257,822** dirhams comme suit :

	MAD
Bénéfice net de l'exercice 2022	1 327 471 257,82
Solde réserves facultatives	1 492 713 561,24
Total à affecter	2 820 184 819,06
Dividende ordinaire 66 dirhams x 23 319 589 actions	1 539 092 874,00
Solde des réserves facultatives après distribution	1 281 091 945,06

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs de Lafarge Holcim Maroc						
(en dirhams)	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2021	805 130 920	777 640 894	9 569 362	1 614 883	697 216	15 608 566
31/12/2022	781 416 345	763 632 997	2 488 038	1 530 521	465 066	13 299 722

V. ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte incertain au niveau mondial, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts d'optimisation de coûts tout en restant focalisé sur la qualité de service et le développement de son offre pour améliorer la satisfaction de ses clients.

Par ailleurs, le programme de développement durable de la société, qui vise notamment le développement de l'utilisation des énergies vertes (combustibles de substitution et électricité renouvelable), permettra à terme de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés et à la volatilité de leurs cours. À ce jour, plus de 80% de la consommation électrique de LafargeHolcim Maroc provient de sources renouvelables.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2022 :

Raison sociale	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Extrait des derniers états de synthèse			Inscrits au C.P.C de l'exercice
				Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	31/12/2022	10 107 157 686,24	1 327 471 257,82	
LAFARGE CIMENT SAHARA	CIMENT	300 000,00	100,00%	31/12/2022	99 387 899,31	461 192,11	
LUBASA MAROC	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	31/12/2022	5 737 555,67	-137 731,22	
CIMENT BLANC DU MAROC*	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	31/12/2022	5 389 231,63	-163 557,18	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	31/12/2022	4 261 413,81	275 955,29	
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	31/12/2022	38 133 230,58	3 286 098,00	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	31/12/2022	142 422 590,23	26 097 995,48	9 167 953,58
MATEEN IMMOBILIER	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	31/12/2022	-106 909 748,05	-6 876 847,92	
ANDIRA*	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	31/12/2022	4 095 455,62	90 408,50	
TOTAL		880 227 200,00		31/12/2022	10 299 675 305,04	1 324 406 775,40	9 167 953,58

*Les sociétés suivantes sont en cours de liquidation: Andira Maroc et Ciments Blancs du Maroc.

VII. PRISES DE CONTRÔLE

Néant.

VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

LafargeHolcim Maroc a cédé le 26 avril 2022 la participation qu'elle détenait dans le capital de la Société Des Granulats de Tiflet (50%) au profit de la société Colas du Maroc

IX. SOCIÉTÉS CONTROLÉES

Société	Activité	Pourcentage de contrôle	Siège social
Geocycle Maroc	Traitement des déchets	100%	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
Centrale Marocaine de Construction	Distribution	100%	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100%	Immeuble Ould Errachid, Bd Lala Yacout, Laâyoune
Lubasa Maroc	Ciment	100%	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
Andira	Société immobilière	100%	55, avenue Ibn Sina, Appt 8, Agdal, Rabat

X. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant.

XI. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95 (telles que modifiées et complétées)

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

XII. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf annexe 1.

XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les investissements se sont élevés à 614 MDH (-66% par rapport à 2021), se répartissant comme suit :

- › Investissements de maintien : 197 MDh
- › Investissements de développement : 417 MDh

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Administrateur	Société	Mandat / Fonction
M. K. CHEDDADI (REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CIMR)	Afma	Représentant CIMR, Administrateur
	Al Mada Holding	Représentant CIMR, Administrateur
	A6 Immobilier	Représentant CIMR, Administrateur
	Atlas Hospitality Morocco	Administrateur
	Banque Populaire	Représentant CIMR, Administrateur
	Brasseries du Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	CFG Bank	Représentant CIMR, Administrateur
	Cosumar	Administrateur
	Eqdom	Représentant CIMR, Administrateur
	IMC	Administrateur, Président du Conseil D'administration
	Jorf Fertilizers Company V	Représentant CIMR, Administrateur
	LafargeHolcim Maroc	Représentant CIMR, Administrateur
	Olea Capital Fund	Administrateur
	Olea Trading	Administrateur
	Olea Capital Sle Bertin	Administrateur
	Olea Capital Société Centrale D'exploitation	Administrateur
	Olea Capital Sle III	Administrateur
	Olea Capital Sle II	Administrateur
	Olea Capital Sle I	Administrateur
	Risma	Représentant CIMR, Administrateur
	Sapress	Représentant CIMR, Administrateur
	Société de Sel de Mohammedia	Représentant CIMR, Administrateur
	Somed	Représentant CIMR, Administrateur
	Sonacid	Représentant CIMR, Administrateur
	Warak Press	Administrateur, Président du Conseil d'Administration
	Lesieur Cristal	Représentant CIMR, Administrateur
	Auto Hall	Administrateur
	CIH	Administrateur
	Akwa Africa	Administrateur
	H Partners	Membre du Conseil de Surveillance
Axa Assurances Maroc	Administrateur	
Sochepress	Administrateur, Président du Conseil d'Administration	
Upline Ventures	Administrateur, Président du Conseil d'Administration	
Ramical	Administrateur, Président Directeur Général	
Akilam	Administrateur, Président Directeur Général	
Larbel	Gérant	
CIMR Foncia	Gérant	
Sicav Attadamoun	Administrateur, Président Directeur Général	
Sicav Tresor Plus	Administrateur, Président Directeur Général	
Sicav Iddkhar	Administrateur, Président Directeur Général	
Sicav Ajjal	Administrateur, Président Directeur Général	

M. A. FASSI FIHRI	Lafarge Maroc	Président	
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président	
	Lafarge Calcinor Maroc	Président	
	Lafarge Placo Maroc	Président	
	Nareva Holding SA	Administrateur	
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président	
	Cimencam (Cameroun)	Vice-Président	
	LafargeHolcim Guinée	Président	
	SCBL (Bénin)	Président	
	LafargeHolcim Maroc	Président	
	Cimencam figuil (Cameroun)	Vice-Président	
	CIH Bank	Administrateur	
	Maroclear	Administrateur	
	FINEA	Représentant CDG, Administrateur	
KHALID EL HATTAB, REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA CDG	Umnia Bank	Représentant CDG, Administrateur	
	Maghreb Titrisation	Représentant CDG, Administrateur	
	Atlanta Sanad	Représentant CDG, Administrateur	
	Fipar Holding	Administrateur	
	CDG invest	Représentant CDG	
	CAPMEZZ II	Président	
	CAPMEZZ II	Représentant CDG, Administrateur	
	MADAEF	Administrateur	
	Foncière UIR	Représentant CDG, Administrateur	
	Foncière CHELLAH	Représentant CDG, Administrateur	
	Fondation CDG	Administrateur	
	CDG Capital	Administrateur	
	Fondation AHLY	Administrateur	
	OPCI - Real Estate Security	Représentant CDG, Administrateur	
	UIR	Représentant CDG, Administrateur	
	FEC	Représentant CDG, Administrateur	
	CDG Développement	Représentant CDG, Administrateur	
	CGI	Administrateur	
	SAZ	Administrateur	
	OPCI - CDG Premium Immo	Président	
	OPCI - CDG Pierre Secure	Président	
	OPCI - Avenir Patrimoine Sécurité	Représentant CDG, Administrateur	
	LafargeHolcim Maroc	Représentant CDG	
	M. A. JOURON	LafargeHolcim Maroc	Administrateur
	M. T. MAROUANE	Compagnie Optorg	Président Directeur Général
		Tractafic Equipment Corporation	Président Directeur Général
		Tractafic Motors Corporation	Président Directeur Général
		Tractafic Equipment France	Co-gérant
Société de Distribution Internationale		Président	
Tractafic Equipment Africa		Co-Gérant	
Tractafic Motors Africa		Gérant	
Société de distribution automobile marocaine		Administrateur	
Tractafic Equipment International		Président Directeur Général	
Société de Distribution International Automobile		Président Directeur Général	
A6 Immobilier		Président Directeur Général	
LafargeHolcim Maroc		Administrateur	
Lafarge Maroc		Administrateur	
Sopriam		Président Directeur Général	

M. C. BENHALIMA REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT	LafargeHolcim Maroc	Représentant permanent de la BID Administrateur,
	SMI-SMIP	Administrateur
	AFAQ Saudi SME Fund (Arabie Saoudite)	Administrateur
	Africa Radio (France)	Administrateur indépendant
	CFAO (France)	Administrateur indépendant
M. M. NGUER	ECP Power and Water Holding (France)	Représentant permanent d'A.P Mollser Capital (APMC – Danemark).
	Eranove SA (France)	Représentant permanent d'A.P Mollser Capital (APMC – Danemark).
	A P Moller Capital (APMC) (Danemark)	Administrateur
	A P Moller Capital (APMC) (Danemark)	Représentant permanent d'A.P Mollser Capital (APMC – Danemark).
	Arise Ports & Logistics (APL) (Gabon)	Représentant permanent d'A.P Mollser Capital (APMC – Danemark).
	Lafarge Holcim Maroc	Administrateur indépendant
	Nouvelle Minoterie Africaine – Sanders (NMA) (Sénégal)	Administrateur indépendant
	Sea-Tank International (Luxembourg)	Administrateur indépendant
	ACIMA	Administrateur
	AFRICAPLANE	Administrateur
	AFRICAN HOSPITALITY GROUP	Administrateur
	AHM GESTION	Administrateur
	AL MADA	Président Directeur Général
	AL MADA CAPITAL	Président Directeur Général
	AL MADA GESTION	Administrateur
	COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTE NAPHTA	Administrateur
	DAN MAROC	Président Directeur Général
DIGIBAY	Administrateur	
FIRST CONNECT SAT	Président Directeur Général	
HOSPITALITY HOLDING COMPANY	Administrateur	
LAFARGE MAROC	Administrateur	
LAFARGEHOLCIM MAROC MANAGEM	Administrateur	
M.H. OURIAGLI	NAREVA HOLDING	Administrateur
NAREVA POWER	Administrateur	
OFNA	Administrateur	
ONA COURTAGE	Président Directeur Général	
ONA INTERNATIONAL	Président Directeur Général	
ORIENTIS INVEST	Administrateur	
PRESTIGE RESORTS	Administrateur	
RESERVES IMMOBILIERES	Président Directeur Général	
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur	
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur	
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur	
Wafa Assurance	Administrateur	
WANA CORPORATE	Administrateur	

MME G. PICAUD	LafargeHolcim Maroc	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Holcim Group Services Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
	Holcim Technology Ltd, Jona, Suisse	Administrateur
	Danone S.A	Administrateur
M. AYMANE TAUD	AL MADA CAPITAL	Administrateur Directeur Général Délégué
	AL MADA GESTION	Président Directeur Général
	AFRICAN HOSPITALITY GROUP	Administrateur
	AHM GESTION	Administrateur
	ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
	ATTIJARIWafa BANK	Administrateur
	FIRST CONNECT SAT	Administrateur
	LAFARGE MAROC	Vice-Président
	LAFARGEHOLCIM MAROC	Vice-Président
	LAFARGEHOLCIM MAROC AFRIQUE	Vice-Président
	NAREVA HOLDING	Administrateur
	OMNIUM DE GESTION MAROCAIN	Administrateur
	ONA COURTAGE	Administrateur
	ONA INTERNATIONAL	Administrateur Directeur Général Délégué
	RESERVES IMMOBILIERES	Administrateur
	Wafa ASSURANCE	Administrateur
	WANA CORPORATE	Administrateur
	AITIJARIWafa BANK	Administrateur
	Wafa ASSURANCE	Administrateur
	LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
	FENIE BROSSETTE	Administrateur
	ZELLIDJA	Président Directeur Général
	REBAB	Administrateur
	AL MADA	Administrateur
	ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
	SAPINO	Président Directeur Général
	ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
PRESTIGE RESORTS	Président Directeur Général	
PRESTIGE RESORT	Président Directeur Général	
MANDARONA	Président Directeur Général	
HCO	Président Directeur Général	
WHA	Président Directeur Général	
MEHDIA CITY MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général	
MEHDIA RIVAGES SAT	Président Directeur Général	
SAT	Président Directeur Général	
AGENA	Président Directeur Général	
CENTURIS	Président Directeur Général	
SCII	Président	
DARWA	Gérant	

VILLENEUVE	Président Directeur Général
EL IMTIAZ	Président Directeur Général
CHANTIMAR	Président Directeur Général
OHIO	Président Directeur Général
MARODEC	Président
NOVALYS	Président
MAROGOLF	Président Directeur Général
PRESTALYS	Administrateur
LA MAROCAINE DES GOLFS	Gérant
SKIMMO	Gérant
MKN IMMO	Gérant
SOMED HOLDING	Président Directeur Général
SOMED DÉVELOPPEMENT	Administrateur
RÉSIDENCE ACACIA	Président Directeur Général
A6 IMMOBILIER	Président Directeur Général
DES 07	Président Directeur Général
SINDIBAD HOLDING	Administrateur
SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
SINDIPARK	Administrateur
RÉSIDENCES SUNCITY FENNIE BROSSETTE	Vice-Président du Conseil de Surveillance
IMMOBILIÈRE AL AIN	Président Directeur Général
MABANI ZELLIDJA	Président du Conseil de Surveillance
UMEP	Président Directeur Général
SFPZ (société en liquidation)	Président Directeur Général
EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY SA	Administrateur
LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA	Administrateur
ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA	Administrateur
ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur
ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Président Directeur Général
US EDUCATION COMPANY PRIVE	Administrateur
MARJANE HOLDING	Administrateur
WANA CORPORATE	Administrateur
NAREVA HOLDING	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY GESTION	Administrateur
AFRICAN HOSPITALITY GROUP	Administrateur
LAFARGE MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
LAFARGEHOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
CIMR	Administrateur
FONDATION ONA	Administrateur
UNIVERSITE ONA	Représentant de Al Mada, Président
OFNA	Président Directeur Général
ONA INTERNATIONAL	Administrateur

MME K. UZAN MERCIÉ	LAFARGE AFRICA Plc (Nigeria)	Administrateur
	LAFARGE SA (France)	Administratrice
	Oris (France)	Administratrice
	Puissance Elles (France)	Administratrice
	UK Pension Plan Investment Committee (UK)	Co-Chair Lafarge
	HOLCIM	Directrice fiscale
M.G. EARNSHAW	Jordan Cement Factories / Lafarge Jordan Cement	Vice-Président
	Holcim Lebanon PLC	Président
	Lafarge Cement Egypt	Président
	Lafarge Middle East & Africa Building Materials	Président
	Lafarge Ciment de M'sila Spa	Administrateur
	Lafarge Ciment Oggaz Spa	Président
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
M. M. KRIEGNER	Holcim Philippines Inc	Administrateur
	Cement Australia PTY Limited	Administrateur
	LafargeHolcim Bangladesh Ltd	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Huaxin Cement Co. Ltd	Administrateur
	Holchin B.V.	Administrateur
	Holderfin B.V.	Administrateur
M. JOSÉ ANTONIO PRIMO FERNANDEZ	Cimencam Figuil (Cameroun)	Administrateur
	Cimencam (Cameroun)	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur/Directeur Général
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Placo Maroc	Administrateur
	Lafarge Calcinor Maroc	Administrateur
	Lafarge Ciments Sahara	Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
	Geocycle Maroc	Président et Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lubasa	Représentant de la personne morale Administrateur
	LafargeHolcim Maroc	Administrateur Directeur Général

COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en dirhams)	Exercice			Exercice Précédent Net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	682 440 374,13	481 099 108,93	201 341 265,20	303 718 322,40
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13	481 099 108,93	201 341 265,20	303 718 322,40
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	7 953 999 700,45	171 711 629,71	7 782 288 070,74	7 780 643 497,50
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31	50 100 981,31		
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	7 674 837 541,76
Autres immobilisations incorporelles	221 642 415,70	114 191 886,72	107 450 528,98	105 805 955,74
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	20 064 335 815,81	12 986 371 360,38	7 077 964 455,43	7 343 483 049,86
Terrains	981 510 466,31	94 782 521,67	886 727 944,64	889 208 355,62
Constructions	4 133 378 199,99	1 881 466 243,99	2 251 911 956,00	2 325 229 817,08
Installations techniques, matériel et outillage	14 013 995 627,13	10 835 517 983,44	3 178 477 643,69	3 629 747 541,75
Matériel de transport	51 854 686,65	19 697 812,16	32 156 874,49	35 943 374,53
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	215 401 564,44	118 849 972,04	96 551 592,40	50 754 320,73
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	33 379 897,80	276 603,56	817 993,73
Immobilisations corporelles en cours	634 538 769,93	2 676 929,28	631 861 840,65	411 781 646,42
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	559 883 200,84	137 345 616,40	422 537 584,44	463 327 169,32
Prêts immobilisés	28 022 345,87	1 121 207,84	26 901 138,03	33 195 219,82
Autres créances financières	69 212 189,34	500 000,00	68 712 189,34	68 719 184,43
Titres de participation	462 648 665,63	135 724 408,56	326 924 257,07	361 412 765,07
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	29 260 659 091,23	13 776 527 715,42	15 484 131 375,81	15 891 172 039,08
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS (F)	687 757 250,67	75 245 365,25	612 511 885,42	641 045 479,56
Marchandises	870 435,79	297 434,31	573 001,48	394 288,43
Matières et fournitures consommables	548 166 905,12	74 734 202,95	473 432 702,17	484 342 739,72
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	73 688 095,16		73 688 095,16	107 939 669,68
Produits finis	65 031 814,60	213 727,99	64 818 086,61	48 368 781,73
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 667 708 308,00	253 322 905,91	1 414 385 402,09	1 357 282 931,04
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 770 377,35		7 770 377,35	7 130 236,31
Clients et comptes rattachés	1 110 152 767,58	181 786 121,77	928 366 645,81	999 591 654,17
Personnel	5 953 561,51		5 953 561,51	6 633 542,63
État	129 180 851,96		129 180 851,96	48 195 298,34
Comptes d'associés	39 947 559,00	39 947 500,00	59,00	59,00
Autres débiteurs	338 757 777,78	31 589 284,14	307 168 493,64	257 125 604,48
Comptes de régularisation-Actif	35 945 412,82		35 945 412,82	38 606 536,11
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				263 280 480,55
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)	2 399 903,00		2 399 903,00	2 635 117,00
TOTAL II (F+G+H+I)	2 357 865 461,67	328 568 271,16	2 029 297 190,51	2 264 244 008,15
TRÉSORERIE				
TRÉSORERIE ACTIF	133 297 023,12	2 538 076,34	130 758 946,78	186 888 539,76
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CCP	133 297 023,12	2 538 076,34	130 758 946,78	186 888 539,76
Caisse, régie d'avances et accréditifs				
TOTAL III	133 297 023,12	2 538 076,34	130 758 946,78	186 888 539,76
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	31 751 821 576,02	14 107 634 062,92	17 644 187 513,10	18 342 304 586,99

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en dirhams)	Exercice	Exercice Précédent
FINANCEMENT PERMANENT		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou personnel (1)	702 937 200,00	702 937 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé.....		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Autres réserves	2 791 998 447,19	2 338 684 638,48
Report à nouveau (2)		
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	1 327 471 257,82	1 992 396 741,92
Total des capitaux propres (A)	10 055 047 819,50	10 266 659 494,89
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	253 451 131,94	371 929 119,66
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	253 451 131,94	371 929 119,66
DETTES DE FINANCEMENT (C)	5 147 838 055,27	5 386 769 034,85
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	5 147 838 055,27	5 386 769 034,85
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	169 394 158,73	236 121 186,53
Provisions pour risques	66 146 035,70	65 237 016,47
Provisions pour charges	103 248 123,03	170 884 170,06
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
Total I (A+B+C+D+E)	15 625 731 165,44	16 261 478 835,93
PASSIF CIRCULANT		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 432 298 867,61	1 807 737 906,19
Fournisseurs et comptes rattachés	783 070 962,58	806 755 238,04
Clients créditeurs, avances et acomptes	109 583 424,20	117 200 442,87
Personnel	114 906 047,62	179 329 622,04
Organismes sociaux	34 826 412,66	35 556 910,48
État	189 726 267,78	401 199 484,83
Comptes d'associés	72 118 205,15	7 118 205,15
Autres créanciers	126 048 218,24	260 578 002,78
Comptes de régularisation-passif	2 019 329,38	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	122 003 103,84	130 586 327,84
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)	2 305 584,00	2 320 595,00
Total II (F+G+H)	1 556 607 555,45	1 940 644 829,03
TRÉSORERIE		
TRÉSORERIE-passif	461 848 792,21	140 180 922,03
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	461 848 792,21	140 180 922,03
Total III	461 848 792,21	140 180 922,03
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	17 644 187 513,10	18 342 304 586,99

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) AU 31 DÉCEMBRE 2022

(en dirhams)	Opérations		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
NATURE	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	2 910 482,18		2 910 482,18	5 042 897,70
Ventes de biens et services produits	7 856 310 156,06		7 856 310 156,06	8 052 885 757,60
Chiffre d'affaires	7 859 220 638,24		7 859 220 638,24	8 057 928 655,30
Variation de stocks de produits	-19 233 725,20		-19 233 725,20	42 317 012,32
Immobilisations produites par l'entreprise				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	166 779 104,48		166 779 104,48	190 501 055,73
Total I	8 006 766 017,52		8 006 766 017,52	8 290 746 723,35
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	1 820 555,78		1 820 555,78	2 953 843,95
Achats consommés de matières et fournitures	2 699 795 314,82		2 699 795 314,82	2 273 179 035,68
Autres charges externes	1 046 299 259,29		1 046 299 259,29	998 292 484,50
Impôts et taxes	60 765 553,72		60 765 553,72	58 312 117,77
Charges de personnel	587 612 503,70		587 612 503,70	633 782 849,22
Autres charges d'exploitation	134 445 326,97		134 445 326,97	68 438 673,44
Dotations d'exploitation	934 416 800,00		934 416 800,00	812 604 815,16
Total II	5 465 155 314,28		5 465 155 314,28	4 847 563 819,72
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 541 610 703,24	3 443 182 903,63
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	9 167 953,58		9 167 953,58	4 544 824,34
Gains de change	7 048 992,43		7 048 992,43	2 395 184,39
Intérêts et autres produits financiers	8 281 210,97		8 281 210,97	3 078 861,44
Reprises financières ; transferts de charges	26 038 569,44		26 038 569,44	7 566 023,95
Total IV	50 536 726,42		50 536 726,42	17 584 894,12
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	245 012 217,44		245 012 217,44	167 159 656,87
Pertes de change	2 961 920,22		2 961 920,22	3 289 589,51
Autres charges financières	534,65		534,65	22 952 363,48
Dotations financières	41 853 436,02		41 853 436,02	6 822 600,48
Total V	289 828 108,33		289 828 108,33	200 224 210,34
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			-239 291 381,91	-182 639 316,22
VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)			2 302 319 321,33	3 260 543 587,41
VIII RÉSULTAT COURANT (reports)			2 302 319 321,33	3 260 543 587,41
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	293 333,34		293 333,34	1 786 419,00
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	6 458 779,89		6 458 779,89	6 548 092,00
Reprises non courantes ; transferts de charges	233 738 619,83		233 738 619,83	134 708 786,59
Total VIII	240 490 733,06		240 490 733,06	143 043 297,59
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				1 135 201,65
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	325 403 631,27		325 403 631,27	169 343 868,99
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	112 606 259,86		112 606 259,86	151 790 175,38
Total IX	438 009 891,13		438 009 891,13	322 269 246,02
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-197 519 158,07	-179 225 948,43
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			2 104 800 163,26	3 081 317 638,98
XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS			777 328 905,44	1 088 920 897,06
XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 327 471 257,82	1 992 396 741,92
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			8 297 793 477,00	8 451 374 915,06
TOTAL DES CHARGES (II +V+IX+XIII)			6 970 322 219,18	6 458 978 173,14
XV RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 327 471 257,82	1 992 396 741,92
XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 327 471 257,82	1 992 396 741,92

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G) TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R) au 31 décembre 2022

	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de Marchandises (en l'état)	2 910 482,18	5 042 897,70
- Achats revendus de marchandises	1 820 555,78	2 953 843,95
= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT	1 089 926,40	2 089 053,75
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	7 837 076 430,86	8 095 202 769,92
Ventes de biens et services produits	7 856 310 156,06	8 052 885 757,60
Variation stocks produits	(19 233 725,20)	42 317 012,32
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	3 746 094 574,11	3 271 471 520,18
Achats consommés de matières et fournitures	2 699 795 314,82	2 273 179 035,68
Autres charges externes	1 046 299 259,29	998 292 484,50
= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)	4 092 071 783,15	4 825 820 303,49
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	60 765 553,72	58 312 117,77
- Charges de personnel	587 612 503,70	633 782 849,22
= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	3 443 693 725,73	4 133 725 336,50
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	134 445 326,97	68 438 673,44
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	166 779 104,48	190 501 055,73
- Dotations d'exploitation	934 416 800,00	812 604 815,16
= RÉSULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	2 541 610 703,24	3 443 182 903,63
+/- RÉSULTAT FINANCIER	(239 291 381,91)	(182 639 316,22)
= RÉSULTAT COURANT	2 302 319 321,33	3 260 543 587,41
+/- RÉSULTAT NON COURANT(+ou-)	(197 519 158,07)	(179 225 948,43)
- Impôts sur les résultats	777 328 905,44	1 088 920 897,06
= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 327 471 257,82	1 992 396 741,92
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT		
Résultat net de l'exercice	1 327 471 257,82	1 992 396 741,92
Bénéfice +	1 327 471 257,82	1 992 396 741,92
Perte -		
+ Dotations d'exploitation (1)	908 673 562,88	762 035 024,90
+ Dotations financières (1)	34 488 508,00	0,00
+ Dotations non courantes(1)	112 606 259,86	151 790 175,38
- Reprises d'exploitation(2)	18 448 975,26	32 811 999,28
- Reprises financières(2)	15 347 269,00	6 475 758,00
- Reprises non courantes(2)	233 738 619,83	134 708 786,59
- Produits des cessions d'immobilisations	293 333,34	1 786 419,00
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	0,00	1 135 201,65
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	2 115 411 391,13	2 731 574 180,98
Distributions de bénéfices	1 539 092 874,00	1 165 979 450,00
AUTOFINANCEMENT	576 318 517,13	1 565 594 730,98

TABLEAU DE FINANCEMENT au 31 décembre 2022

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN					
	MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
		N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1	Financement permanent	15 625 731 165,44	16 261 478 835,93	635 747 670,49	
2	Moins actif immobilisé	15 484 131 375,81	15 891 172 039,08		407 040 663,27
3	FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	141 599 789,63	370 306 796,85	228 707 007,22	
4	Actif circulant	2 029 297 190,51	2 264 244 008,15		234 946 817,64
5	Moins passif circulant	1 556 607 555,45	1 940 644 829,03	384 037 273,58	
6	BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5)	472 689 635,06	323 599 179,12	149 090 455,94	
7	TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B	-331 089 845,43	46 707 617,73		377 797 463,16
II EMPLOIS ET RESSOURCES					
		EXERCICE N		EXERCICE N-1	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)			576 318 517,13		1 565 594 730,98
Capacité d'autofinancement			2 115 411 391,13		2 731 574 180,98
Distributions de bénéfices			1 539 092 874,00		1 165 979 450,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			24 807 037,44		59 278 825,58
Cessions d'immobilisations incorporelles					
Cessions d'immobilisations corporelles			293 333,34		1 786 419,00
Cessions d'immobilisations financières			15 347 269,00		42 951 467,47
Récupérations sur créances immobilières			9 166 435,10		14 540 939,11
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)					
Augmentations de capital, apports					
Subventions d'investissement (1)					
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)			601 125 554,57		1 624 873 556,56
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)			590 901 582,21		916 566 005,99
Acquisitions d'immobilisations incorporelles			8 079 031,84		20 176 948,02
Acquisitions d'immobilisations corporelles			579 966 792,15		876 503 947,82
Acquisitions d'immobilisations financières					
Augmentation des créances immobilières			2 855 758,22		19 885 110,15
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)			238 930 979,58		417 133 575,60
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)					
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)			829 832 561,79		1 333 699 581,59
VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBALE (B F G)			149 090 455,94		188 618 557,49
VARIATION DE LA TRÉSORERIE				377 797 463,16	102 555 417,48
TOTAL GÉNÉRAL			978 923 017,73	978 923 017,73	1 624 873 556,56

ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A.1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION	107
A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS	109
A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	109
B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS	109
B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	110
B.2 BIS TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	110
B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	110
B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION	112
B.5 TABLEAU DES PROVISIONS	112
B.6 TABLEAU DES CRÉANCES	112
B.7 TABLEAU DES DETTES	114
B.8 TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES	114
B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	114
B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL	114
B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC	115
B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	117
B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	118
B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	118
B.15 PASSIFS ÉVENTUELS	118
C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	118
C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE	119
C.3 RÉSULTATS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	119
C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE	119
C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	120

A1 : PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

La société applique les méthodes d'évaluation retenues par le code général de normalisation comptable (CGNC), en respectant les sept principes comptables fondamentaux sur l'ensemble des opérations, en vue de fournir une image fidèle aux tiers (actionnaires, publics, privés).

A - Actif immobilisé

1- Immobilisation en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur (frais préliminaires et autres charges à répartir) est constituée par la somme des charges engagées pour couvrir certaines opérations dont l'étalement est sur plusieurs exercices.

2- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au prix d'achat augmenté des droits de douane, autres impôts et taxes non récupérables et d'autres charges accessoires y afférentes (transport, transit, assurances, autres).

3- Immobilisations financières

Les titres de participation et autres créances financières sont enregistrées en comptabilité par leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition (honoraires et autres) qui sont inscrits directement dans les charges de l'exercice. Les prêts accordés au personnel, notamment les prêts logements et voitures, sont comptabilisés dans ce compte, dont la durée de remboursement excède 12 mois.

4- Amortissements

a- Amortissements normaux

Les immobilisations amortissables sont amorties suivant la méthode linéaire, en tenant compte de la durée de vie des immobilisations. Les taux appliqués sont conformes aux taux admis par l'administration fiscale à savoir : (constructions 5%, matériel et outillage 10%, matériel de transport 20%, matériel informatique 15%). En ce qui concerne les immobilisations en non-valeurs, elles sont amorties sur cinq ans. En général, les amortissements sont calculés à compter de la date de mise en service, et prennent fin, soit à la date de sortie du patrimoine, soit à la fin de sa durée de vie.

b- Amortissements dérogatoires

Conformément à la loi de finances de 1994, la société pratique les amortissements dérogatoires sur les biens d'équipements acquis à partir du 1^{er} janvier 94, à l'exclusion des constructions et du matériel de transport.

c- Provisions des titres de participation

En application du principe de prudence, les provisions constituées se composent des moins-values constatées lors de la comparaison entre la valeur d'entrée et la valeur actuelle (situation comptable des capitaux de la société filiale).

B - Actif circulant (hors trésorerie)

1 - Stocks

Conformément aux méthodes comptables, les stocks sont enregistrés au coût d'achat pour les biens acquis et au coût de production pour les biens produits par la société. La société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation des stocks.

Un inventaire annuel se fait pour vérifier l'existence et la valeur des stocks qui apparaissent au bilan.

2- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif circulant (stocks/clients)

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées sur la résultante de l'inventaire, faisant apparaître des biens stockables à faible rotation et obsolètes. Ces biens sont identifiés et soumis à l'approbation suivant la procédure mise en place.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont calculées en fonction de la perte probable future.

C- Autres postes de l'actif circulant

Les créances sont inscrites à l'actif circulant pour leur montant nominal, dont la durée est moins d'un an.

D - Financement permanent

a- Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence et d'indépendance des exercices ; la société a constaté des provisions destinées à couvrir des risques et charges nés au cours de l'exercice.

E - Passif circulant

Les dettes sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal. Par contre, les dettes en monnaie étrangère sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

F- Trésorerie

Conformément au principe du coût historique, les disponibilités en caisse et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

A2 : ÉTAT DE DÉROGATIONS

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LES RÉSULTATS
I - Dérogation aux principes comptables fondamentaux	Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux préconisés par le code général de normalisation comptable (CGNC)	
II - Dérogation aux méthodes d'évaluation.	Les méthodes d'évaluation répondent aux principes comptables fondamentaux.	
III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse .	Les états de synthèse sont présentés conformément aux règles prévues par la loi comptable (article 9)	

A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FIN ET LES RÉSULTATS
I - Changement affectant les méthodes d'évaluation	Les méthodes d'évaluation demeurent inchangées et répondent aux règles adoptées par la norme comptable.	
II - Changement affectant les règles de présentation .	La présentation des états de synthèse est conforme aux règles préconisées par la loi comptable.	

B1 : DÉTAIL DES NON VALEURS

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
	FRAIS PRÉLIMINAIRES:	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusion, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
	CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	682 440 374,13
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	TOTAL	682 440 374,13

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES au 31 décembre 2022

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION		DIMINUTION			MONTANT
	DÉBUT EXERCICE	Acquisition	Production par l'e/se pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	682 440 374,13							682 440 374,13
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13							682 440 374,13
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 945 920 668,61			8 079 031,84				7 953 999 700,45
Immobilisation en recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31							50 100 981,31
Fonds commercial	7 682 256 303,44							7 682 256 303,44
Autres immobilisations incorporelles	213 563 383,86			8 079 031,84				221 642 415,70
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 485 322 373,96	588 046 164,75		359 029 610,01	610 799,28	342 891,78	367 108 641,85	20 064 335 815,81
Terrains	981 135 389,81			375 076,50				981 510 466,31
Constructions	4 023 566 793,05			109 917 670,38		106 263,44		4 133 378 199,99
Installation techniques, matériel et outillage	13 827 807 149,34			186 425 106,13		236 628,34		14 013 995 627,13
Matériel de transport	49 306 723,28			3 158 762,65	610 799,28			51 854 686,65
Mobilier, matériel bureau et aménagements	156 248 570,09			59 152 994,35				215 401 564,44
Autres immobilisations corporelles	33 657 183,69						682,33	33 656 501,36
Immobilisations corporelles en cours	413 600 564,70	588 046 164,75					367 107 959,52	634 538 769,93

B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31 décembre 2022

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotations de l'exercice 2	Amortissements sur immobilis- sorties 3	Reclassement d'amortissements 4	Cumul d'amortissement fin exercice 5 = 1+2-3+4
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	378 722 051,73	102 377 057,24			481 099 108,97
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	378 722 051,73	102 377 057,24			481 099 108,97
Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	157 858 408,90	6 434 458,60			164 292 867,50
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques droits et valeurs similaires	50 100 981,31				50 100 981,31
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	107 757 427,59	6 434 458,60			114 191 886,19
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 023 443 217,92	855 370 114,15	953 691,06		12 877 859 641,01
Terrains	80 467 854,56	2 855 487,48			83 323 342,04
Constructions	1 696 303 216,03	183 235 531,46	106 263,44		1 879 432 484,05
Installations techniques; matériel et outillage	10 094 976 041,59	648 436 719,67	236 628,34		10 743 176 132,92
Matériel de transport	13 363 348,75	6 945 262,69	610 799,28		19 697 812,16
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	105 494 249,36	13 355 722,68			118 849 972,04
Autres immobilisations corporelles	32 838 507,63	541 390,17			33 379 897,80
Immobilisations corporelles en cours					

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2022

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
			cumulés				
31.01.2022	232	106 263,44	106 263,44	0,00	0,00		
16.02.2022	233	236 628,34	236 628,34	0,00	0,00		
25.05.2022	234	33 816,14	33 816,14	0,00	17 500,00	17 500,00	
25.05.2022	234	33 816,14	33 816,14	0,00	17 500,00	17 500,00	
25.04.2022	234	191 667,00	191 667,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
25.04.2022	234	161 500,00	161 500,00	0,00	79 166,67	79 166,67	
25.04.2022	234	190 000,00	190 000,00	0,00	79 166,67	79 166,67	
		953 691,06	953 691,06	0,00	293 333,34	293 333,34	

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION au 31 décembre 2022

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	118 116 260,55	118 116 260,55	31/12/2022	141 141 022,57	26 097 995,48	9 167 953,58
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	150 628 850,00	31/12/2022			
LAFARGE SAHARA	CIMENT	300 000,00	100,00%	299 900,00	299 900,00	31/12/2022	99 387 899,31	461 192,11	
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	35 850 900,00	6 225 513,74	31/12/2022	5 737 555,67	-137 731,22	
CIMENT BLANC DU MAROC (Société en cours de liquidation)	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2022	5 389 231,63	-163 557,18	
ANDIRA (Société en cours de liquidation)	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2022	4 095 445,62	90 408,50	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	68 937 900,00	4 410 719,03	31/12/2022	4 261 413,81	275 955,29	
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2022	38 133 230,58	3 286 098,00	
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	7 083 333,33		31/12/2022	-106 953 316,49	-6 920 416,36	
TOTAL				462 648 665,63	326 924 257,07		191 192 482,70	22 989 944,62	9 167 953,58

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS au 31 décembre 2022

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	244 019 245,26	3 208 801,01	34 488 508,00		0,00	15 347 269,00	13 093 187,80	253 276 097,47
2 Provisions réglementées	371 929 119,66						118 477 987,72	253 451 131,94
3 Provisions durables pour risques et charges	236 121 196,98	41 283 131,91		12 606 259,86	18 448 975,26		102 167 444,31	169 394 169,18
SOUS TOTAL (A)	852 069 561,90	44 491 932,92	34 488 508,00	12 606 259,86	18 448 975,26	15 347 269,00	233 738 619,83	676 121 398,59
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	436 999 733,03	21 491 207,13	4 965 025,02		126 831 510,22	8 056 183,44		328 568 271,52
5 Autres provisions pour risques et charges	130 586 327,84	4 252 030,00	2 399 903,00		12 600 040,00	2 635 117,00		122 003 103,84
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34							2 538 076,34
SOUS TOTAL (B)	570 124 137,21	25 743 237,13	7 364 928,02		139 431 550,22	10 691 300,44		453 109 451,70
TOTAL (A+B)	1 422 193 699,11	70 235 170,05	41 853 436,02	12 606 259,86	157 880 525,48	26 038 569,44	233 738 619,83	1 129 230 850,29

B6 : TABLEAU DES CRÉANCES au 31 décembre 2022

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	97 234 535,21	95 468 918,33	1 765 616,88					
* Prêts Immobilisés	28 022 345,87	26 290 656,99	1 731 688,88					
* Autres créances financières	69 212 189,34	69 178 261,34	33 928,00					
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 667 708 308,00		1 467 211 053,76	200 497 254,25	1 834 609,88	129 180 851,96	362 862 164,18	130 012 259,05
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	7 770 377,35		7 770 377,35		1 434 150,09			
* Clients et comptes rattachés	1 110 152 767,58		935 726 526,69	174 426 240,89	400 459,79		48 865 397,24	130 012 259,05
* Personnel	5 953 561,51		5 953 561,51					
* État	129 180 851,96		129 180 851,96			129 180 851,96		
* Comptes d'associés	39 947 559,00		39 947 559,00				39 947 559,00	
* Autres débiteurs	338 757 777,78		312 686 764,42	26 071 013,36			274 049 207,94	
* Compte de régularisation - actif	35 945 412,82		35 945 412,83					

B7 : TABLEAU DES DETTES au 31 décembre 2022

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants État et organismes publics	Montants entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT	5 147 838 055,27	5 147 838 055,27						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	5 147 838 055,27	5 147 838 055,27						
DU PASSIF CIRCULANT	1 432 298 867,61		1 432 298 867,61		9 117 666,00	224 552 680,44	169 091 953,76	242 209 027,71
Fournisseurs et comptes rattachés	783 070 962,58		783 070 962,58		9 117 666,00		71 937 087,23	242 209 027,71
Clients créditeurs	109 583 424,20		109 583 424,20					
Personnel	114 906 047,62		114 906 047,62					
Organismes sociaux	34 826 412,66		34 826 412,66				34 826 412,66	
État	189 726 267,78		189 726 267,78				189 726 267,78	
Comptes d'associés	72 118 205,15		72 118 205,15					72 118 205,15
Autres créanciers	126 048 218,24		126 048 218,24					25 036 661,38
Comptes régularisation passif	2 019 329,38		2 019 329,38					

B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES au 31 décembre 2022

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature 1	Date et lieu d'inscription	Objet 2 et 3	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Reçues					
CLIENTS	88 547 718,00	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	20 917 203,05	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	124 109 118,35	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2022

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions	186 144 212	182 605 686
- Investissements	173 163 359	243 748 637
- Fournisseurs exploitation	1 492 911 746	1 510 545 526
TOTAL (1)	1 852 219 317	1 936 899 850

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions Fournisseurs d'immob	115 976 917,00	99 372 512,00
- Cautions Clients	368 243 500,00	343 753 500,00
- Cautions Fournisseurs d'expl	0,00	0,00
- Prouration option capital personnel	0,00	0,00
- Autres Débiteurs	4 934 859,00	4 745 359,00
TOTAL	489 155 276	447 871 371

B10 : TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2022

Rubriques	Date de la 1 ^{ère} échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
N É A N T										

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C P C au 31 décembre 2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
611 CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats revendus de marchandises		
Achats de marchandises	1 820 502,80	2 754 642,37
Variation des stocks de marchandises (±)	52,98	199 201,58
Total	1 820 555,78	2 953 843,95
612 Achats consommés de matières et fournitures		
Achat de matières premières	484 962 384,56	422 865 741,82
Variation des stocks de matières premières (+)	-12 284 810,26	5 293 103,64
Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	1 707 283 747,66	1 537 057 971,99
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	25 091 494,40	-152 966 514,79
Achats non stockés de matières et de fournitures	143 858 527,41	123 637 151,71
Achats de travaux, études et prestations de services	350 883 971,05	337 291 581,31
Total	2 699 795 314,82	2 273 179 035,68
613/614 Autres charges externes		
Locations et charges locatives	34 946 657,75	40 809 216,88
Redevances de crédit-bail	46 786,62	
Entretien et réparations	99 365 531,75	101 682 531,45
Primes d'assurances	65 240 953,87	59 049 754,85
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1 654 385,96	2 204 278,05
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	239 954 036,53	224 808 256,17
Redevances pour brevets, marques, droits	1 347 804,91	659 740,97
Études, recherches et documentation	25 207 644,88	19 395 326,79
Transports	456 226 324,05	437 220 047,51
Déplacements, missions et réceptions	48 883 949,52	43 833 139,96
Reste du poste des autres charges externes	73 425 183,45	68 630 191,87
Total	1 046 299 259,29	998 292 484,50
617 Charges de personnel		
Rémunération du personnel	427 388 827,02	465 084 157,34
Charges sociales	131 279 377,94	130 907 047,20
Reste du poste des charges de personnel	28 944 298,74	37 791 644,68
Total	587 612 503,70	633 782 849,22
618 Autres charges d'exploitation		
Jetons de présence	3 200 000,00	508 000,00
Pertes sur créances irrécouvrables	128 904 824,24	
Reste du poste des autres charges d'exploitation	2 340 502,73	67 930 673,44
Total	134 445 326,97	68 438 673,44
638 CHARGES FINANCIÈRES		
Autres charges financières		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste des autres charges financières	534,65	22 952 363,48
TOTAL	534,65	22 952 363,48
658 CHARGES NON COURANTES		

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C P C au 31 décembre 2022

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
Autres charges non courantes		
Pénalités sur marchés et débits		
Rappels d'impôts y compris CSS (autres qu' IS)	263 245 150,00	101 658 086,00
Pénalités et amendes fiscales	28 921 798,40	1 661 418,27
Créances devenues irrécouvrables		
reste du poste des autres charges non courantes	22 275 452,60	64 998 736,00
Total	314 442 401,00	168 318 240,27

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
PRODUITS D'EXPLOITATION		
711 Ventes de marchandises		
Ventes de marchandises au Maroc	2 910 482,18	5 042 897,70
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
Total	2 910 482,18	5 042 897,70
712 Ventes de biens et services produits		
Ventes de biens produits au Maroc	7 649 575 946,31	7 850 363 723,61
Ventes de biens produits à l'étranger	92 801 323,18	130 693 612,60
Ventes des services au Maroc		
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits.		
Reste du poste des ventes et services produits	113 932 886,57	71 828 421,39
Total	7 856 310 156,06	8 052 885 757,60
713 Variation des stocks de produits		
Variation des stocks des biens produits (+/-)	-19 233 725,20	42 325 299,36
Variation des stocks des services produits (+/-)		
Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
Total	-19 233 725,20	42 325 299,36
718 Autres produits d'exploitation		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produits divers)		
Total		
719 Reprises d'exploitation transferts de charges		
Reprises	157 880 525,14	168 499 304,07
Transferts de charges	8 898 579,34	22 001 751,66
Total	166 779 104,48	190 501 055,73
PRODUITS FINANCIERS		
738 Intérêts et autres produits financiers		
Intérêts et produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	8 281 210,97	3 078 861,44
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
Total	8 281 210,97	3 078 861,44

B12 : PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 décembre 2022

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE	1 327 471 258	
*Bénéfice net	1 327 471 258	
*Perte nette		
II. RÉINTEGRATIONS FISCALES	1 516 658 781	
1. Courantes (voir détail ci-joint)	442 660 525	
. Provisions stocks et créances	90 634 229	
. Dons & cadeaux de fin d'année	12 307 585	
. Location des voitures de tourisme (Dépassement 60 KMAD /an)	3 725 582	
. Provisions courantes pour risques & charges	1 909 222	
. Autres réintégrations courantes	334 083 907	
2. Non courantes (voir détail ci-joint)	1 073 998 256	
. Impôt sur les sociétés	777 328 905	
. Pénalités & amendes	37 700 564	
. Contribution sociale de solidarité	176 053 163	
. Provisions non courantes pour risques & charges	57 473 060	
. Autres réintégrations non courantes	25 442 563	
II. DÉDUCTIONS FISCALES		
1. Courantes (voir détail ci-joint)		181 062 508
. Produits de participation		9 167 954
. Don Covid-19		100 000 000
. Autres déductions courantes		71 894 555
2. Non courantes (voir détail ci-joint)		130 323 848
. Reprises des provisions non courantes pour risques & charges		117 230 660
. Autres déductions non courantes		13 093 188
Total	2 844 130 039	311 386 356
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		Montants
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		2 532 743 683
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		
VI. RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		
		Montants
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		
(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)		

B13 : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS au 31 décembre 2022

INTITULÉS	MONTANT
I/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
Résultat courant d'après C. P. C	2 302 319 321,33
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	442 660 525,26
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	181 062 508,19
Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 563 917 338,40
Impôt théorique sur résultat courant (-)	785 208 453,08
Résultat courant après impôts (=)	1 517 110 868,25
II/ INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS. OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

B14 : DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE au 31 décembre 2022

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A TVA Facturée		1 713 131 842,80	1 713 131 842,80	0,00
B TVA Récupérable	40 273 417,57	872 040 380,80	827 635 155,18	84 678 643,19
sur charges	24 880 191,03	773 230 585,68	733 284 973,62	64 825 803,09
sur immobilisations	15 393 226,54	98 809 795,12	94 350 181,56	19 852 840,10
C TVA dûe ou crédit de TVA = (A - B)	-40 273 417,57	841 091 462,00	885 496 687,62	-84 678 643,19

B15 : PASSIFS ÉVENTUELS au 31 décembre 2022

N É A N T

C1 : ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2022

Montant du capital 702 937 200,00 DHS

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
LAFARGE MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	15 156 172	15 156 172	30			454 685 160
B I D	JEDDAH ARABIE SAOUDITE	1 649 266	1 649 262	30			49 477 860
C I M R	100 Boulevard Abdelmoumen - Casablanca	112 094		30			
LAFARGE HOLCIM MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	111 651	111 651	30			3 349 530
DIVERS		6 513 708	6 514 155	30			195 424 650

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital.

Dans les autres cas il y'a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.

C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE au 31 décembre 2022

	MONTANT	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	1 992 396 741,92	Tantièmes
Prélèvements sur les réserves	1 039 409 693,32	Dividendes
Autres prélèvements		Autres affectations
TOTAL A	3 031 806 435,24	Report à nouveau
		TOTAL B
		3 031 806 435,24

C3 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES DERNIERS EXERCICES au 31 décembre 2022

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE n - 2	EXERCICE n - 1	EXERCICE n
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE	9 532 623 274,21	10 334 870 292,15	10 107 157 686,24
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1/ Chiffre d'affaires hors taxes	6 847 553 137,07	8 057 928 655,30	7 858 946 709,10
2/ Résultat avant impôts	2 070 537 343,29	3 081 317 638,98	2 104 800 163,26
3/ Impôts sur les résultats	900 130 373,87	1 088 920 897,06	777 328 905,44
4/ Bénéfices distribués			
5/ Résultats non distribués : (mis en réserves ou instance d'affectation)	1 170 406 969,42	1 992 396 741,92	1 327 471 257,82
RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
1/ Résultat net par action ou part sociale	49,95	85,03	56,65
2/ Bénéfices distribués par action ou part sociale			
PERSONNEL			
1/ Montant des salaires bruts de l'exercice	433 273 839,17	424 472 744,02	429 643 221,39
2/ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 096	1 079	1 037

C4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE au 31 décembre 2022

NATURE	Entrée contre - valeur en DH	Sortie contre - valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		115 587 807,89
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Dividendes		
Produits	238 261 231,55	
Charges d'exploitation		76 834 695,78
Charges financières		1 789 761,67
TOTAL DES ENTRÉES	238 261 231,55	
TOTAL DES SORTIES		194 212 265,34
BALANCE DEVICES	-44 048 966,21	
TOTAL	194 212 265,34	194 212 265,34

C5: DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS au 31 décembre 2022

I - DATATION

Date de clôture (1) Le 31 / 12 / 22

Date d'établissement des états de synthèse (2)

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

**II - ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère}
COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE**

Dates	Indication des événements
	* Favorables
	* Défavorables

COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2022

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)		
	31-DÉC-22	31-DÉC-21
ACTIF		
Goodwill	7 372 391	7 372 391
Immobilisations incorporelles	106 651	106 159
Immobilisations corporelles	10 806 536	10 948 046
Immobilisations en droit d'usage	52 471	55 816
Participations dans les entreprises associées	71 806	62 983
Autres actifs financiers	96 706	102 962
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	96 706	102 962
Dont Titres disponibles à la vente		
Créances d'impôt et taxes	51 664	15 279
Impôts différés actifs	149	163
Autres débiteurs non courants		
Actifs non-courants	18 558 374	18 663 798
Autres actifs financiers courants		
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	625 726	655 411
Créances clients	914 938	941 766
Autres débiteurs courants	292 372	205 978
Trésorerie et équivalent de trésorerie	139 957	532 168
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
Actifs courants	1 972 993	2 335 323
TOTAL ACTIF	20 531 367	20 999 122
PASSIF	31-déc-22	31-déc-21
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	6 627 915	6 100 237
Écarts de conversion		
Résultats net part du groupe	1 391 685	2 010 486
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	11 340 575	11 431 699
Intérêts minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	11 340 575	11 431 699
Provisions non courantes	162 423	233 393
Avantages du personnel	703 632	760 695
Dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 295
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	5 147 838	5 386 769
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 362	38 526
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 009 146	858 934
Passifs non courants	7 061 401	7 278 317
Provisions courantes	164 852	175 169
Dettes financières courantes	480 036	166 724
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	465 929	149 436
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	14 107	17 288
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	831 699	845 169
Autres créditeurs courants	652 804	1 102 044
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
Passifs courants	2 129 391	2 289 106
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	20 531 367	20 999 122

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31-déc-22	31-déc-21
Exercice clos		
Chiffre d'affaires	7 985 055	8 194 570
Autres produits de l'activité		
Produits des activités ordinaires	7 985 055	8 194 570
Achats	(2 761 898)	(2 348 576)
Autres charges externes	(1 049 879)	(999 634)
Frais de personnel	(607 893)	(647 168)
Impôts et taxes	(62 796)	(59 666)
Amortissements et provisions d'exploitation	(579 178)	(650 134)
Autres produits et charges d'exploitation	(227 641)	6 971
Charges d'exploitation courantes	(5 289 285)	(4 698 207)
Résultat d'exploitation courant	2 695 770	3 496 363
Cessions d'actifs	3 539	(722)
Cessions de filiales et participations	4 804	
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(198 068)	(291 936)
Autres produits et charges d'exploitation	(189 725)	(292 658)
Résultat d'exploitation	2 506 045	3 203 705
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	8 513	3 123
Autres charges financières	(228 086)	(203 788)
Résultat financier	(219 573)	(200 665)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	2 286 472	3 003 040
Impôts sur les bénéfices	(783 203)	(1 107 395)
Impôts différés	(125 134)	94 157
Résultat net des entreprises intégrées	1 378 135	1 989 802
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	13 550	20 684
Résultat net des activités poursuivies	1 391 685	2 010 486
Résultat net des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 486
Intérêts minoritaires		
Résultat net - Part du Groupe	1 391 685	2 010 486
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	59,7	86,2
- dilué	59,7	86,2

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 486
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	81 832	-25 712
Impôt différé sur les gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	-25 092	7 808
Changement de périmètre		
Autres ajustements	-456	-159
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	56 285	-18 063
Résultat global de la période	1 447 969	1 992 423
Dont part du groupe	1 447 969	1 992 423
Dont part des minoritaires		

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 391 685	2 010 486
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	698 908	863 089
Résultats des sociétés mises en équivalence	(13 550)	(20 684)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(8 343)	722
Produits des dividendes		
Capacité d'autofinancement	2 068 700	2 853 613
Incidence de la variation du BFR	(529 770)	333 055
Impôts différés	125 134	(94 157)
Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles	1 664 064	3 092 511
Incidence des variations de périmètre		20 000
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(610 415)	(925 974)
Acquisition d'actifs financiers		
Variation des autres actifs financiers	6 256	(6 038)
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	3 592	1 786
Dividendes reçus	9 168	4 545
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement	(591 399)	(905 381)
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 539 093)	(1 165 979)
Remboursement d'emprunts	(238 931)	(417 134)
Dividendes payés aux minoritaires		
Remboursement des dettes de location	(3 345)	(2 238)
Variation des comptes courants associés		(168 143)
Réduction de capitaux propres		
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	(1 781 369)	(1 753 494)
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(708 704)	433 636
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	382 732	(50 904)
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(325 972)	382 732
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(708 704)	433 636

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2022

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2021	702 937	2 618 038	-9 637	7 293 916		10 605 254	0	10 605 254
Variation de capital					0	0	0	0
Dividendes distribués				(1 165 979)	(1 165 979)	0	0	(1 165 979)
Titres d'autocontrôle					0	0	0	0
Variation de périmètre					0	0	0	0
Produits et charges comptabilisés				(17 904)	2 010 486	1 992 582	0	1 992 582
Écarts de conversion					0	0	0	0
Autres variations				(159)	(159)	(159)	(159)	(159)
Au 31 Décembre 2021	702 937	2 618 038	-9 637	6 109 874	2 010 486	11 431 699	0	11 431 699
Au 1^{er} janvier 2022	702 937	2 618 038	-9 637	8 120 361		11 431 699	0	11 431 699
Variation de capital					0	0	0	0
Dividendes distribués				(1 539 093)	(1 539 093)	(1 539 093)	0	(1 539 093)
Titres d'autocontrôle					0	0	0	0
Variation de périmètre					0	0	0	0
Produits et charges comptabilisés				56 740	1 391 685	1 448 425	0	1 448 425
Écarts de conversion					0	0	0	0
Autres variations				(456)	(456)	(456)	(456)	(456)
Au 31 Décembre 2022	702 937	2 618 038	-9 637	6 637 552	1 391 685	11 340 575	0	11 340 575

RESUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	127
NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	127
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	128
NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE	135
NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES	135
NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	136
NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	136
NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	137
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	137
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	138
NOTE 11. IMPÔTS	138
NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION	139
NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)	140
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	141
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	142
NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION	144
NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	145
NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	147
NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS	148
NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	148
NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	148
NOTE 22. PROVISIONS	149
NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL	149
NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES	151
NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	151
NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS	151
NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN	152
NOTE 28. PARTIES LIÉES	152
NOTE 29. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	153

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 13 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "LafargeHolcim Maroc" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 16 mars 2023.

NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La demande nationale de ciment a reculé de -10,6% par rapport à 2021 en raison de l'impact négatif du contexte inflationniste au Maroc.

À fin décembre 2022, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 7 985 MDH, enregistrant une baisse de -2,6% par rapport à 2021. Cette évolution défavorable est liée à la baisse des volumes de vente compensée partiellement par la hausse des ventes de clinker ainsi que l'augmentation du prix moyen de vente.

Le résultat d'exploitation courant s'élève à 2 696 MDH à fin décembre 2022, en baisse de -23% par rapport à la même période en 2021. Cette évolution est liée principalement à la baisse des ventes de ciments ainsi qu'à la hausse des prix des intrants, notamment l'énergie fossile, qui n'a été que partiellement répercutée sur les prix.

Le résultat net consolidé à 1 392 MDH en 2022, est en baisse de 31% par rapport à 2021 en raison de l'augmentation de la contribution sociale en 2022 et l'impact de la révision de la base d'impôt différé suite à la hausse progressive de l'IS de 2023 à 2025 prévue dans la loi de finance de 2023

PERSPECTIVES

Dans un contexte incertain au niveau mondial, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts d'optimisation de coûts tout en restant focalisé sur la qualité de service et le développement de son offre pour améliorer la satisfaction de ses clients.

Par ailleurs, le programme de développement durable de la société, qui vise notamment le développement de l'utilisation des énergies vertes (combustibles de substitution et électricité renouvelable), permettra à terme de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés et à la volatilité de leurs cours. À ce jour, plus de 80% de la consommation électrique de LafargeHolcim Maroc provient de sources renouvelables.

PÉRIMÈTRE

LafargeHolcim Maroc a cédé en avril 2022 la totalité de ses parts, dans le capital social de la SDGT. En conséquence, cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Le périmètre consolidé de LafargeHolcim Maroc comprend les sociétés suivantes :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton et granulats	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2022 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2022 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2021, à l'exception de l'application de la nouvelle interprétation IFRS 16 sur les contrats de location.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2022.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- Les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt. La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- Le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1^{er} janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- Les autres terrains ne sont pas amortis ;
- Les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- Les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- Les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1^{er} janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ». Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Évaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques. La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créditeurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulats et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits). Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat. À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2022.

4.2. Cessions

Le Groupe a cédé en avril 2022 la totalité de ses parts, dans le capital social de la SDGT. En conséquence, cette entité ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2022.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2022

Décembre 2022 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 594 596	641 316	-250 857	7 985 055
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	7 594 596	641 316	-250 857	7 985 055
Résultat des activités opérationnelles	2 518 120	-12 075		2 506 045
Résultat financier	-219 573			-219 573
Résultat des mises en équivalence	13 550			13 550
Impôts	908 337			908 337
Résultat net des activités poursuivies	1 403 760	-12 075		1 391 685
Résultat net des activités abandonnées	1 403 760	-12 075		1 391 685

Au 31 décembre 2021

Décembre 2021 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Eliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 800 486	645 960	-251 876	8 194 570
Autres produits de l'activité				
Total produits des activités ordinaires	7 800 486	645 960	-251 876	8 194 570
Résultat des activités opérationnelles	3 216 693	-12 988		3 203 705
Résultat financier	-200 665			-200 665
Résultat des mises en équivalence	20 684			20 684
Impôts	1 013 238			1 013 238
Résultat net des activités poursuivies	2 023 475	-12 988		2 010 486
Résultat net des activités abandonnées	2 023 475	-12 988		2 010 486

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2022 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7 763 366	221 689	7 985 055
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			7 985 055

Décembre 2021 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	8 143 315	51 255	8 194 570
Autres produits de l'activité			
Total produits des activités ordinaires			8 194 570

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Achats de marchandises	10 590	10 920
Achats de matières premières	2 751 308	2 337 656
Achats	2 761 898	2 348 576
Loyers opérationnels	18 426	23 055
Entretien et réparations	103 824	106 176
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	1 597	2 189
Charges externes diverses	926 032	868 214
Autres charges externes	1 049 879	999 634
Total Achats et Autres charges externes	3 811 777	3 348 210

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Salaires et traitements	440 024	472 010
Charges sociales et autres	163 824	172 247
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	4 045	2 911
Total	607 893	647 168

7.2. Effectif

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-22			31-déc-21			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	286	660	946	282	677	959	-1%
AUTRES	23	92	115	29	95	124	-7%
Total	309	752	1 061	311	772	1 083	-2%

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations incorporelles	7 587	6 926
Immobilisations corporelles	771 980	828 059
Immobilisations en droit d'usage	18 709	19 638
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
Total	798 276	854 623
Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant		
Immobilisations	-36 479	-25 172
Stocks	-4 837	-6 810
Créances	-103 911	-51 910
Perte de valeur écart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	-73 871	4 680
Total	-219 098	-79 212
Total	579 178	775 411
Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies	579 178	650 134
Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Cession d'actifs	3 539	-722
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations	4 804	
Écart d'acquisition négatif		
Résultats sur dérivés matière - trading		
Résultats sur dérivés de change - trading		
Autres produits et charges	-198 068	-291 936
Total produits et charges d'exploitation non courants	-189 725	-292 658

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés et à la contribution sociale.

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2022 et 2021 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Produits d'intérêts	8 513	3 123
Charges d'intérêts	-230 820	-169 452
Dividendes (hors groupe)		0
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	8 698	2 423
Reprises financières	6 881	1 090
Autres produits financiers		300
Dotations financières	-1 176	-4 420
Perte de valeur des actifs financiers	-1 745	-857
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-2 986	-6 524
Autres charges financières	-6 938	-26 348
Autres produits et charges financiers	2 734	-34 336
Résultat financier	-219 573	-200 665

NOTE 11. IMPÔTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 2021, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Charge d'impôt courant	783 203	1 107 395
Charge de l'exercice	783 203	1 107 395
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
(Charges) / produits d'impôts différés	125 134	-94 157
Variations des différences temporaires	125 134	-94 157
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
(Charge) / Produit total d'impôt	908 337	1 013 238

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Autres réserves		
gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	-25 092	7 808
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
Total	-25 092	7 808

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Impôts différés						
Provenant des différences temporaires	149	163	1 009 146	858 934	-1 008 997	-858 771
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
Total	149	163	1 009 146	858 934	-1 008 997	-858 771

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 31%.

En Milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)	1 378 135	1 989 802
Impôt sur les bénéfices	-783 203	-1 107 395
Impôts différés	-125 134	94 157
Total charge fiscale consolidée IFRS	-908 337	-1 013 238
Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts	2 286 472	3 003 040
Taux effectif d'impôt	-39,73%	-33,74%
Impôt sur différences permanentes	103 193	68 037
Impôt sur perte fiscale		
Ajustement des ID N-1 au taux normal N	2 046	-1 995
Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs		
Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales	-7 373	14
Cotisation minimale non activée	171	559
Autres	101 494	17 915
Charge fiscale	-708 806	-928 708
Taux d'impôt	-31,00%	-30,93%

La nouveauté introduite par la loi de finances 2023 concernant le taux de l'impôt sur les sociétés a eu impact sur la mise à jour de l'impôt différé.

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2022	2021
Nombre moyen pondéré:		
- d'actions ordinaires émises	23 431 240	23 431 240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	23 319 589	23 319 589
Nombre d'instruments dilutifs		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action	23 319 589	23 319 589

À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2022	2021
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 391 685	2 010 486
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23 319 589	23 319 589
Résultat de base par action	59,7 MAD	86,2 MAD
Résultat dilué par action	59,7 MAD	86,2 MAD

NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affecté à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 MMAD au 31 décembre 2022.

La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2022 qui s'élève à 1350 MAD/action

En Milliers de MAD	2022	2021
Au 1 ^{er} janvier	7 372 391	7 372 391
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Amt/pertes val. écart d'acquisition (goodwill partiel)		
Autres mouvements		
À la clôture de la période	7 372 391	7 372 391
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
En Milliers de MAD	2022	2021
LHM	7 372 391	7 372 391
Total	7 372 391	7 372 391

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif incorporel de l'activité minière	Concession	Autres immo incorporelles	Marques amortissables	Total
OUVERTURE - 2021.12		102 502	50 101			93 253		245 856
Acquisitions						-		-
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements		5 288				14 890		20 178
CLÔTURE - 2021.12		107 790	50 101	-	-	108 143	-	266 034
OUVERTURE - 2022.01		107 790	50 101			108 143		266 034
Acquisitions						-		-
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements		-106 949				113 501		6 552
CLOTURE - 2022.12		841	50 101	-	-	221 644	-	272 586
Amortissements et pertes de valeurs								
OUVERTURE - 2021.12		-82 720	-50 101			-20 128		-152 949
Amortissements		-5 564				-1 362		-6 926
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
cartes de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements						-		
CLOTURE - 2021.12		-88 284	-50 101	-	-	-21 490	-	-159 875
OUVERTURE - 2022.01		-88 284	-50 101			-21 490		-159 875
Amortissements		-83				-7 504		-7 587
Perte de valeur								
Reprise de perte de valeur								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		86 880				-85 353		1 527
CLOTURE - 2022.12		-1 487	-50 101	-	-	-114 347	-	-165 935

.L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Terrains	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Autres immo corp	Total
OUVERTURE - 2021.12	1 044 986	3 019 945	12 523 322	32 358	172 492	2 376 991	33 694	19 203 788
Acquisitions	-	-	-	-	-	908 574	-	908 574
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-202	-914	-20 177	-965	-710	-	-	-22 968
Réévaluation des immobilisations	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	13 635	1 142 313	1 647 381	27 386	15 831	-2 866 654	-	-20 108
CLÔTURE - 2021.12	1 058 419	4 161 344	14 150 526	58 779	187 613	418 911	33 694	20 069 286
OUVERTURE - 2022.01	1 058 419	4 161 344	14 150 526	58 779	187 613	418 911	33 694	20 069 286
Acquisitions	-	-	-	-	-	595 051	-	595 051
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	-106	-237	-611	-	-	-	-954
Réévaluation des immos	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	6 738	112 532	190 381	3 159	59 531	-373 348	-	-1 007
CLÔTURE - 2022.12	1 065 157	4 273 770	14 340 670	61 327	247 144	640 614	33 694	20 662 376
Amortissements et pertes de valeurs								
OUVERTURE - 2021.12	-88 762	-1 418 511	-6 483 506	-15 876	-122 799	-2 008	-207 142	-8 338 604
Amortissements	-3 224	-165 369	-645 268	-2 300	-11 377	-	-521	-828 059
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprise de perte de valeur	-34	-	-	-	-	-	25 206	25 172
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	-	914	18 804	32	710	-	-	20 460
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-1	-209	-	-	1	-	-	-209
CLÔTURE - 2021.12	-92 021	-1 583 175	-7 109 970	-18 144	-133 465	-2 008	-182 457	-9 121 240
OUVERTURE - 2022.01	-92 021	-1 583 175	-7 109 970	-18 144	-133 465	-2 008	-182 457	-9 121 240
Amortissements	-2 917	-173 818	-574 950	-5 143	-14 830	-	-322	-771 980
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-
Reprise de perte de valeur	-	5 760	-	-	-	-	30 719	36 479
Cessions et actifs détenus en vue de la vente	-	106	237	558	-	-	-	901
Écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-3 256	43 158	-39 434	-	158	-626	-	-
CLÔTURE - 2022.12	-98 194	-1 707 969	-7 724 117	-22 729	-148 137	-2 634	-152 060	-9 855 840

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien.

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

- État de la situation financière :

	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
OUVERTURE - 2021.12	14 298	13 503	63 063	90 864
Changement de méthode	5 965	4 567		10 532
Acquisitions		5 496	11 904	17 400
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-5 447	-5 447
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements				
CLÔTURE - 2021.12	20 263	23 566	69 520	113 349
OUVERTURE - 2022.12	20 263	23 566	69 520	113 349
Changement de méthode				
Acquisitions	212	7 427	7 725	15 364
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements			-521	-521
CLÔTURE - 2022.12	20 475	30 993	76 724	128 192

	Amt Terrains en droit d'utilisation	Amt Constructions en droit d'utilisation	Amt Mat de transport en droit d'utilisation	TOTAL
OUVERTURE - 2021.12	-4 575	-8 376	-30 391	-43 342
Changement de méthode				
Amortissements	-1 552	-3 944	-14 142	-19 638
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			5 447	5 447
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements				
CLÔTURE - 2021.12	-6 127	-12 320	-39 086	-57 533
OUVERTURE - 2022.12	-6 127	-12 320	-39 086	-57 533
Changement de méthode				
Amortissements	-1 426	-3 378	-13 905	-18 709
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements			521	521
CLÔTURE - 2022.12	-7 553	-15 698	-52 470	-75 721

En milliers de Dirhams	01-jan-2022	31-déc-22
Droit d'utilisation	55 814	52 471
Passif de loyers CT	38 526	38 362
Passif de loyers LT	17 288	14 107

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Dans une année < 1 an	14 351	17 288
Entre 1 et 5 ans	24 934	27 043
'> 5 ans	13 184	11 483

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	1 756	3 514
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	3 903	3 565
Charges relatives aux paiements de loyers variables	9 001	11 604

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2022 concernent les sociétés Lafarge Calcinor Maroc, Ceval, Mateen et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2022 et 2021 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Lafarge Calcinor Maroc en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	160 194	121 753
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	36 565	26 014
Résultat net	27 185	19 021
Part du groupe dans le résultat net	13 593	9 511
Capitaux propres	152 312	143 106
Part du groupe dans les capitaux propres	76 156	71 553
Total valeur des titres mis en équivalence	76 156	71 553
Valeur des titres dans les comptes sociaux	116 118	116 118
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	258 061	212 310
Total Passif	258 061	212 310
Endettement financier net		

Ceval en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires		49 823
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
Part du groupe dans le résultat net		
Capitaux propres		
Part du groupe dans les capitaux propres		
Total valeur des titres mis en équivalence		
Valeur des titres dans les comptes sociaux		
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	36 611	36 611
Total Passif	36 611	36 611
Endettement financier net		
Mateen en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	0	40 755
Résultat net	0	40 755
Part du groupe dans le résultat net	0	13 585
Capitaux propres	-21 254	-21 254
Part du groupe dans les capitaux propres	-7 085	-7 085
Total valeur des titres mis en équivalence	-7 085	-7 085
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7 083	7 083
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	240 854	240 854
Total Passif	240 854	240 854
Endettement financier net		
CBM en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-333	-623
Résultat net	-86	-607
Part du groupe dans le résultat net	-43	-304
Capitaux propres	5 467	6 635
Part du groupe dans les capitaux propres	2 734	3 318
Total valeur des titres mis en équivalence	2 734	3 318
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2 550	2 550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	6 980	7 494
Total Passif	6 980	7 494
Endettement financier net		

SDGT en milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	0	10 679
Résultat d'exploitation	0	-3 625
Résultat net	0	-4 213
Part du groupe dans le résultat net	0	-2 107
Capitaux propres	0	-9 608
Part du groupe dans les capitaux propres	0	-4 804
Total valeur des titres mis en équivalence	0	-4 804
Valeur des titres dans les comptes sociaux	0	15 347
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
Autres informations au bilan :		
Total Actif	0	41 565
Total Passif	0	41 565
Endettement financier net		

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-22	31-déc-21
Part non courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		4 998	91 708	96 706	102 962
Total		4 998	91 708	96 706	102 962
Part courante					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances					
Total					
Total autres actifs financiers		4 998	91 708	96 706	102 962

18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2022 et 2021 :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Stocks de marchandises	2 361	5 606
Stocks de matières et fournitures consommables	551 669	564 424
En-cours de production		
Stocks de produits finis intermédiaires	148 387	166 909
Total des stocks en valeur brute	702 417	736 939
Montant de la perte de valeur en début de période	-81 528	-88 338
Perte de valeur constatée sur la période	-6 336	-6 253
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	11 173	13 063
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	-76 691	-81 528
Total Stocks, net	625 726	655 411

NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Clients et comptes rattachés	1 105 659	1 242 538
Dépréciation clients et comptes rattachés	-190 721	-300 772
Total Créances clients	914 938	941 766
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	8 547	7 907
Personnel - débiteur	6 061	6 736
État - débiteur	195 468	122 846
Comptes d'associés débiteurs	39 948	43 908
Autres débiteurs	129 978	71 052
Compte de régularisation - Actif	36 454	39 048
Écart de conversion actif - part < 1 an		
Dép fournisseurs débiteurs - av & acptes	-716	-716
Dép comptes d'associés débiteurs	-39 948	-43 908
Dépréciation autres débiteurs	-31 756	-25 616
Total Autres débiteurs courants	344 036	221 257

NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Titres et valeurs de placement	0	319 318
Banque	139 957	212 850
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		
Total	139 957	532 168

NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	77 089	87 796
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	23 734	21 191
Garanties		
Autres risques	226 452	299 575
Total	327 275	408 562

En milliers de MAD	Solde au 1 ^{er} janvier 2022	Écart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Effets de désactualisation	Reclassement	Autres mouvements	Solde au 31 Décembre 2022
Pertes futures sur contrats	0								0
Provision remise en état de sites	87 796		1 123		-4 885	-13 787	6 842		77 089
Provision pour démantèlement	0								0
Départ en retraite	0								0
Litiges	21 191		4 176	-536	-1 097				23 734
Garanties	0								0
Autres risques	299 575		40 952	-84 646	-28 958		-471		226 452
Total	408 562		46 251	-85 182	-34 940	-13 787	6 371		327 275
Dont:									
Part non courante	233 393		41 760	-75 182	-30 603	-13 787	6 842		162 423
Part courante	175 169		4 491	-10 000	-4 337		-471		164 852

Au 31 décembre 2022, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 7% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 93% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuaire local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

	31-déc-22	31-déc-21
Taux d'actualisation	3,45%	2,75%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 40 ans :	3,65 %
< 50 ans :	0,57 %
50 ans et + :	0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	704 972	660 107	55 727	51 536
Coût des services	13 610	13 036	3 616	3 406
Charge d'intérêt	20 067	19 143	1 437	1 288
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre /				
Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	-71 287	26 215	-8 179	-503
Écarts de Change				
Reprise	-14 466	-13 530	-1 861	
Montant des engagements à la clôture de l'exercice	652 897	704 972	50 739	55 727

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-22	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-21
Coût des services	13 610	13 036	3 616	3 406
Charge d'intérêt	20 067	19 143	1 437	1 288
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	-71 287	26 215	-8 179	-503
Reprise	-14 466	-13 530	-1.861	0
Charge de la période	-52 075	44 865	-4 987	4 191

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2022	Coût normal 2022	Charge d'intérêt
2,45%	771 179	15 897	18 894
3,45%	652 897	11 456	22 525
4,45%	562 826	8 446	25 046

* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2022	Coût normal 2022	Charge d'intérêt
1,00%	560 917	8 386	19 352
2,00%	652 897	11 456	22 525
3,00%	771 774	15 920	26 626

** Avec un taux d'actualisation de 3,45 %

NOTE 24. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières du Groupe sont comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 147 838	5 386 769
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 362	38 526
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
Total dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 295

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres crédateurs au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Fournisseurs et comptes rattachés	831 699	845 169
Clients créditeurs Avances & Acomptes	123 325	125 660
Personnel créditeur	117 544	181 322
Organismes sociaux	35 462	36 500
État créditeur	209 854	454 832
Comptes d'associés créditeurs	0	0
Autres créanciers	139 344	274 904
Compte de régularisation - passif	27 275	28 826
Écart de conversion passif - part < 1 an		
Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses		
Total Autres crédateurs courants	652 804	1 102 044
Total Fournisseurs et Autres crédateurs courants	1 484 503	1 947 213

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Clients et autres débiteurs	1 207 310	1 147 744
Autres actifs financiers	96 706	102 962
Trésorerie et équivalents de trésorerie	139 957	532 168
Total	1 443 973	1 782 874

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Fournisseurs et autres crédateurs	1 484 503	1 947 213
Dettes financières non courantes	5 186 200	5 425 295
Dettes financières courantes	480 036	166 724
Total	7 150 739	7 539 232

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Instruments dérivés - actif		
matières		
change	1 466	
Instruments dérivés - passif		
matières		
change	253	215

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Avals, cautions et garanties donnés	191 731	187 805
Autres engagements donnés	1 673 369	1 760 912
Total	1 865 100	1 948 717

Engagements reçus

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Avals, cautions et garanties reçus	370 283	343 854
Nantissement et hypothèques reçus	233 574	240 340
Autres engagements reçus	125 636	108 608
Total	729 493	692 801

NOTE 28. PARTIES LIÉES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Avantages à court terme	27 718	25 040
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en action		
Total	27 718	25 040

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Administrateurs		
Membres du comité de direction	27 718	25 040
Total	27 718	25 040

28.2. Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-22	31-déc-21
Actif		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants	5 479	
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
	5 479	
Passif		
Dettes fournisseurs	61 498	63 255
Autres dettes courantes	389	853
Autres dettes à long terme		
	61 887	220 239

NOTE 29. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2022.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 10.308.499 dont un bénéfice net de KMAD 1.327.471.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 7 078 représentant 40% du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

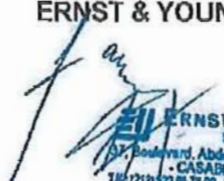
Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdelmejjid FAIZ
 Associé

DELOITTE AUDIT

Hicham BELEMQADEM
 Associé



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 11.341 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.392 millions.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C – Tour Ivoire 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 10.807, représentant 53% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. - Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdelmejid FAIZ
 Associé

DELOITTE AUDIT

Hicham BELEMQADEM
 Associé



Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3ème étage
La Marina - Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, route de la Mecque – Californie
Quartier des Crêtes
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-96 telles que modifiées et complétées.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avec LafargeHolcim Maroc Afrique

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.
- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.

2.1.1 Contrat de sous-traitance de services techniques

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à fournir à LHMA et à ses filiales des prestations d'assistance technique et de conseil afin d'améliorer son fonctionnement et ses performances.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- Redevance de prestations d'assistance : rémunération déterminée sur la base d'un taux journalier de KMAD 8, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2022 s'élève à KMAD 2.898 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 4.229.

2.1.2 Convention d'assistance administrative

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à mettre à disposition à LHMA et à ses filiales toute l'expérience et l'expertise dont elle dispose afin de contribuer à l'amélioration de sa gestion administrative, financière, fiscale, et juridique.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- La rémunération de cette assistance est forfaitaire annuelle de KMAD 1.500, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2022 s'élève à KMAD 1.500 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 2.250.

2.1.3 Convention de mise à disposition du personnel

Nature et objet de la Convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de LafargeHolcim Maroc Afrique son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- LafargeHolcim Maroc Afrique prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017
- Durée : Indéterminée

Impact de la Convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2022 s'élève à KMAD 5.343 hors taxes.
- Au titre de cette Convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé un montant de KMAD 7.871.

2.2 Avec Energie Eolienne du Maroc

Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

2.2.1 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès

Nature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011 et le 24 juillet 2014, et de ces avenants en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès). EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et septembre 2014 respectivement.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2022 s'élève à KMAD 146.096 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 146.403.

2.2.2 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux cimenteries de Fès, Tétouan et Settat

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Energie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par son parc. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Fès dans la limite de ses capacités en tant que site de consommation principal, à la cimenterie de Tétouan, et à la cimenterie de Settat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1er janvier 2017.
- Durée : 20 ans à compter du 1er janvier 2017.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 56.354 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 56.611.

2.2.3 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda

Nature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador, et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 Décembre 2019.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 05 décembre 2019.
- Durée : 23 ans à compter du 05 décembre 2019.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au cours de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 67.623 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 67.592.

2.3 Avec Geocycle Maroc (Ex Ecoval)

Personnes concernées :

- Geocycle Maroc, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.3.1 Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc de combustibles

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018, de son avenant n°1 signé en 2019, de son avenant n°2 signé en 2020, de ses avenants n°3 et n°4 signés en 2021, et de ses avenants n°5 et n°6 signés en 2022, Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settat, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ses plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème de paiement est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité ;
- Date d'effet : 1er janvier 2018 ;
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1er janvier 2018, renouvelable d'année en année par tacite reconduction à l'issue des quatre années.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2022, s'élève à KMAD 88.580 hors taxes.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2022, s'élève à KMAD 1.669 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 114.463 et a encaissé un montant de KMAD 5.337.

2.3.2 Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie d'Agadir Souss :

Nature et objet de la convention :

Cette convention écrite signée en août 2020, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de l'usine d'Agadir. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en le traitement, l'élimination ou le recyclage des déchets générés par la cimenterie d'Agadir Souss.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Août 2020.
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2022 s'élève à KMAD 428 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 513.

2.3.3 Convention de bail du terrain El Gara

Nature et objet de la convention :

Le contrat, signé en date du 1^{er} janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2008.
- Durée : le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 50.044 (HT).

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2022, s'élève à KMAD 601 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 901.

2.3.4 Convention de mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1^{er} juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2022, s'élève à KMAD 6.813 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 7.812.

2.3.5 Convention d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc effectue au profit de Geocycle Maroc des prestations d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale.

Modalités essentielles :

- La rémunération de cette assistance est déterminée annuellement en fonction du coût de chacun des centres assurant la prestation et des utilisations estimées pour cette filiale.
- Date d'effet : 1^{er} Juillet 2015.
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice :

Cette convention n'a pas produit d'effets en 2022.

2.4 Avec MATEEN IMMOBILIER

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN IMMOBILIER à hauteur de 33,3%.

2.4.1 Caution bancaire au profit de Mateen immobilier

Nature et objet de la convention :

Cette convention a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est porté caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantie d'un emprunt contracté par cette dernière auprès des banques.

Impact de la convention sur l'exercice :

Ces cautions n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2022.

2.4.2 Convention d'avance en compte courant

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017 et de son avenant signé en juillet 2022, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

Modalités essentielles :

Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 4% pour l'exercice 2022 ;

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2021 : MMAD 37
- Montant avancé en 2022 : MMAD 2,9
- Montant remboursé en 2022 : MMAD 0
- Capital restant à fin décembre 2022 : MMAD 39,9

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 1.586 au 31 décembre 2022.

2.5 Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion avec conclue avec Lafarge Maroc

Personnes concernées :

- Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 et modifiée par l'avenant n°5 en date du 01 juin 2022 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°5, conclu en date du 1^{er} juin 2022 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2022, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance annuelle : En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2022, s'élève à KMAD 195.577 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 236.454.

2.6 Convention d'avance en compte courant au profit de la Société Des Granulats de Tifelt (SDGT)

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc était actionnaire de SDGT à hauteur de 50%.
- La société a été cédée en avril 2022.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017 et de son avenant signé en juillet 2022, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés. Cette convention, autorisée le 22 Mai 2012, arrête le montant de l'avance en compte courant à MMAD 15 par actionnaire.

Modalités essentielles :

Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 4% pour l'exercice 2022 ;

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2021 : MMAD 6,9
- Montant avancé en 2022 : MMAD 0
- Montant remboursé en 2022 : MMAD 6,9
- Capital restant à fin décembre 2022 : MMAD 0

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 128 au 31 décembre 2022.

2.7 Convention de mise à disposition du personnel conclue avec Ciments Blanc du Maroc (CBM)

Personne concernée :

- LafargeHolcim Maroc est actionnaire de Ciments Blancs du Maroc à hauteur de 50%.

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue en date du 18 mai 2016, détermine les conditions selon lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Durée du contrat : Indéterminée.
- Le salaire et les charges sociales sont pris en charge par CBM. Sur décision du Conseil d'Administration de CBM en date du 30 novembre 2020, la mise à disposition du personnel se fera à hauteur de 20% à compter du 1^{er} octobre 2020

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2022, au titre de cette convention, s'élève à KMAD 50 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 91.

2.8 Convention de cession de Clinker et de Gypse conclue avec LH Trading

Personne concernée :

- LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de LafargeHolcim.

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker et de Gypse à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Les exportations de clinker à LafargeHolcim Trading, au titre de cette convention en 2022, s'élève à KMAD 221.680.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 222.297.

2.9 Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis), Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc

Personnes concernées :

- Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis) et Lafarge Ciments Sahara sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017, et de son avenant signé en juillet 2022, LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 4% pour l'exercice 2022 ;
- Date d'effet : 1er janvier 2017.
- Durée : Indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice 2022 (en KMAD) :

	Solde 31/12/2021	Avances accordées	Remboursements en 2022	Solde compte courant 31/12/2022		Intérêts			
				Débit	Crédit	Charges	Produits	Encassement	Décaissement
LHM Vs GEC	-	64 600	39 000	-	25 600	365	-	-	134
LHM Vs LM	-	1 022 300	1 022 300	-	-	1 653	-	-	1 805
LHM Vs LHMA	-	300 600	300 600	-	-	-	2 034	1 830	-
LHM Vs LHMA	-	207 600	207 600	-	-	-	2 079	1 871	-
LHM Vs LCS	-	126 600	86 000	-	39 600	690	-	-	302
LHM Vs CMC	0,020	-	-	0,020	-	-	-	0,044	-
LHM Vs Lubasa	0,039	-	-	0,039	-	-	-	-	-

2.10 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec LafargeHolcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)

Personnes concernées :

- LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim MEA IT SC.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de l'assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles

- Redevance de 1,5 millions d'Euros sur une base annuelle à compter du 4 juillet 2016.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 16.177 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2022 un montant de KMAD 10.869.

2.11 Convention avec Lafarge Ciments SaharaPersonne concernée :

- Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.11.1 Convention de fourniture de ClinkerNature et objet de la convention :

Vente de clinker par LafargeHolcim Maroc à Lafarge Ciment Sahara.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2018.

Modalités essentielles

- L'avenant n°1 signé en 2020 établit les nouvelles conditions tarifaires de ventes de clinker.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2022 s'élève à KMAD 92.527 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 126.002.

2.11.2 Mise à disposition de personnelNature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à disposition de sa filiale, son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Lafarge Ciments Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2022 s'élève à KMAD 3.194 hors taxes.
- LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2022 un montant de KMAD 4.506.
- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2022 s'élève à KMAD 57 hors taxes.
- LafargeHolcim a décaissé en 2022 un montant de KMAD 164.

Casablanca, le 31 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
 S.A.R.L.
 57, Boulevard Abdelkrim El Khaddour
 - CASABLANCA -
 Tél: (212) 372 86 78 (8) - Fax: (212) 522 88 02 (8)

Abdelmejid FAIZ
 Associé

DELOITTE AUDIT


Hicham BELEMQADEM
 Associé

LafargeHolcim Maroc
6, Route de Mekka
Quartier les Crêtes
20150, Casablanca
Maroc
www.lafargeholcim.ma



**LafargeHolcim
Maroc**